

# 2022 Revue annuelle de l'engagement et des votes



**MARS 2023**

Revue  
annuelle  
l'engagement  
**Contenu.**  
et des  
votes



#### PARTIE 1

## 2022

### Revue annuelle de l'engagement

**4**

L'année en un coup d'œil	<b>6</b>
Une année active pour les investisseurs actifs	<b>8</b>
Dialogue direct	<b>12</b>
Engagements collaboratifs	<b>40</b>

#### PARTIE 2

## 2022

### Revue annuelle des votes

**84**

Qu'avons-nous observé en 2022 ?	<b>88</b>
Zoom sur le Climat	<b>90</b>
2022 : Analyse par les chiffres	<b>94</b>
<b>Statistiques:</b>	
Nos votes par thème	<b>98</b>
Actionnariat actif	<b>102</b>
Votes sur des résolutions sensibles	<b>106</b>
Que nous réserve 2023 ?	<b>120</b>

### Promouvoir le développement durable

**123**

**PARTIE 1**

**2022**

**Revue annuelle  
de l'engagement**



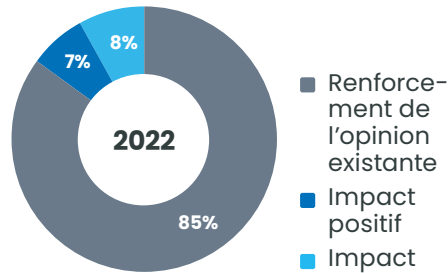
annuelle  
ngement.

# L'année en un coup d'œil.

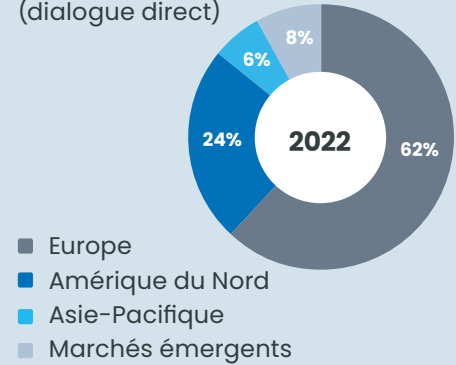


**336**  
entreprises  
contactées  
directement

## Impact sur Candriam Avis ESG (dialogue direct)



## Zone (dialogue direct)



## Thèmes princi- paux

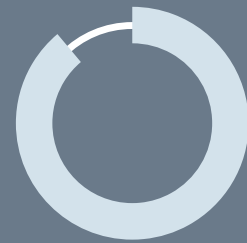
- Transition énergétique
- Équité des conditions de travail
- Éthique des affaires

## Dialogue direct



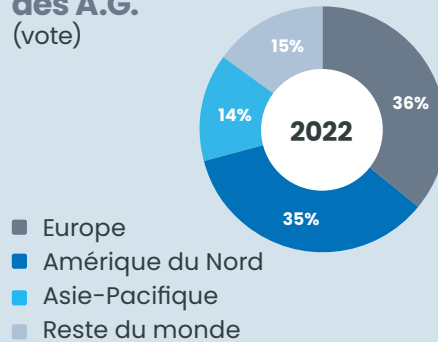
**42 %** de nos actifs sous gestion\*

## Dialogue collaboratif



**89 %** de nos actifs sous gestion\*

## Répartition géographique des A.G. (vote)



## Rémunération de la direction et des adminis- trateurs (vote)



**55,6 %**  
votes contre



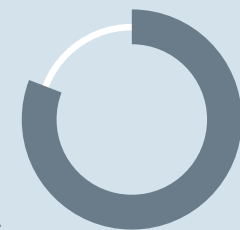
**1.939**  
A.G. avec  
votes

## Vote actif



**79,4 %**  
Nombre d'assemblées avec au  
moins un vote contre la direction

## Vote sur le climat



**81 %**  
des votes  
contre les résolutions  
Say on climate soutenues  
par la direction

\*En limitant le périmètre des encours aux entreprises dans lesquelles nous sommes investies en direct (à la fois par le biais d'actions et d'instruments obligataires) dans des fonds ou des mandats pour lesquels Candriam assure la gestion. Source : Toutes les données proviennent de Candriam, sauf indication contraire.



# Une année active pour les investisseurs actifs.

Chez Candriam, nous définissons l'engagement comme les interactions que nous avons sur les questions ESG, non seulement avec les entreprises dont nous sommes ou pourrions être actionnaires, mais aussi avec les entités qui, de par leurs compétences et/ou leur autorité, sont en mesure d'initier ou d'influencer les évolutions en matière de réglementation ou de pratiques de marché sur les sujets ESG.<sup>1</sup>

Cela recouvre donc en particulier les dialogues constructifs individuels/directs ainsi que les dialogues collaboratifs avec les émetteurs sur l'ESG et le vote. Par extension, les dépôts conjoints de résolutions, les déclarations publiques ou les annonces préalables des intentions de vote relèvent également de cette définition, ces actions pouvant être considérées comme des mesures d'escalade.

Notre périmètre d'engagement s'étend à l'ensemble des émetteurs et des régions, afin de couvrir la totalité de notre univers d'investissement, la priorité étant donnée aux émetteurs couverts par notre cadre d'analyse ESG. Candriam proposant des stratégies d'investissement durables dans toutes les principales classes d'actifs, notre engagement porte sur les actions et les obligations, et sur des émetteurs publics et privés, y compris le private equity.

Notre équipe dédiée à l'engagement et au vote, créée en 2016, comprend cinq analystes ESG spécialisés dans l'engagement et le vote. L'équipe coordonne les activités de dialogue et de vote au sein de Candriam. Elle travaille en étroite collaboration avec les spécialistes sectoriels et thématiques de l'équipe de recherche ESG et, bien entendu, aux côtés des équipes d'investissement, qui sont régulièrement informées du suivi des engagements et participent souvent aux dialogues.

**La cohérence** entre la note ESG, le dialogue et le vote est cruciale et influence les stratégies d'investissement : **Candriam doit parler d'une seule voix.**

L'analyse et la note ESG alimentent la politique d'engagement et son implémentation, tandis que les résultats des engagements alimentent l'analyse ESG et bénéficient aux stratégies d'investissement. Ensemble, nos équipes Candriam s'accordent sur les questions à traiter et sur les meilleures pratiques à promouvoir et à défendre. Cela nécessite une étroite collaboration entre nos équipes.

Si l'engagement peut être déclenché par des événements exceptionnels tels qu'une acquisition, une modification du business model de l'émetteur ou un événement controversé (accident, annonce d'une enquête, accusations portées par des parties prenantes), **l'engagement proactif, tel que les campagnes thématiques, reste la norme.**

Sur la base de notre analyse ESG interne (et de notre évaluation de la matérialité), les priorités **et le calendrier de l'engagement** sont définis et/ou mis à jour à la lumière, entre autres, du niveau d'exposition de Candriam (actifs détenus), de l'intérêt des équipes d'investissement, de la nature du sujet, de l'historique de l'engagement, de momentum (par exemple, la période précédant l'AGA semble être le meilleur moment pour influencer les émetteurs sur leurs pratiques de gouvernance d'entreprise). Nous donnerons également la priorité aux engagements liés aux trois thèmes de conviction que la direction de Candriam a choisi de mettre en avant depuis 2014<sup>2</sup>, à savoir : la transition énergétique, l'équité dans les conditions de travail et l'éthique des affaires.

<sup>1</sup> Pour plus de détails, veuillez consulter notre politique d'engagement, [https://www.candriam.com/en/professional/SysSiteAssets/medias/publications/brochure/corporate-brochures-and-reports/engagement-policy/candriam\\_engagement\\_policy.pdf](https://www.candriam.com/en/professional/SysSiteAssets/medias/publications/brochure/corporate-brochures-and-reports/engagement-policy/candriam_engagement_policy.pdf)

<sup>2</sup> Ibidem





Que nous ayons recours au dialogue direct ou collaboratif, notre point de contact est choisi en fonction de l'historique de nos contacts avec l'émetteur en question et de l'adéquation entre le poste de notre (nos) contact(s) et le sujet de l'engagement. Le cas échéant, nous pouvons également dialoguer avec d'autres parties prenantes telles que les syndicats, les fédérations industrielles ou de consommateurs, les organisations à but non lucratif ou les universitaires pour adopter une approche plus fine ou plus équilibrée.

La structure de gouvernance ESG de Candriam et plus particulièrement notre Comité des risques de durabilité, notre Comité de vote par procuration et notre groupe de travail Stewardship garantissent que les politiques d'engagement et de vote de Candriam sont alignées sur les devoirs et les convictions de Candriam, qu'elles sont régulièrement mises à jour et qu'elles sont bien mises en œuvre. Parce que ces organes de gouvernance façonnent et supervisent notre approche, ils veillent à ce que nos priorités en matière d'engagement soient bien prises en compte et suivies de près, et à ce que les informations connexes soient partagées et discutées afin de valider les étapes importantes de l'engagement, telles que les éventuelles escalades.

Candriam a publié son premier rapport d'engagement en 2009. Nous nous efforçons en permanence d'accroître la transparence de nos rapports, en étudiant les pratiques du marché, mais aussi – et surtout – en accordant une grande attention aux attentes de nos clients et à celles de la société. Nous espérons que ces études sur le dialogue et le vote vous permettent de découvrir notre approche de l'engagement et nos avancées en 2022. Cette année, nous avons fait un effort particulier pour montrer, à l'aide d'exemples, comment nous adaptions l'engagement à des actifs ou à des zones géographiques spécifiques, comment les parties internes sont impliquées et comment l'engagement irrigue nos décisions d'investissement.



**Transition énergétique**



**Des conditions de travail équitables**



**Éthique commerciale**



**Sophie Deleuze**  
Lead ESG analyst,  
Engagement and Voting

### **Sophie, que constatez-vous, vous et votre équipe, dans vos engagements ?**

Chez Candriam, nous sommes à la fois plus actifs et plus exigeants dans nos activités d'engagement, une attitude partagée par plusieurs autres investisseurs, principalement européens. Les équipes d'investissement sont de plus en plus impliquées, tant dans les échanges pratiques avec les émetteurs que dans la détermination de l'approche de l'engagement et de ses priorités.

En ce qui concerne les thèmes d'engagement, 2022 a été une évolution plutôt qu'un changement de direction. Tout le monde a sur sa feuille de route le climat et la transition énergétique, suivis de près par la biodiversité, qui fait également partie de ces sujets. Nous donnons généralement la priorité aux formes collaboratives d'engagement. À ce stade, les investisseurs-actionnaires ont besoin d'un levier pour pousser les émetteurs à s'aligner sur la trajectoire de 1,5 °C de l'accord de Paris, avec un dépassement faible ou nul. Dans le cadre de notre participation à l'initiative Net Zero Asset Management, Candriam a lancé en 2022 sa propre campagne d'engagement direct Net Zero, ciblant les 50 entreprises dont nous sommes actionnaires qui contribuent le plus à notre portefeuille en termes d'émissions de carbone. Le rôle principal des assemblées générales annuelles a été démontré par la forte augmentation du nombre de résolutions « Say-on-Climat » parrainées par les directions d'entreprise, tandis que l'apparition de la stratégie climatique à l'ordre du jour des assemblées générales confirme la légitimité du sujet. Le niveau global de soutien à ces résolutions parrainées par les entreprises reste incroyablement élevé, ce qui amène certains à s'interroger sur la capacité de la majorité des propriétaires à évaluer efficacement les plans de transition. À notre avis, nombre de ces plans ne fournissent pas suffisamment d'informations et sont trop généraux pour faire face à l'accélération des changements.

Les engagements sur des sujets liés au travail et aux droits de l'homme ont poursuivi sur la tendance amorcée dans l'ère Covid, nourrie par un contexte géopolitique tendu.

La transparence sur l'impact des nouvelles technologies sur les droits de l'homme, la lutte contre le travail forcé et la mise en œuvre préalable d'une diligence raisonnable encore plus poussée en matière de droits de l'homme nous ont occupés cette année.

La gouvernance d'entreprise représente toujours une part importante de nos engagements. Les directions d'entreprise sont de plus en plus questionnées sur leur capacité à superviser les risques ESG, et à prévenir les conflits d'intérêts. Des questions continuent de se poser concernant certains décalages apparents entre la rémunération des dirigeants et les performances de l'entreprise, ainsi que les écarts entre la rémunération des cadres dirigeants et celle de tous les autres employés.

### **Comment gérez-vous l'augmentation des exigences en matière de rapports ?**

Les demandes de communication et de reportings plus détaillés affluent quotidiennement de la part des régulateurs, des clients, de la société... et bien sûr de nos parties prenantes internes elles-mêmes ! Ces demandes sont légitimes et la transparence des reportings fait partie de la responsabilité de Candriam. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons soumis notre dossier pour le UK Stewardship Code en 2022.

La production de reportings plus détaillés nécessite des systèmes. Chez Candriam, notre équipe ESG dispose d'une base de données propriétaire pour la coordination et le suivi des activités d'engagement. Notre base de données est intégrée aux systèmes de suivi de positions en portefeuille et est également alimentée par les données des analystes ESG et des équipes d'investissement. Nous suivons l'historique des engagements pour chaque émetteur, y compris les détails des votes et les justifications correspondantes ; les détails de chaque engagement tels que l'élément déclencheur, les objectifs, les sujets, les étapes, les niveaux de progrès correspondants, le



calendrier prévu ; et l'impact de l'engagement sur notre opinion ESG et nos investissements.

La saisie de ces données nécessite un travail conséquent et une équipe consciencieuse. Mais cela se traduit par une meilleure organisation et une meilleure qualité d'information pour décider de l'affectation de nos ressources en matière d'engagement. Cette année, cette organisation nous a aidés à avoir une vision plus précise du lien entre l'engagement et les cadres d'analyse de la durabilité, en particulier les Objectifs de Développement Durable des Nations unies et les principales incidences négatives (Principal Adverse Impacts) de la réglementation SFDR, ce qui était une demande forte de toutes nos parties prenantes.

### Qu'en est-il de l'avenir ?

Au cours du premier semestre 2023, période de vote pour la plupart des entreprises, les investisseurs exigeront une plus grande transparence et des engagements fermes en matière de climat, de biodiversité, de diversité de la main-d'œuvre et de rémunération équitable. Bien entendu, les questions habituelles liées au vote sur la gouvernance continueront de se poser avec autant d'acuité. Candriam soutiendra également les initiatives visant à faciliter l'exercice des droits des actionnaires lors des assemblées générales, notamment la simplification des procédures de co-dépôt. Nous encouragerons également la normalisation des propositions « Say-on-Climat », afin que les investisseurs puissent avoir accès à des informations suffisantes, claires et détaillées sur les plans de transition.

Nous constatons également une « crise de croissance ». L'enthousiasme pour la collaboration a conduit à une explosion des initiatives de collaboration. Du point de vue de l'investisseur, nous devons veiller à choisir les initiatives qui sont susceptibles d'être bien organisées et efficaces - éventuellement un groupe large reconnu par une entité expérimentée et respectée, ou peut-être un groupe

restreint où tous les participants se connaissent bien. Les initiatives qui s'essouffent sans respecter les étapes prévues sont aussi une perte de temps pour les représentants de l'entreprise, qui font face à des demandes croissantes de reportings. Nous tous, membres de l'industrie de la gestion, devons examiner attentivement les engagements de groupe pour le bien de tous les actionnaires. Nous devons *balayer devant notre porte*.

Certains engagements, notamment en matière de climat, suscitent de vives tensions entre les émetteurs et les investisseurs. Nous constatons également une tension croissante dans les interactions entre les entreprises et les autres parties prenantes. Les conflits se multiplient, souvent à l'initiative d'organisations à but non lucratif, au sujet des plans de transition énergétique ou de la gestion des matières plastiques.

**Nous sommes des actionnaires et détenteurs d'obligations actifs.** Nous exerçons nos droits lorsque nous estimons qu'une action est nécessaire pour optimiser la valeur à long terme pour nos clients et les bénéficiaires finaux, et pour générer des bénéfices durables pour la société en général. Dans certains cas, la réponse est dans le désinvestissement.

**Mais soyons clairs. Nous préférons être des partenaires** et accompagner les émetteurs dans leur démarche d'amélioration de la transparence et des pratiques ESG. **Lorsque nous restons investis et que nous nous engageons pour avoir un impact, c'est parce que nous croyons en la capacité des émetteurs à générer des performances durables.**

# Dialogue direct.

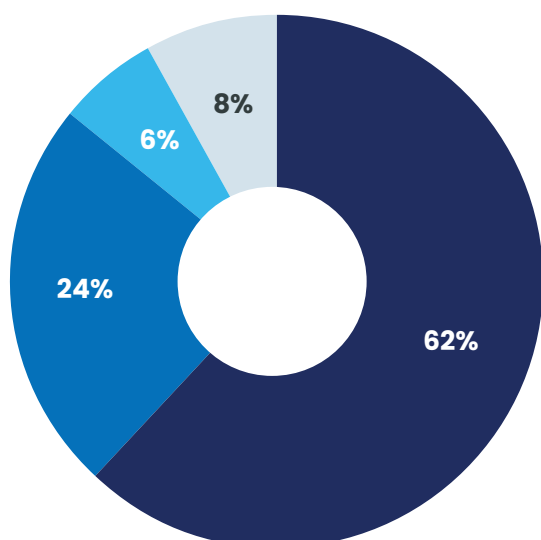
## Statistiques

Dans cette section, nous présentons une vue d'ensemble de nos dialogues directs avec les entreprises émettrices, y compris les types d'émetteurs que nous avons ciblés, leur réactivité, les sujets que nous avons abordés, l'état de ces dialogues à la fin de 2022, et leurs résultats. Pour ces statistiques, on entend par "dialogue" les tentatives d'échange ou les échanges effectifs avec les émetteurs sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

**Au cours de l'année 2022, nous avons ciblé 336 entreprises dans le cadre de nos efforts de dialogue direct, ce qui a donné lieu à un total de 427 dialogues sur un éventail de sujets. Ces émetteurs représentent 42% des encours sous gestion de Candriam, sur la base de titres d'entreprises (actions et obligations, lignes directes) dans des fonds ou des mandats pour lesquels Candriam assure l'activité de gestion.**

## Répartition géographique

Nous avons ciblé 336 émetteurs pour un total de 427 dialogues en 2022 (274 émetteurs et 320 dialogues en 2021, 206 émetteurs et 227 dialogues en 2020).

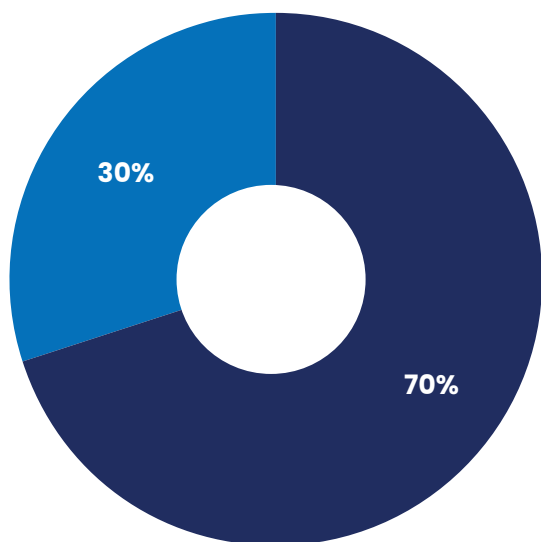


Zones	2022	2021	2020
■ Europe	62%	55%	71%
■ Amérique du Nord	24%	29%	16%
■ Asie-Pacifique	6%	10%	6%
■ Marchés émergents	8%	6%	7%

Source des données : Candriam est la source de toutes les données, sauf indication contraire.

## Taux de réponse

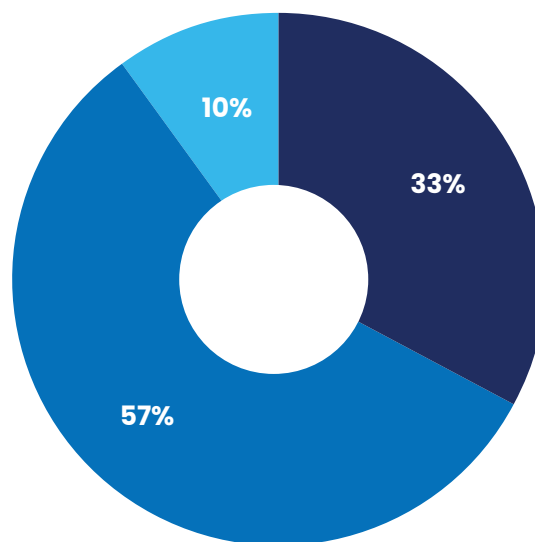
Sur un total de 336 émetteurs avec lesquels nous avons eu un dialogue en 2022 (contre 274 en 2021, et 206 en 2020).



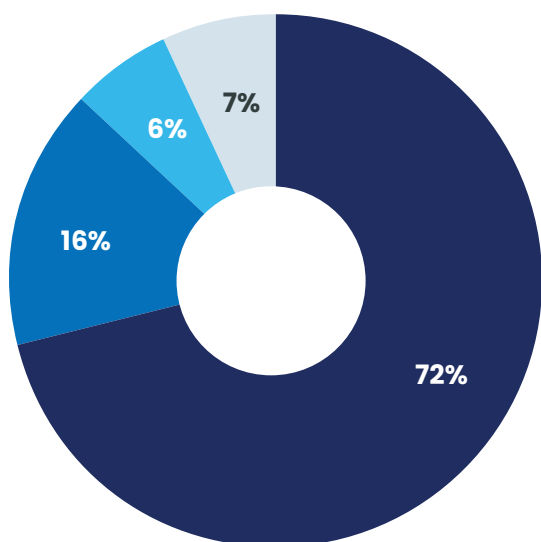
Taux de réponse	2022	2021	2020
■ A répondu	70%	60%	54%
■ N'a pas répondu	30%	40%	46%

## Principal moyen de contact

Sur un total de 236 émetteurs ayant répondu en 2022 (contre 167 en 2021 et 112 en 2020)



Principal moyen de contact	2022	2021	2020
■ Conférence téléphonique	33%	22%	13%
■ (e-)Mail	57%	75%	85%
■ Réunion	10%	3%	2%



## Répartition géographique des émetteurs ayant répondu

Sur un total de 236 émetteurs ayant répondu en 2022 (contre 167 en 2021 et 112 en 2020)

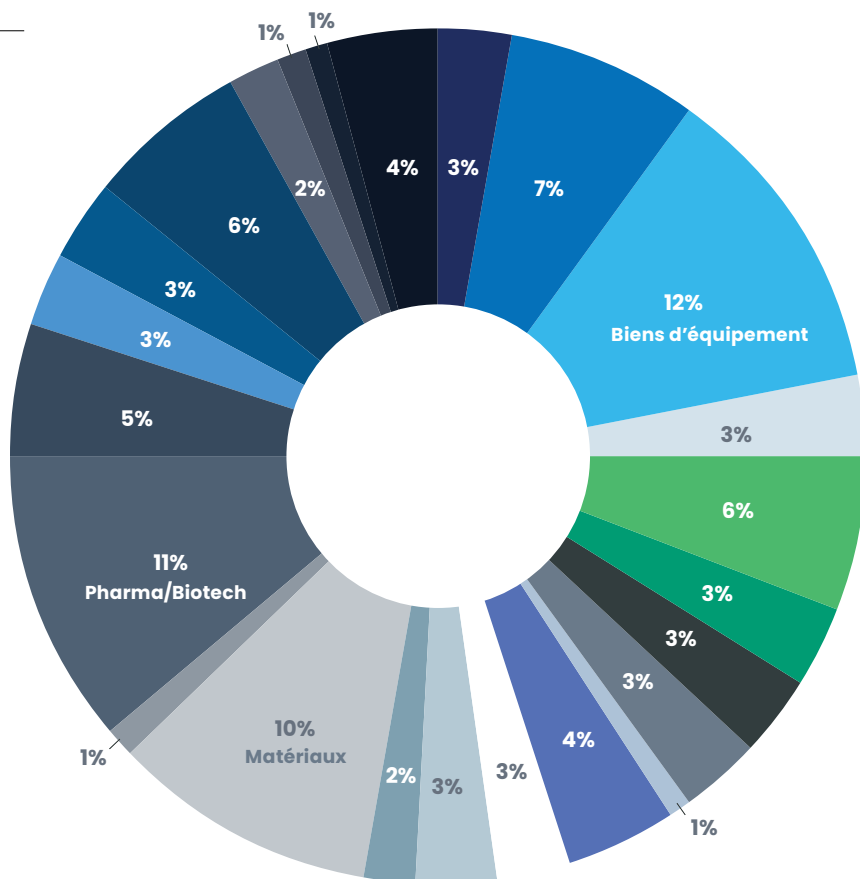
Zone	2022	2021	2020
■ Europe	72%	66%	79%
■ Amérique du Nord	16%	17%	10%
■ Asie-Pacifique	6%	8%	4%
■ Marchés émergents	7%	8%	7%

## Répartition sectorielle.

Sur un total de 336 émetteurs avec lesquels nous avons eu un dialogue en 2022 (contre 274 en 2021, et 206 en 2020).

### Répartition sectorielle 2022

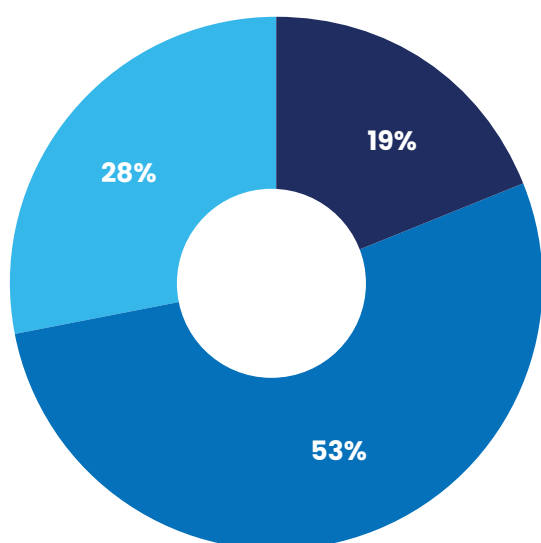
■ Automobiles et composants	3%
■ Banques	7%
■ Biens d'équipement	12%
■ Services aux consommateurs et aux professionnels	3%
■ Biens de consommation durables et habillement	6%
■ Services aux consommateurs	3%
■ Financières diversifiées	3%
■ Énergie	3%
■ Distribution de produits alimentaires et de produits de première nécessité	1%
■ Alimentation, boissons et tabac	4%
□ Équipements et services de soins de santé	3%
■ Produits d'hygiène et d'entretien	3%
■ Assurance	2%
■ Matériaux	10%
■ Médias, divertissements	1%
■ Produits pharmaceutiques, biotechnologie, Sciences de la vie	11%



■ Immobilier	5%
■ Distribution	3%
■ Semi-conducteurs et équipements	3%
■ Logiciels et services	6%
■ Matériel technologique et équipement	2%
■ Services de télécommunications	1%
■ Transport	1%
■ Services aux collectivités	1%

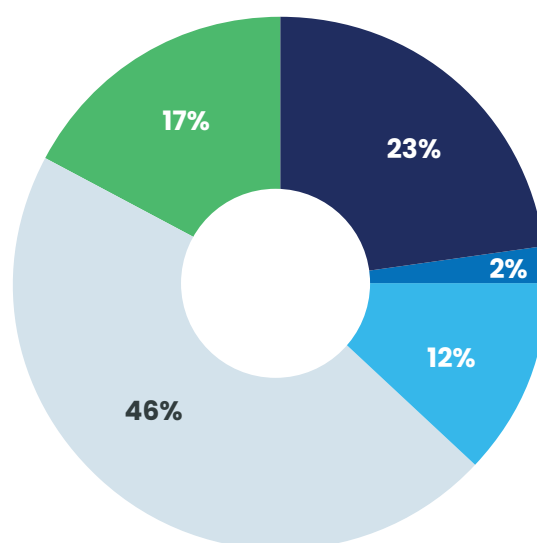
## Objectifs principaux du dialogue

Sur un total de 427 dialogues en 2022  
(contre 320 en 2021, et 227 en 2020)



## Déclencheurs de dialogue

Sur un total de 427 dialogues en 2022  
(contre 320 en 2021, et 227 en 2020)



### Objectif principal

Objectif principal	2022	2021	2020
■ Encourager l'amélioration de la divulgation des informations ESG	19%	11%	22%
■ Aider à la prise de décision en matière d'investissement	53%	43%	54%
■ Influencer les pratiques de l'entreprise (lettres relatives à l'AGA, par exemple)	28%	46%	24%

#### Encourager l'amélioration de la divulgation

Une plus grande transparence (informations publiques) est exigée en ce qui concerne les enjeux ESG considérés comme importants pour l'émetteur et la manière dont ce dernier les gère.

#### Soutenir la prise de décision en matière d'investissement

Lorsque les spécialistes ESG ont besoin de confirmer ou de remettre en question leur opinion sur l'émetteur, dans le cadre d'un examen planifié du profil ESG, à la suite d'une controverse ou dans le cadre d'un suivi continu.

#### Influence sur les pratiques des entreprises

Lorsque l'émetteur est en retard sur nos attentes et que nous attendons de lui qu'il revoise son approche (stratégie, pratiques) sur un ou plusieurs thèmes ESG spécifiques.

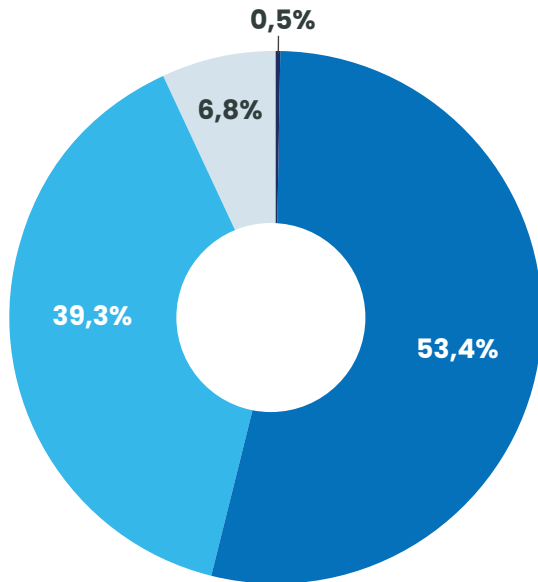
### Déclencheur

Déclencheur	2022	2021	2020
■ Revue ou suivi prévu de sujets ESG	23%		
■ Événement exceptionnel / controverse	2%	25%	33%
■ Engagement avant/après l'AGA	12%	10%	14%
■ Thématique	46%		
■ Demande de l'équipe d'investissement	17%	64%	53%
■ Demande du client	0%		

Remarque : Le format de reporting a changé pour 2022 afin d'introduire une granularité supplémentaire

## Statut du dialogue

En décembre 2022, sur un total de 427 dialogues (contre 320 en 2021, et 227 en 2020)

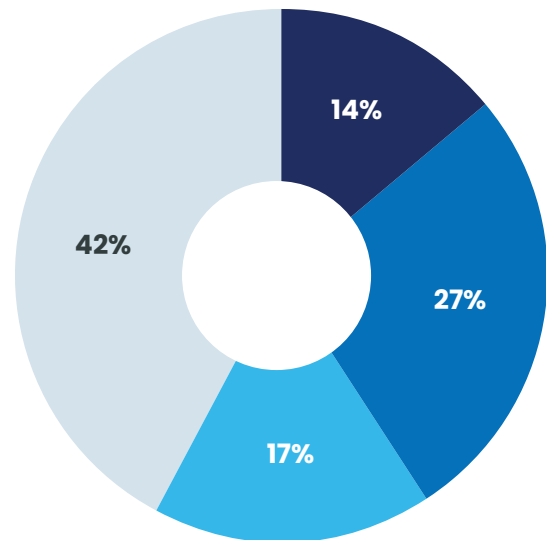


Statut du dialogue	2022	2021	2020
■ Clos au cours de l'année et marqué pour escalade	0,5%	38%	46%
■ Clos au cours de l'année	53,4%		
■ Poursuivi pendant l'année	39,3%	32%	16%
■ Initié au cours de l'année	6,8%	30%	38%

Remarque : Pour une meilleure information et un meilleur suivi, à partir de 2022, nous distinguerons deux types de clôture du dialogue : la clôture simple du dialogue et la clôture *avec escalade* dans les cas où nous pensons que l'entreprise n'est pas suffisamment réactive face à nos demandes en dépit de l'importance du sujet, et que nous devrions déclencher une escalade supplémentaire. Comme indiqué dans nos politiques [Engagement](#) et [Vote](#), pour les étapes d'escalade, après un dialogue direct, Candriam est prêt à envisager une ou plusieurs options. Il peut s'agir de rejoindre ou de lancer une initiative collaborative, de s'engager auprès des principaux actionnaires, d'exercer des droits de vote contre la direction et éventuellement d'annoncer à l'avance nos intentions, de soutenir ou de déposer une déclaration ou une résolution d'actionnaire lors de la prochaine assemblée générale annuelle, et/ou de modifier le statut d'éligibilité de l'entreprise dans les systèmes Candriam, avec un désinvestissement potentiel.

## Répartition de tous nos dialogues directs par thème

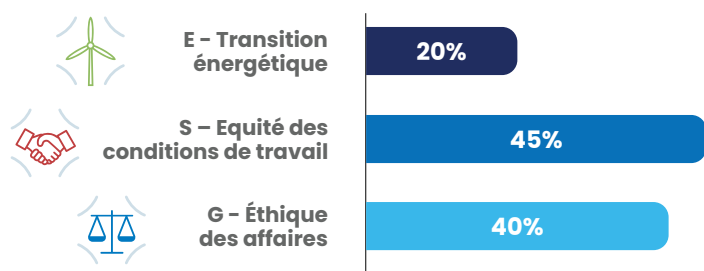
Sur un total de 427 dialogues en 2022 (contre 320 en 2021 et 227 en 2020)



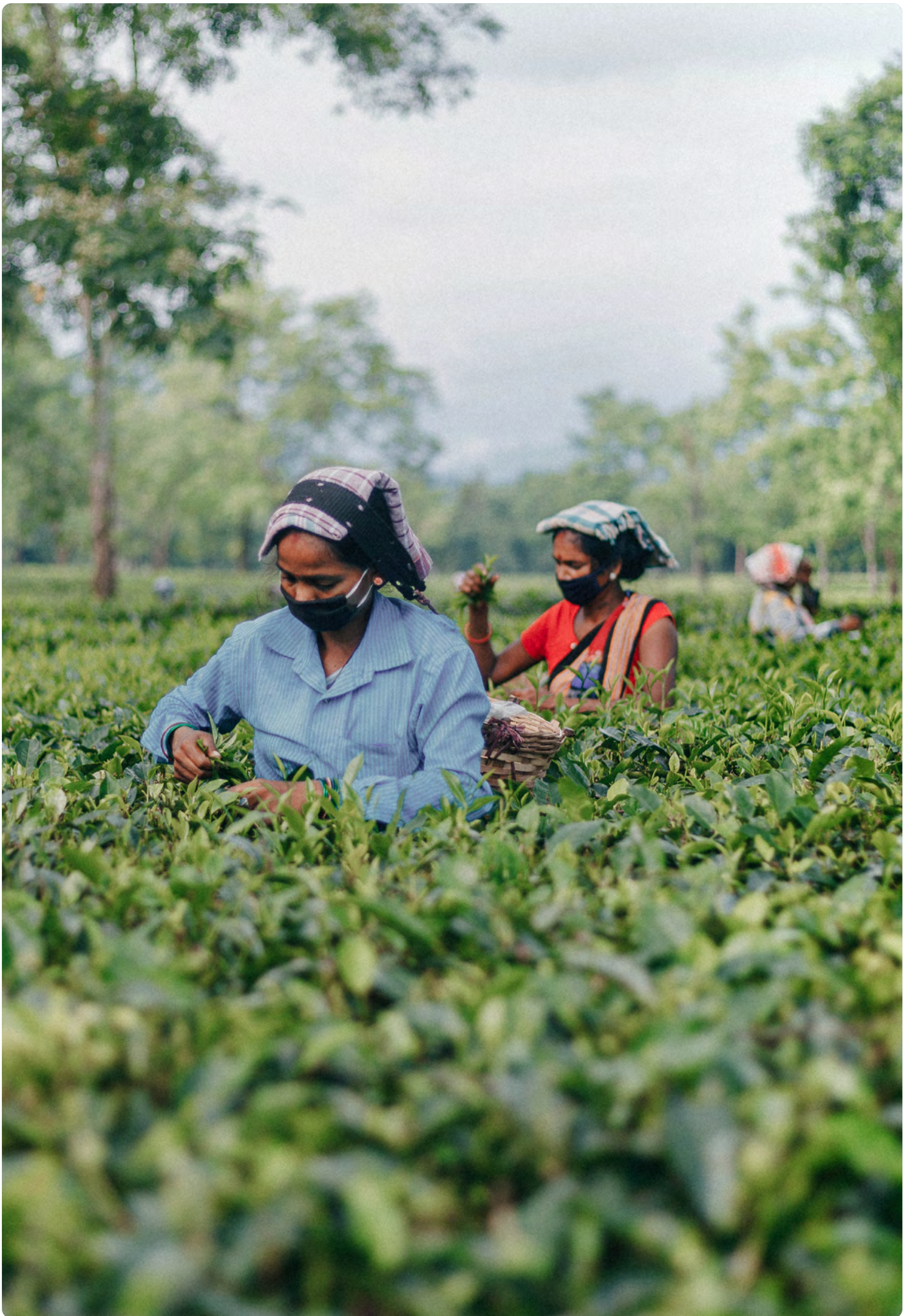
Thème	2022	2021	2020
■ Environnement	14%	12%	27%
■ Social	27%	52%	44%
■ Gouvernance	17%	18%	15%
■ Questions ESG qui se recourent	42%	18%	14%

## Part des dialogues directs liés à nos thèmes de conviction

Sur un total de 427 dialogues en 2022







# Objectifs de développement durable et principales incidences négatives.

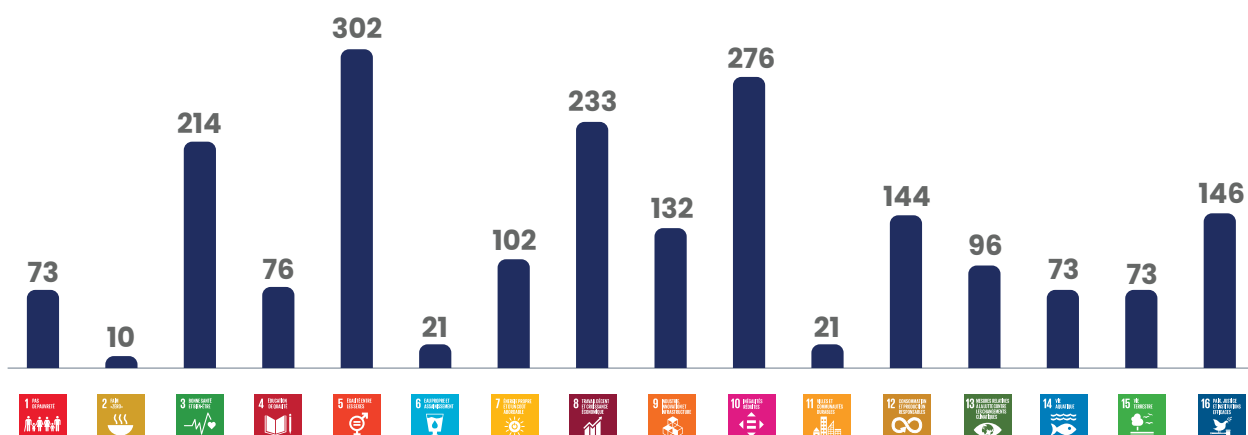
En écoutant nos clients et en suivant de près l'évolution de la réglementation, notamment en Europe, nous avons essayé de mieux décrire le lien entre nos dialogues et les objectifs de développement durable des Nations unies<sup>3</sup> ainsi qu'avec les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité causées par les émetteurs de titres détenus dans nos portefeuilles.<sup>4</sup>

<sup>3</sup> ODD de l'ONU. Pour plus d'informations sur les objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site officiel des Nations unies à l'adresse suivante : <https://sdgs.un.org/goals>.

<sup>4</sup> Principales incidences négatives. Vous trouverez plus d'informations sur la manière dont Candriam répond au règlement européen sur la publication d'informations financières durables sur notre page web dédiée <https://www.candriam.com/en-be/professional/sfar/>.

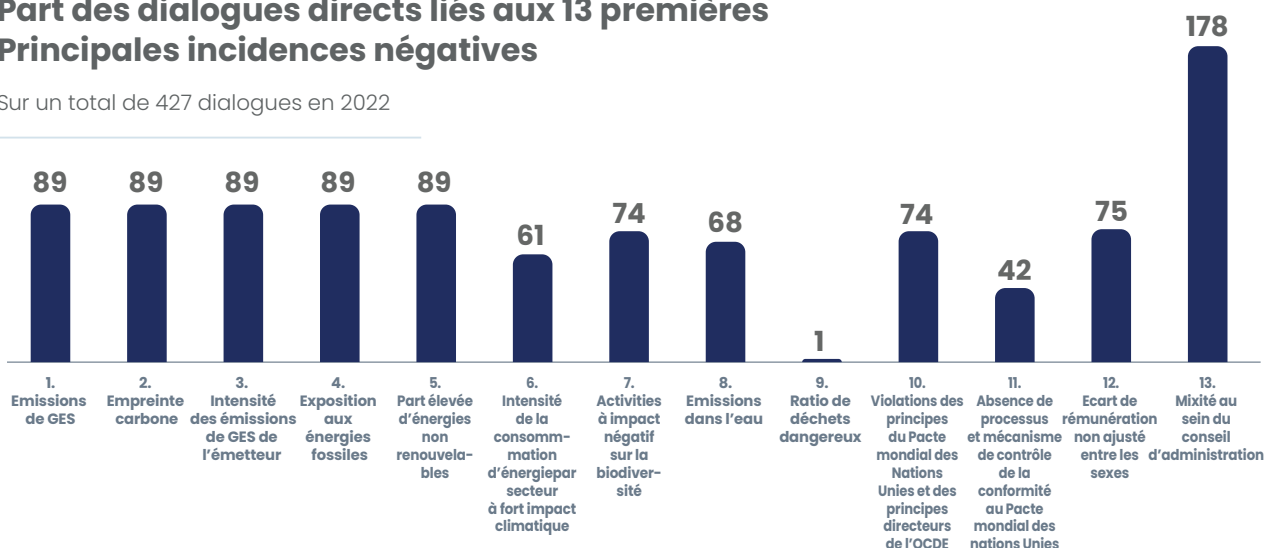
## Part des dialogues directs liés à 16 des ODD de l'ONU

Sur un total de 427 dialogues en 2022



## Part des dialogues directs liés aux 13 premières Principales incidences négatives

Sur un total de 427 dialogues en 2022



Source : Données Candriam, mises en correspondance avec les objectifs de développement durable des Nations unies et les principales incidences négatives de l'UE.

L'impact d'un engagement est difficile à quantifier en raison de la diversité des sujets et du délai entre le début de l'engagement et le changement effectif au niveau de l'émetteur (s'il s'agissait de l'objectif principal).

La manière dont l'engagement est intégré dans le processus d'investissement est également importante, car elle permet de mieux comprendre notre processus d'investissement et la manière dont l'engagement l'alimente et le soutient. Chez Candriam, le lien le plus direct est l'opinion ESG exprimée sur

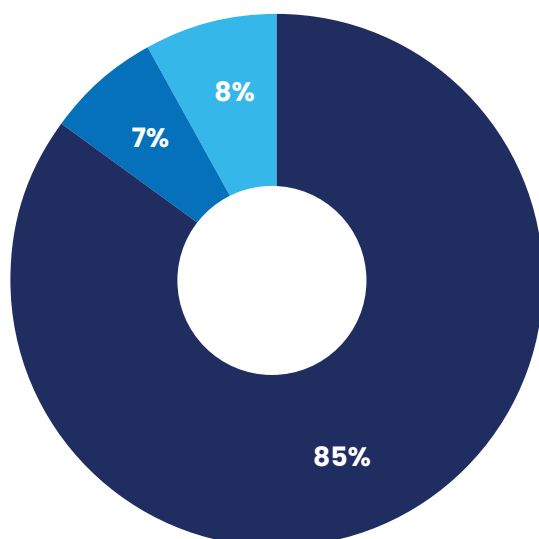
l'émetteur.

Pour ces raisons, nous mesurons notre impact de deux manières :

- Premièrement, en mettant en évidence l'influence respective **des dialogues sur l'opinion de l'analyste ESG** en charge pour chaque dialogue clos au cours de l'année sous revue.
- Deuxièmement, mesurer le niveau d'atteinte des objectifs principaux pour chaque dialogue clos au cours de l'année sous revue.

## Impact des Dialogues directs sur l'opinion ESG de Candriam

Sur un total de 230 dialogues clos en 2022



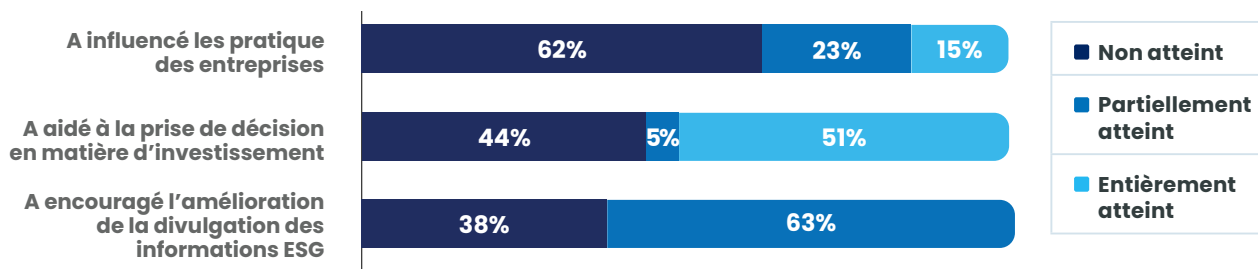
### Impact sur l'opinion 2022

■ Renforcement de l'opinion existante de l'analyste	85%
■ Impact positif sur l'opinion de l'analyste	7%
■ Impact négatif sur l'opinion de l'analyste	8%

Remarque : Ce graphique donne une idée de la proportion des dialogues directs ayant déjà influencé l'opinion des analystes ESG sur l'émetteur concerné en 2022. L'influence sur l'opinion ne signifie pas systématiquement un changement dans l'éligibilité ESG de l'émetteur.

## Niveau d'atteinte de l'objectif principal

Sur un total de 230 dialogues clos en 2022



De plus amples informations sur les dialogues directs (y compris les noms des entreprises émettrices contactées) sont disponibles à l'adresse suivante : [2022 Détails des dialogues directs](#).







# Dialogue direct – Études de cas : Les investisseurs actifs qui font la différence.

Les statistiques nous permettent de mesurer les évolutions par rapport à des indicateurs clés de performance ainsi que dans le temps, mais elles manquent de « couleur ».

Nous illustrons notre approche par des exemples choisis pour montrer un large éventail de déclencheurs et d'objectifs, et pour illustrer les nuances de notre approche en fonction des

types d'actifs, du secteur industriel ou de la zone géographique. Nous essayons également d'expliquer les occasions où les organes de gouvernance ESG ont été impliqués et comment, ainsi qu'un exemple d'escalade (un autre cas d'escalade est détaillé dans notre rapport de vote).

## Engagement Net Zero

Déclencheur de l'engagement	Sujets d'engagement	Objectifs principaux	Facteurs ESG concernés/couverts	Principaux ODD concernés/couverts	Thèmes de conviction concernés/couverts	Principales incidences négatives concernées / couvertes
Thématique	<p>Changement climatique/épouement des ressources</p> <p>Énergie et climat</p>	Influencer les pratiques des émetteurs	E	   	 	<p>PAI 1. Émissions de GES</p> <p>PAI 2. Empreinte carbone</p> <p>PAI 3. Intensité des émissions de GES de l'émetteur</p> <p>PAI 4. Exposition aux énergies fossiles</p> <p>PAI 5. Part élevée d'énergies non renouvelables</p> <p>PAI 6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique</p>



**Alix Chosson**  
Lead ESG analyst for  
High-Emitting Sectors



**Luc Riols**  
ESG Analyst  
Environmental Specialist  
Engagement and Voting

**Luc, en tant que coordinateur de cette campagne directe, pouvez-vous décrire les objectifs de Candriam ?**

Bien sûr. Nous avons conçu cette série de dialogues directs comme un moyen d'encourager les entreprises dans lesquelles nous investissons à aligner leurs activités sur une trajectoire visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. Nous avons lancé notre campagne d'engagement Net Zero à la fin de l'année 2022 avec une cinquantaine d'entreprises, et nous souhaitons mener nos dialogues sur plusieurs années.

**Alix, pourquoi Candriam a-t-elle décidé de mener cet engagement global ?**

Candriam a rejoint l'initiative Net Zero Asset Managers Initiative (NZAMi) en novembre 2021, et s'est engagée à **réduire à zéro ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050**, ou plus tôt, sur l'ensemble de ses activités, en ligne avec ses efforts pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C ; et également à soutenir les investissements alignés sur cette trajectoire net zero d'ici 2050 ou plus tôt.

Parmi les actions visant à atteindre cet objectif ambitieux, la NZAMi demande aux gestionnaires

d'actifs de « mettre en œuvre une stratégie de gestion et d'engagement, avec une politique claire d'escalade et de vote, qui soit cohérente avec notre ambition que tous les actifs sous gestion atteignent des émissions nettes nulles d'ici 2050 ou plus tôt ». <sup>5</sup> Nous nous sommes également engagés à rendre compte de nos progrès chaque année, ainsi qu'à atteindre des objectifs intermédiaires. Nous nous sommes notamment engagés à ce que, d'ici 2030, 50 % des émissions financées par Candriam soient évaluées comme étant « nettes zéro » ou « alignées sur une trajectoire nette zéro ».

**Luc, pouvez-vous nous donner un aperçu de la mise en œuvre de cette stratégie d'engagement ?**

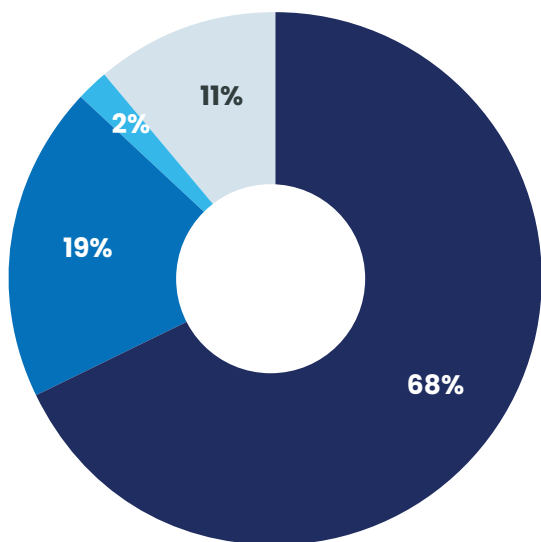
Nous avons mis au point un programme d'engagement clair en plusieurs étapes visant à accompagner les entreprises dans leur démarche de décarbonisation. Elle a été validée par notre groupe de travail sur le stewardship et présentée à notre comité stratégique mondial.

Candriam ayant des objectifs de décarbonisation pour ses portefeuilles d'investissement, notre objectif est de soutenir les entreprises dans lesquelles nous investissons, et non de désinvestir immédiatement si nous estimons que leurs progrès ne sont pas alignés sur une trajectoire 1,5°C. Nous aurons un « point d'étape » en 2025 pour procéder à une évaluation globale des progrès accomplis et pour décider de la manière de traiter les retardataires, s'il y en a. Espérons que ce ne sera pas le cas !

Ce principe « accompagner plutôt que désinvestir » peut avoir des exceptions notamment dans le cas où nous avons mené une démarche d'engagement avec une entreprise pendant des années, en exprimant notre mécontentement, et que cette entreprise a néanmoins toujours refusé de prendre des mesures pour adopter une trajectoire de 1,5°C. Bien entendu, nous disposons de plusieurs mesures

<sup>5</sup> Engagement - L'initiative Net Zero Asset Managers, point 7, <https://www.netzeroassetmanagers.org/commitment>. Le NZAMi a été signé par des gestionnaires d'actifs représentant 60 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion. Tous les détails de l'engagement de Candriam sont accessibles sur la page web de Candriam NZAMi, <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>.

# Engagement Net Zero



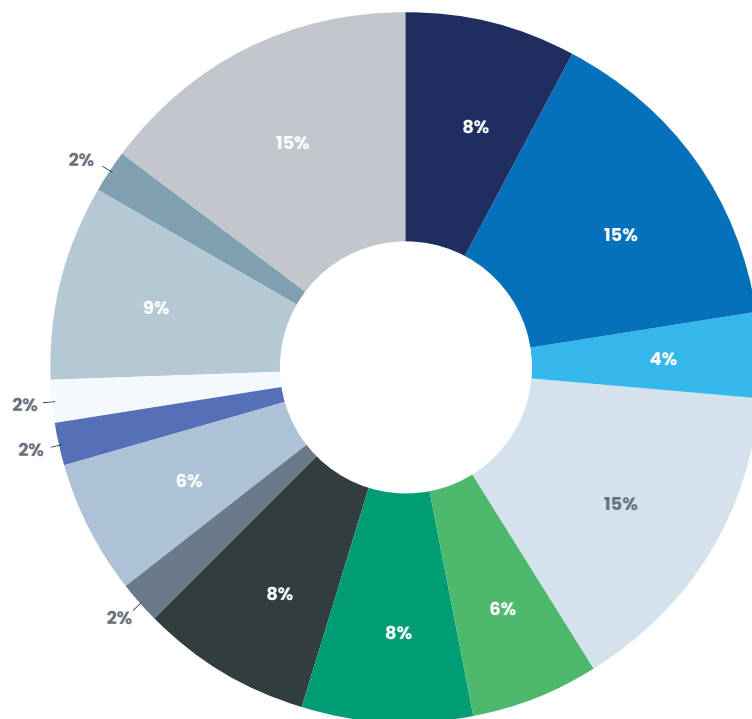
## Répartition géographique des cibles

Région	2022
Europe	68%
Amérique du Nord	19%
Asie-Pacifique	2%
Marchés émergents	11%

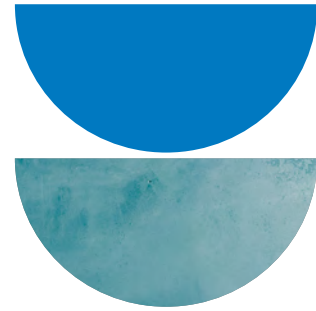
## Répartition sectorielle des cibles

### Répartition sectorielle 2022

Automobiles	8%
Banques	15%
Produits de construction	4%
Produits chimiques	15%
Matériaux de construction	6%
Énergie	8%
Alimentation, boissons et tabac	8%
Équipements et services de soins de santé	2%
Papier et forêts	6%
Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie	2%
Immobilier	2%



Matériel technologique	9%
Matériel et semi-conducteurs	9%
Opérateurs de transport	2%
Services aux collectivités	15%



intermédiaires d'escalade pour montrer aux entreprises que nous attendons davantage d'elles:

- Dépôt de résolutions d'actionnaires.
- Associer d'autres investisseurs intéressés à la conversation afin d'accroître l'effet de levier auprès de l'entreprise.
- Vote actif. Notre politique de vote Candriam comporte une nouvelle section consacrée au climat<sup>6</sup>, dans laquelle nous expliquons en détail comment une mauvaise gestion des risques climatiques aura une incidence sur notre vote. En outre, à partir de la saison des AGA 2023, nous annoncerons à l'avance nos intentions de vote avant certaines AGA afin de faire connaître publiquement notre position sur certaines propositions.

**Alix, en pilotant cette campagne, comment avez-vous sélectionné les entreprises à inclure dans cette campagne ?**

Nous avons identifié les 50 émetteurs qui contribuent le plus à l'Intensité Carbone Moyenne Pondérée (WACI) des actifs de Candriam. La méthodologie WACI n'étant pas parfaite, nous avons légèrement ajusté cette liste en collaboration avec des spécialistes internes, notamment les

équipes d'investissement, le département des risques et les spécialistes sectoriels ESG. Nous avons classé ces émetteurs en trois groupes prioritaires.

**Luc, quelques mois seulement après le début de cette campagne pluriannuelle, pouvez-vous nous dire comment elle se déroule jusqu'à présent ?**




Nous avons déjà contacté directement les 47 entreprises de priorité 1 et 2, en leur expliquant notre stratégie d'engagement et notre souhait d'entamer un dialogue pluriannuel. Nous avons déjà reçu 32 réponses, organisé cinq appels et programmé six autres.

Parmi les entreprises déjà engagées, nous constatons clairement qu'il existe un éventail large de niveaux d'alignement sur 1,5°C. Mais ce qui est vraiment intéressant, c'est que lorsque vous regardez les leaders, en termes de divulgation et de stratégie, il est toujours essentiel que nous continuions à nous engager avec eux. Des événements récents tels que les sécheresses en Europe, la guerre en Ukraine et les pressions politiques (par exemple, le mouvement anti-ESG aux États-Unis) ont parfois détourné ces leaders de leurs objectifs de réduction des émissions à court terme.

<sup>6</sup> Section 3.7 de notre politique de vote, [https://www.candriam.com/en/professional/SysSiteAssets/medias/publications/brochure/corporate-brochures-and-reports/proxy-voting/proxy\\_voting\\_policy\\_2023.pdf#page=23](https://www.candriam.com/en/professional/SysSiteAssets/medias/publications/brochure/corporate-brochures-and-reports/proxy-voting/proxy_voting_policy_2023.pdf#page=23)

# Groupe NatWest

## Engagement lié aux obligations sociales

Déclencheur de l'engagement	Sujets d'engagement	Objectifs principaux de l'engagement	Facteurs ESG concernés/couverts	Principaux ODD concernés/couverts	Thèmes de conviction concernés/couverts	Principales incidences négatives concernées/couvertes
Demande de l'équipe d'investissement	Accès aux produits / services Logement et assainissement	Encourager la divulgation de plus d'informations	S	  	N/R	N/R

### Contexte

En 2022, Candriam a lancé une nouvelle stratégie d'investissement obligataire qui investit dans des obligations à impact.<sup>7</sup> Bien que plusieurs dialogues aient été initiés pour le compte de ce portefeuille, ils bénéficieront à tous les autres portefeuilles qui investissent ou souhaitent investir dans la même obligation.

Le processus d'investissement comprend, entre autres, trois éléments importants lors de l'analyse d'un instrument de dette à impact :

- **Traçabilité de l'utilisation des fonds**
- **Cartographie claire des ODD**
- **Divulgation des indicateurs de performance clés**

Les émetteurs doivent en être informés par le biais d'un rapport d'impact complet. Ce rapport doit être produit au moins une fois par an et doit clairement fournir une certaine granularité sur chacun des trois éléments exigés pour les différents projets financés par l'émission d'obligations.

Notre équipe de recherche ESG, en collaboration avec l'équipe de gestion du portefeuille, évalue en permanence ces facteurs pour les obligations détenues dans le portefeuille ainsi que pour les investissements potentiels.

### Réalisations

Au cours de l'année 2022, nous avons pris contact avec trois émetteurs dont le rapport d'impact ne répondait pas à nos attentes, et nous avons demandé à les rencontrer pour obtenir des éclaircissements et des informations

supplémentaires et/ou plus détaillées. Nous avons également demandé aux émetteurs d'améliorer leurs futurs reportings. L'un d'entre eux, NatWest Group, a émis en février 2021 une *obligation sociale pour le logement abordable d'un montant de 1 milliard d'euros*, la première du genre au ©. Les obligations, dont certaines sont détenues dans nos portefeuilles, financent un ensemble de prêts à des associations de logement à but non lucratif enreg©Royaume-Uni.

Le premier rapport d'impact de l'émetteur, en avril 2022, n'a pas répondu à nos attentes dans trois catégories.

- KPI et granularité des données
- Champ d'application : seules 13 des 28 associations de logement financées ont présenté un rapport,
- Le rapport sur l'utilisation des recettes n'était pas suffisamment détaillé à nos yeux

En septembre 2022, nous avons organisé un appel téléphonique avec le responsable de la trésorerie et des marchés de capitaux de Natwest et le responsable du reporting ESG. Nous avons exprimé nos préoccupations quant à la qualité du rapport d'impact, demandé des éclaircissements et une meilleure divulgation d'informations pour l'avenir.

NatWest a reconnu la faiblesse de son rapport d'impact sur cette obligation. Bien qu'aucun autre indicateur n'ait pu être fourni par la société à ce stade, Natwest a compris nos préoccupations.

<sup>7</sup> [https://www.candriam.com/siteassets/presspage/press/pressrelease/2022/01--2022/candriam-sustainable-bond-impact\\_en.pdf](https://www.candriam.com/siteassets/presspage/press/pressrelease/2022/01--2022/candriam-sustainable-bond-impact_en.pdf)



## Résultats d'impact

Comme mesure d'escalade et même si NatWest s'est engagé à essayer d'améliorer la précision et la divulgation dans les années à venir, l'analyste de recherche ESG et les gestionnaires de portefeuille du fonds ont décidé de solder la position.



Nous avons informé la société de notre décision.

## Prochaines étapes

Nous attendons le rapport d'impact 2022 prévu en avril/mai 2023 pour réévaluer cette obligation sociale en vue d'une éventuelle réintégration dans le portefeuille si le rapport s'améliore conformément à nos exigences.



# Impact One Engagement

Déclencheur de l'engagement	Sujets d'engagement	Objectifs principaux de l'engagement	Facteurs ESG concernés/couverts	Principaux ODD concernés/couverts	Thèmes de conviction concernés/couverts	Principales incidences négatives concernées / couvertes
Demande de l'équipe d'investissement	Gestion des risques ESG	Encourager la divulgation de plus d'informations	ESG			PAI 1. Émissions de GES PAI 2. Empreinte carbone PAI 3. Intensité des GES de l'émetteur



**Maïa Ferrand**  
Co-Head – External  
Multi-Management

### Maïa, de quels types d'investissements s'agit-il et comment interagissez-vous avec les entreprises ?

Candriam Impact One est un fonds de fonds de private equity<sup>8</sup> dans lequel les entreprises sous-jacentes ont été fondées avec l'intention de générer un impact social et/ou environnemental mesurable **parallèlement** à un rendement financier. En d'autres termes, les produits, les services et les activités commerciales de l'entreprise suivent l'intention du fondateur de s'attaquer à un ou plusieurs objectifs de développement durable des Nations unies et de les résoudre. Notre clientèle, qui se limite à des investisseurs avertis, fournit aux entrepreneurs le capital auquel ils n'auraient peut-être pas accès autrement. Il peut s'agir d'entreprises sociales, environnementales ou autres, mais elles ont en commun de devoir rendre compte de leurs résultats sociaux ou environnementaux mesurables, en fonction d'indicateurs clés de performance clés prédéterminés, de la même manière qu'elles rendent compte de leurs résultats financiers et de leurs objectifs de profit et de rendement. Il peut s'agir, par exemple, d'une entreprise qui forme des travailleurs vulnérables (handicapés physiques, par exemple) et les aide à trouver un emploi permanent. En tant que gestionnaire d'investissement, je pense que l'intentionnalité est essentielle, de même que les fonds qui s'engagent dans une vision à long terme, plutôt que dans une



**Yasmina Saradar**  
Analyste d'investissement,  
équipe de multigestion  
externe

maximisation rapide des profits à court terme.

La nature précoce et l'illiquidité du private equity et des fonds de fonds font qu'ils sont plus performants dans un environnement d'engagement spécifique, spécialisé et de long terme.

### Yasmina Saradar, comment votre engagement auprès des fonds sous-jacents sert-il la stratégie d'investissement d'Impact One ?

Les gérants de private equity qui réussissent se distinguent par la qualité du partenariat avec l'entreprise investie. Les marchés privés accueillent généralement mieux l'engagement, les conversations et l'aide de leurs investisseurs que leurs homologues publics. Souvent, les gérants de private equity ont de l'expérience dans le type d'entreprises qu'ils financent et sont intimement impliqués dans le conseil aux entreprises.

Nos fonds sous-jacents rendent compte de l'ensemble de leur politique ESG, des risques, des opportunités et des progrès réalisés par rapport aux indicateurs clés de performance, à la fois au niveau du fonds, mais aussi spécifiquement pour chaque entreprise sous-jacente. Notre rôle et notre type d'engagement dépendent des spécificités de chaque investissement sous-jacent. L'engagement se fait à deux niveaux : nous

<sup>8</sup> <https://www.candriam.com/fr-fr/professional/SysSiteAssets/presspage/press/pressrelease/2020/07-2020/impact-fund-first-close-press-release-en.pdf>

nous engageons auprès de nos fonds sous-jacents qui, à leur tour, s'engagent auprès de chacune de leurs entreprises sous-jacentes et nous rendent compte sur chacune d'entre elles. Il s'agit notamment d'une assistance technique, ainsi que de conseils sur l'impact et d'autres systèmes de reporting, des stratégies et business plans. Ils jouent un rôle clé en soutenant les entreprises investies dans la mise en place et la réalisation d'objectifs de performance sur des objectifs commerciaux comme des objectifs d'impact. Elles créent également un écosystème important comprenant non seulement les fondateurs, mais aussi 'responsables de l'impact et les experts dans le même domaine pour l'interaction et l'échange d'idées.)

Nos gérants de private equity mènent également un engagement avec leurs entreprises dans l'objectif de guider leur transformation vers l'industrie 4.0, en particulier sur la réduction des émissions de carbone et l'optimisation de la chaîne de valeur. Notre implication directe avec les entreprises sous-jacentes investies se fait par le biais de réunions trimestrielles au sujet du portefeuille, au cours desquelles nous discutons avec les gérants de tous les domaines nécessitant un soutien ou une attention spécifique supplémentaire. Il s'agit souvent de sujets beaucoup plus directement opérationnels que pour les entreprises cotées, ce qui peut inclure des introductions en bourse dans le secteur, des besoins en matière de recrutement, etc.

En tant que fonds de fonds et investisseur, nous nous engageons directement auprès de chaque fonds sous-jacent dans lequel nous sommes investis. Nous nous assurons avant tout investissement que nous pouvons former un partenariat complet avec tous nos fonds sous-jacents ; nous les aidons dans le reporting de leurs performances extra-financières, nous initiions des dialogues constructifs et participons à leurs comités d'impact en tant qu'observateurs.

### **Maïa, pouvez-vous nous donner un exemple concret d'engagement réussi via le fonds Impact One ?**

Notre rôle et notre engagement auprès des fonds sous-jacents sont axés sur l'impact. Pour simplifier, les commissions de gestion que nous percevons dépendent de la réalisation des objectifs à la fois d'impact et de profit.

Notre carried interest est lié à notre résultat d'impact, et lorsque nous investissons, nous exigeons ces



données d'impact dans la documentation juridique avec le fonds investi. Dans la mesure du possible, nous avons demandé à nos associés (fonds sous-jacents) de créer des comités d'impact afin de discuter des indicateurs clés de performance et des objectifs sous-jacents, et de comprendre les progrès réalisés.

Nous nous engageons également avec certains associés pour les aider à concevoir leur méthodologie d'impact et à analyser leur impact sur une base incrémentale. Par exemple, nous avons modifié quelques indicateurs d'impact et contribué à généraliser le reporting dans l'ensemble du portefeuille de l'un des groupes dans lequel nous sommes investis afin de fournir des données mesurables et pertinentes pour un progrès social comme environnemental. Nous avons travaillé main dans la main avec le partenaire fondateur du groupe afin d'améliorer leurs processus de mesure de l'impact et de reporting, depuis les indicateurs clés de performance qu'ils ont choisis jusqu'à la manière dont ces informations ont été présentées. Nous les avons aidés à définir des objectifs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps, bien que flexibles, pour la plupart de leurs entreprises sous-jacentes.

Nous suivons également l'action climatique de certaines de nos participations, en encourageant l'analyse approfondie de la performance carbone des fournisseurs et le changement de contrat de fourniture d'énergie lorsque cela est possible. Nous sommes heureux de constater que les consommateurs exigent désormais des changements et demandent aux entreprises de définir leur feuille de route en matière de carbone.

Il convient de rappeler que l'investissement direct à impact est un secteur en pleine croissance, mais encore naissant, qui commence tout juste à prendre de l'ampleur. Les outils sont disponibles pour traiter ces questions – des cadres pour aligner les objectifs incitatifs, des mesures de performance pour la responsabilisation, et des véhicules d'investissement spécialisés sont tous possibles. C'est pourquoi nous partageons également les meilleures pratiques que nous avons observées lors de nos discussions avec plus de 100 fonds d'impact, dans le but d'aider l'industrie de l'investissement d'impact au sens large à adopter un système plus formel de reporting d'impact.

# Campagne sur les régimes oppressifs

Déclencheur de l'engagement	Sujets d'engagement	Objectifs principaux de l'engagement	Rôle	Facteurs ESG concernés/couverts	Principaux ODD concernés/couverts	Thèmes de conviction concernés/couverts	Principales incidences négatives concernées / couvertes
Événement exceptionnel / controverse	Droits de l'Homme Régimes oppressifs	Décision informée	Leader	S			PAI 10. Violation du Pacte mondial et des règles de l'OCDE

## Contexte

Ces dernières années, la géopolitique est devenue de plus en plus instable.<sup>9</sup> Notre analyse **ESG sur les Souverains** met régulièrement à jour une « liste de régimes oppressifs » qui est prise en compte lors de l'évaluation des émetteurs privés. Notre équipe de recherche ESG, avec le soutien du département des risques de **Candriam**, surveille l'exposition des entreprises dans lesquelles nous sommes investis à des régimes oppressifs.

La politique d'exclusion de Candriam détaille notre approche des émetteurs ayant des activités dans des régimes oppressifs.<sup>10</sup>

Dans nos stratégies durables, cette politique s'applique comme suit :

- Les émetteurs dont plus de 10 % des activités proviennent de régimes oppressifs sont exclus du portefeuille ;
- **Pour les émetteurs auxquels le portefeuille a une exposition comprise entre 5 et 10 % nous avons un engagement systématique ;**
- Si l'exposition des émetteurs est inférieure à 5 %, aucune mesure n'est requise, mais le seuil est surveillé.

Candriam participe à divers groupes d'engagement tels que l'*Investor Alliance on Human Rights (IAHR)*, avec des mises à jour régulières et des briefings d'ONG telles que le *Business and Human Rights Resource Centre*, *Amnesty International*, *AccessNow*, et *Heartland Initiative*. Ces engagements collaboratifs alimentent notre analyse, mais dans certains cas, nous nous entretenons aussi individuellement avec les

émetteurs. Nous nous concentrons ici sur ces engagements directs.

## Objectif d'engagement

Cette campagne d'engagement est supervisée par notre Sustainability Risk Committee, dont le rôle est de faciliter l'alignement entre les résultats de la recherche ESG, la gestion des risques et de controverse ESG à l'échelle de l'entreprise et les activités d'engagement de Candriam.

L'objectif de notre engagement est de comprendre :

- La stratégie de l'entreprise investie dans ces pays, la qualité de la gouvernance en place,
- Les mesures de gestion et d'atténuation des risques prises,
- Le type d'engagement des parties prenantes réalisé par l'entreprise bénéficiaire, le cas échéant,
- Le niveau d'implication de l'entreprise détenue avec des entités liées au gouvernement ou des entités sanctionnées.

Pour mieux éclairer nos décisions d'investissement, nous mettons toujours en balance **les risques et les dommages causés par la présence d'une entreprise dans un régime oppressif et les avantages qu'elle procure aux parties prenantes locales dans ces pays.**

Depuis 2021, deux événements majeurs nous ont amenés à mener des actions d'engagement avec un certain nombre d'entreprises sur leur exposition aux régimes oppressifs.

<sup>9</sup> Voir notre livre blanc sur la durabilité souveraine et notre discussion sur les autocraties et les démocraties sur <https://www.candriam.com/en-be/professional/insight-overview/topics/esg/sustainability-in-the-age-of-the-grey-swan/>

<sup>10</sup> Pour plus de détails, veuillez vous référer à la politique d'exclusion de Candriam, <https://www.candriam.com/siteassets/medias/publications/brochure/corporate-brochures-and-reports/exclusion-policy/candriam-exclusion-policy.pdf>

## Myanmar

À la suite du coup d'État militaire de février 2021 au Myanmar, nous avons contacté 19 émetteurs ayant une présence importante dans ce pays, en août 2021 puis en février 2022, afin de comprendre leurs positions, d'obtenir un aperçu des mesures qu'ils ont prises pour atténuer les risques pour leurs employés, leurs actifs et leurs parties prenantes et, en particulier, d'évaluer leur implication dans des entités liées à la junte.

Parallèlement, nous avons également rejoint une coalition d'investisseurs ciblant deux grandes sociétés pétrolières et gazières présentes au Myanmar, situation complexe nécessitant une approche responsable.

**Quatre situations à haut risque ont été identifiées dans le cadre de nos actions d'engagement**, et ces informations ont eu un impact négatif sur notre opinion ESG de l'émetteur.

## Russie/Ukraine

Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, nous avons contacté en décembre 2022 19 émetteurs exposés à la Russie. Nous avons discuté de leurs stratégies de sortie ou de retrait progressif, de la gestion des crises, de gestion des risques et de risque de réputation. Nous avons également discuté de la manière dont les sanctions empêchaient ou retardaient certaines sorties.

- **Sur les 19 entreprises contactées, 16 avaient déjà mis en œuvre une stratégie de sortie**, étaient en train de céder leurs actifs, avaient réduit progressivement leurs activités en Russie ou s'étaient fermement engagées à le faire.
- **Trois entreprises affichaient des niveaux de risque particulièrement élevés** en raison de stratégies de sortie lentes ou vagues, avec peu d'actions concrètes



depuis le début du conflit. Pour ces entreprises, leurs activités en Russie représentaient soit une longue histoire, soit un actif très important. Cela explique leur relative réticence à agir rapidement. Des contacts téléphoniques nous ont permis de souligner nos préoccupations auprès de ces émetteurs et d'obtenir des éclaircissements supplémentaires sur la gouvernance en place ainsi que sur la solidité de leur gestion des risques. Les analystes ESG concernés suivent de près les diverses situations, en collaboration avec notre comité des risques liés au développement durable.

## Prochaines étapes

Toutes les situations à haut risque identifiées par cet engagement seront suivies de près par l'analyste ESG. Nous organiserons également d'autres contacts téléphoniques au cours de l'année 2023 pour suivre l'évolution des trois situations à haut risque liées à la guerre entre la Russie et l'Ukraine..

Cette campagne d'engagement complet sera répétée chaque année, lorsque le département des risques mettra à jour les seuils de revenus pour les régimes oppressifs. L'équipe de recherche ESG et l'équipe d'engagement ESG continuent à mettre à jour la liste des entreprises qui nécessitent une démarche d'engagement .

# Le capital humain dans les petites et moyennes entreprises

Déclencheur de l'engagement	Sujets d'engagement	Objectifs principaux de l'engagement	Facteurs ESG concernés/couverts	Principaux ODD concernés/couverts	Thèmes de conviction concernés/couverts	Principales incidences négatives concernées/couvertes
Demande de l'équipe d'investissement	<p>Relations avec le personnel</p> <p>Recrutement et fidélisation - Généralités</p> <p>Formation et gestion de carrière</p> <p>Conditions de travail - Santé et sécurité</p> <p>Recrutement et fidélisation - Diversité et inclusion</p>	Encourager la divulgation de plus d'informations	S			N/R



**Christian Solé**  
Deputy Head  
of Fundamental  
European Equity

## Christian, qu'est-ce qui a déclenché votre demande pour cette campagne d'engagement ?

Notre conviction est que le capital humain est un atout essentiel pour les petites entreprises. Les environnements opérationnels très compétitifs et la croissance généralement rapide des entreprises européennes de petite et moyenne capitalisation (PME)<sup>11</sup> peuvent mettre leurs employés à rude épreuve. En concurrence sur le même marché de l'emploi et des talents et confrontées aux mêmes attentes en matière d'information que les grandes entreprises, ces dernières peuvent être plus exposées aux risques liés au capital humain.

En tant qu'analyste et gestionnaire de portefeuille à la tête d'une équipe investissant dans les PME, nous avons jugé essentiel de comprendre la capacité de ces entreprises à attirer et à retenir les talents. Nous voulons mieux connaître la manière dont elles adaptent les pratiques en matière de ressources

humaines à leurs ambitions entrepreneuriales et aux défis spécifiques auxquels elles sont confrontées. Il s'agit notamment de comprendre comment ces entreprises suivent l'efficacité des mesures RH mises en place, ainsi que de partager les meilleures pratiques. L'équipe d'investissement, l'équipe ESG et l'engagement ont toutes joué un rôle actif.

## Quels sont les objectifs de cette campagne d'engagement spécifique et comment l'avez-vous abordée ?

L'objectif de ces dialogues systématiques avec les entreprises de petites et moyennes capitalisations était d'améliorer la divulgation des données relatives à la gestion du capital humain, de mieux comprendre les problèmes auxquels elles sont confrontées et les mesures de supervision qu'elles mettent en œuvre. Nous voulions souligner qu'en tant qu'investisseurs, nous sommes convaincus qu'une meilleure gestion du capital humain permet d'améliorer les performances des entreprises. Nous souhaitons également que les entreprises dans lesquelles nous investissons nous considèrent comme leurs partenaires dans ce domaine.

Notre premier objectif est d'encourager et de guider la divulgation d'indicateurs clés de performance

<sup>11</sup> Nous définissons les SMID comme des entreprises dont la capitalisation boursière est inférieure ou égale à 16 milliards d'euros, revue annuellement, et qui sont alignées sur le MSCI.

élémentaires mais significatifs, et d'encourager d'autres mesures. Le choix et la logique des KPI sont au cœur de leur succès en tant qu'outil de gestion, ainsi que de leur utilité pour les investisseurs. En raison de la participation historique de Candriam à l'initiative collaborative de divulgation des données sur la main-d'œuvre, nous avons compris à l'avance qu'il peut être difficile d'établir des rapports adéquats sur la main-d'œuvre, même pour les grandes entreprises dotées de larges capacités de reporting. En septembre 2020, notre équipe ESG a commencé à compiler les indicateurs publics existants en vue d'une analyse préliminaire du groupe d'entreprises identifiées comme prioritaires par l'équipe d'investissement. Nous avons ensuite commencé à échanger avec les entreprises, et à partager avec elles les meilleures pratiques, ce qui leur permet de se comparer à leurs pairs. Nous avons également expliqué ce qui motivait notre intérêt pour certains de ces ICP.

#### **Deux ans plus tard, quel est votre bilan ?**

Nous avons interrogé plus de 60 entreprises sur 13 indicateurs clés de performance liés à six thèmes :

- Démographiques de la main-d'œuvre
- Organisation et structure du travail,
- Stabilité de la main-d'œuvre,
- Recrutement et développement des employés,
- Pratiques d'engagement des salariés, et
- Gestion de la crise de la Covid-19.

Le taux de réponse a été de plus de 70 % ! En outre, cette campagne a ouvert des perspectives à des directions qui jusque là n'avaient pas communiqué auparavant dans le cadre d'un dialogue standard (c'est-à-dire plus axé sur les finances).

La phase de « collecte de données » des ICP existants et leur analyse nous ont permis d'identifier cinq entreprises en retard en termes de divulgation, de pratiques ou des deux. La collaboration avec l'équipe ESG a été fructueuse, car nous avons comparé et affiné ensemble nos points de vue sur l'interprétation des indicateurs liés au capital humain. Nous avons même impliqué le département des ressources

humaines de Candriam dans ces discussions pour savoir si nos attentes étaient réalistes.

Après avoir harmonisé nos points de vue pour parler d'une seule voix, les équipes d'analyse ESG et de gestion participent aux appels avec les entreprises et partagent leurs points de vue en soutenant l'amélioration des pratiques dans ce domaine. Ce sont de bonnes occasions d'entendre les défis de ce type d'entreprise, dans la mise en place de systèmes d'information adéquats, et dans le maintien et l'augmentation de leur attractivité et de leurs capacités de rétention.



Les entreprises cibles apprécient certainement que nous fassions l'effort de leur remettre des rapports décrivant les pratiques du secteur, le niveau de performance qui déclenche des inquiétudes de notre part et les questions de suivi que nous pouvons poser. Nous complétons cette phase par des questions destinées à recueillir des informations plus qualitatives et à compléter les indicateurs clés de performance quantitatifs.

#### **Comment voyez-vous l'évolution de cette campagne ?**

Nous continuerons bien sûr à étudier de près la gestion du capital humain des petites et moyennes entreprises européennes faisant partie des portefeuilles de Candriam. Nous continuerons à suivre les entreprises déjà ciblées par notre campagne afin d'étudier non seulement l'évolution de leur divulgation des indicateurs clés de performance en matière de gestion du capital humain, mais aussi d'autres sujets.

Pour un sous-ensemble plus restreint de ces entreprises, nous nous engagerons à titre individuel sur des sujets spécifiques. Par exemple, nous pourrions interroger les entreprises ayant des stratégies d'expansion particulièrement ambitieuses sur leurs capacités de recrutement dans un marché du travail particulièrement tendu. Nous nous appuierons également sur des recherches internes récentes sur les indicateurs ESG dans la rémunération des dirigeants, que nous avons menées sur des sociétés de plus grande capitalisation. L'idée est de soutenir la mise en œuvre de ces mesures dans les PME et, en ce qui concerne les mesures sociales, d'orienter, de remettre en question et de soutenir les choix de la direction.

# Diversité

Déclencheur de l'engagement	Sujets d'engagement	Objectifs principaux de l'engagement	Facteurs ESG concernés/couverts	Principaux ODD concernés/couverts	Thèmes de conviction concernés/couverts	Principales incidences négatives concernées / couvertes
Thématique	Recrutement et fidélisation Diversité et inclusion Égalité de rémunération Diversité et expertise du conseil d'administration	Décision éclairée	SG			PAI 12. Écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes  PAI 13. Diversité des sexes au sein du conseil d'administration



**Theany Bazet**  
Fund Manager  
- Thematic Global Equities

## Theany, comment êtes-vous devenue leader sur les initiatives d'engagement de notre Candriam en matière de diversité ?

Chez Candriam, nous étions déjà de plus en plus conscients de l'interaction entre les mouvements sociaux tels que #MeToo et Black Lives Matter et les investissements, mais la pandémie a vraiment mis en lumière les inégalités sociales pressantes et le fardeau particulier qui pèse sur les femmes. En tant que gestionnaire de fonds au sein de l'équipe Thematic Global Equities, nos investissements se concentrent sur quatre mégatendances à long terme : la démographie, la santé, la technologie et l'environnement. Comment analyser tendances en croissance structurelle sans analyser les questions de diversité ?

L'égalité entre les sexes n'est pas seulement un objectif de développement durable en soi, mais aussi une condition préalable à la réalisation de plusieurs autres objectifs de développement durable. Il était naturel de lancer une stratégie d'investissement dans les leaders de l'équité entre

les sexes, c'est-à-dire les entreprises qui reconnaissent et promeuvent volontairement l'égalité entre les sexes en recrutant, en encourageant et en retenant les talents féminins à tous les niveaux, tout en promouvant des politiques qui favorisent l'égalité des conditions pour tous. Candriam avait déjà publié un livre blanc sur les raisons pour lesquelles les investisseurs ont besoin de diversité dans les entreprises dans lesquelles ils investissent.<sup>12</sup> En tant qu'investisseurs responsables, nous pensons que l'engagement est un outil puissant pour conduire le changement au niveau de l'entreprise, car nous nous engageons activement avec les cadres dirigeants sur leurs visions et la façon dont ils prévoient de les mettre en pratique.

La stratégie d'investissement exige de passer à cette étape suivante, d'aller au-delà de nos recherches et d'étudier des exemples concrets d'entreprises qui défendent déjà ces thèmes. En collaboration avec nos spécialistes de la gouvernance et du vote ESG, nous avons donc conçu une campagne sur la diversité et l'inclusion, qui cible plus de 90 entreprises internationales à l'aide d'un cadre de questions spécifiques. Cette campagne a été menée à bien en 2021, avec un dialogue ad hoc avec les entreprises américaines et britanniques en retard sur leurs homologues, et

<sup>12</sup> Diversité ethnique : pourquoi les investisseurs ne peuvent pas se permettre de rester silencieux. Février 2021, <https://www.candriam.com/en-be/professional/search/?q=diversity>



un examen de l'évolution de la réglementation en termes de diversité ethnique au niveau du conseil d'administration.

**Avec les améliorations que l'on voit dans la qualité et de la disponibilité des données sur la diversité, quelle est la valeur ajoutée de l'engagement pour votre stratégie d'investissement ?**

Bien que notre processus d'investissement soit fortement quantitatif, les données et l'engagement sont complémentaires, surtout si l'on garde à l'esprit notre double objectif de matérialité. En effet, les données se sont considérablement améliorées ces dernières années, des prestataires comme Equileap s'étant même spécialisés dans ce type de données. En combinant les données existantes sur la diversité, telles que le pourcentage de femmes au sein de la main-d'œuvre, de la direction ou du conseil d'administration, l'écart de rémunération, etc. avec notre analyse ESG interne, notre engagement peut être mieux ciblé, plus pertinent et plus utile lorsque nous entrons en contact avec la direction d'une entreprise.

Les données quantitatives seules ne permettent pas à un gestionnaire de fonds de s'assurer que la diversité des genres est bien gérée, c'est pourquoi l'engagement continuera à nourrir notre prise de décision en matière d'investissement. En nous engageant auprès des cadres dirigeants, nous pouvons mieux évaluer la culture de l'entreprise et la manière dont les valeurs et la stratégie s'accordent. L'engagement permet de savoir si et comment les stratégies s'enracinent dans les pratiques quotidiennes, « et si » la direction « s'approprie » réellement ce sujet. La diversité n'est pas seulement une question d'équité, elle donne aussi un aperçu du potentiel d'une entreprise, de son innovation et de sa capacité d'adaptation face au changement. En ce sens, les échanges sur la diversité offrent des perspectives sur les spécificités de la main-d'œuvre et des marchés, sur les défis en matière de recrutement et de rétention du personnel et, bien sûr, sur les capacités de gestion associées. Ces échanges nous permettent de mieux connaître l'entreprise investie et de renforcer

nos convictions en matière d'investissement (ou de désinvestissement !).

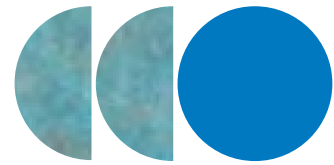
**Comment avez-vous abordé vos engagements directs en matière de diversité ?**

Nous avons contacté les entreprises par courrier électronique en expliquant les raisons de notre intérêt pour la diversité et l'inclusion. D'un point de vue financier, la recherche<sup>13</sup> a montré que les organisations inclusives et diversifiées sont plus innovantes et bénéficient généralement d'une plus grande motivation et d'une plus grande fidélité des employés. Nous avons lancé une deuxième campagne sur la représentation ethnique au sein des conseils d'administration, qui englobait des considérations réglementaires alors que de nouvelles règles étaient sur le point d'être mises en œuvre sur certains marchés.

Dans chaque cas, notre principal objectif était de comprendre les défis auxquels chaque entreprise est confrontée, de continuer à rassembler les meilleures pratiques et de renforcer notre conviction sur chacun de nos avis d'entreprise. Le taux de réponse combiné pour les deux campagnes a été d'environ 40 % sur les 95 entreprises contactées.

Au cours de nos missions, nous avons eu l'occasion de nous entretenir tant avec des cadres supérieurs qu'avec des professionnels des ressources humaines et de la diversité et de l'inclusion, ces derniers étant enthousiastes à l'idée d'échanger avec nous sur ce sujet en constante évolution. Outre les connaissances acquises, nos conversations ont permis d'améliorer la façon dont Candriam évalue désormais les performances des entreprises, et même la façon dont nous votons en tant qu'actionnaires. Au fil des engagements, nous avons revu à la hausse nos attentes pour les marchés hors d'Europe (nous étions traditionnellement plus stricts en matière de diversité des genres en Europe que sur les autres marchés). Aujourd'hui, nous adaptons spécifiquement notre vote pour tenir compte des réglementations locales en matière de diversité ethnique, étant donné que les rapports sur la diversité ne sont pas autorisés dans tous les pays.

<sup>13</sup> Par exemple, McKinsey, mai 2020, <https://www.mckinsey.com/featured-insights/diversity-and-inclusion/diversity-wins-how-inclusion-matters>



### **Pouvez-vous nous faire part des meilleures pratiques de certaines de nos entreprises bénéficiaires en matière de diversité ?**

J'ai trois exemples, chacun se rapportant à un ICP différent dans notre processus d'investissement.

- **Éviter les goulots d'étranglement.** Le recrutement de contrats à court terme pénalise la diversité, qu'il s'agisse de facteurs spécifiques au genre, socio-économiques ethniques, liés à l'âge ou autres. Le panel de candidats initial doit être élargi pour obtenir un certain niveau de diversité dans les étapes suivantes du recrutement. Un meilleur vivier ne suffit pas à garantir à des candidats d'origines plus diverses une chance équitable d'être embauchés. Il est donc essentiel de veiller à ce que tous les participants impliqués dans le processus, et les décisionnaires, partagent la même compréhension, bénéficient de formations régulières, et évalués au travers d'enquêtes.
- **Éviter de perpétuer les écarts de rémunération.** Les écarts de rémunération injustifiés se rencontrent dans tous les secteurs et se perpétuent lors du recrutement. Une pratique appliquée par l'une de nos entreprises engagées était frappante par sa simplicité - ne pas demander au candidat son salaire précédent ou ses attentes salariales.
- **Améliorer l'équilibre professionnel et personnel.** Plusieurs entreprises avec lesquelles nous nous sommes entretenus s'efforcent clairement d'homogénéiser les congés de maternité et de paternité payés dans les différents pays où elles opèrent. Dans certains cas, l'égalisation signifiait offrir trois à cinq semaines de plus que l'exigence légale dans certaines juridictions.

Ces efforts simples devraient devenir des pratiques courantes.

### **En tant que co-présidente de l'initiative collaborative, le 30% Club France Investor Group (le « 30% Club »), pouvez-vous expliquer comment l'engagement collaboratif complète notre engagement direct ?**

En 2022, Candriam a uni ses forces à celles de 15 autres investisseurs institutionnels à la tête de 6 000 milliards d'euros d'actifs sous gestion, créant ainsi un message audacieux lorsque nous nous adressons en tant que groupe aux entreprises publiques. Le groupe cherche à avoir des discussions ouvertes avec les entreprises françaises du SBF 120<sup>14</sup>, ce qui nous permet d'élargir notre champ d'action. Cet engagement étant ce@u niveau national, la France est un pays qui connaît des développements juridiques intéressants tels que la loi Rixain (qui s'ajoute à la loi Copé-Zimmerman), qui exigera que 40 % des sièges des conseils d'administration soient occupés par des femmes d'ici à 2030.




Cet effort s'ajoute à notre apprentissage continu, nous aidant à identifier les points bloquants pour faire progresser la diversité des genres, tout en espérant inspirer le changement par le partage des meilleures pratiques dans un rapport annuel. Le rapport du Club 30% France 2022<sup>15</sup> présente de beaux exemples des 18 actions d'engagement menées tout au long de l'année. En 2023, nous prévoyons d'accéder à deux fois plus d'entreprises, alors restez à l'écoute !

**Pour en savoir plus sur le Club 30%, consultez notre section sur l'engagement collaboratif.**

<sup>14</sup> Indice boursier français.

<sup>15</sup> Plus d'informations sous [https://30percentclub.org/wp-content/uploads/2023/01/30CLUB\\_FR\\_2022-Annual-Report-1.pdf](https://30percentclub.org/wp-content/uploads/2023/01/30CLUB_FR_2022-Annual-Report-1.pdf)

# Kingspan Group Plc.

Déclencheur de l'engagement	Sujets d'engagement	Objectifs principaux de l'engagement	Facteurs ESG concernés/couverts	Principaux ODD concernés/couverts	Thèmes de conviction concernés/couverts	Principales incidences négatives concernées / couvertes
Avant/après l'AGA, escalade	Sécurité des produits et des services Gouvernement d'entreprise - Indépendance du conseil d'administration Gouvernance d'entreprise - Diversité et expertise du conseil d'administration	Influencer les pratiques des émetteurs	SG	 		PAI 11. Absence de processus liés au Pacte mondial  PAI 13. Diversité des sexes au sein du conseil d'administration

## Contexte

Nous avons mené une action d'engagement auprès de Kingspan Group Plc sur un certain nombre de questions de gouvernance bien avant la tragédie de Grenfell, mais les questions supplémentaires mises en évidence par l'enquête sur la tour Grenfell et les lacunes qu'elle a identifiées ont conduit à un engagement plus actif de notre part.

## Objectif d'engagement

Armés des conclusions de l'enquête publique, notre engagement direct avec Kingspan en 2021 a porté sur les principales questions de gouvernance :

- Le manque de diversité au niveau du conseil d'administration a eu un impact sur la capacité à exercer un véritable contre-pouvoir face à l'équipe dirigeante.
- Le comité des nominations et de la gouvernance, chargé de nommer des administrateurs indépendants, était présidé par le plus haut dirigeant de l'entreprise, le PDG. Nous pensons que cela a contribué au manque de diversité mentionné ci-dessus.

Un rôle clé en matière de risque et de conformité, celui du président du comité d'audit et de conformité, était assumé par un administrateur qui ne semblait pas disposer de suffisamment de temps pour s'acquitter de cette tâche. À la suite de l'enquête publique, l'équipe de direction de Kingspan a géré avec habileté les mesures correctives recommandées. Toutefois, elle n'a pas répondu à nos attentes en matière de structure de gouvernance. Pour faire part de nos préoccupations à l'entreprise lors de l'AGA de 2021, nous avons voté contre l'élection de Gene Murtagh au motif qu'en tant que membre exécutif du conseil d'administration, il siégeait au comité des nominations et de la gouvernance, ce qui constitue une violation des pratiques reconnues en matière de bonne gouvernance. Nous avons voté contre l'élection de Michael Cawley et de Jost Massenberg en raison, respectivement, du nombre excessif de mandats extérieurs et du manque de diversité des genres.

En 2021, l'élection du PDG de l'entreprise a fait l'objet d'un désaccord de 10,6 %, tandis que l'opposition à l'élection de Michael Cawley était légèrement supérieure à 20 %. Cela peut être interprété comme un mécontentement des investisseurs à l'égard de la gouvernance de l'entreprise. Conformément à notre approche active du vote, nous avons eu plusieurs réunions en 2021 avec l'équipe de direction de Kingspan et ses représentants chargés des relations avec les investis-

seurs, abordant à la fois l'enquête Grenfell et les questions de gouvernance d'entreprise. Nous avons à nouveau exprimé les raisons de notre désaccord lors de l'assemblée générale annuelle de cette année-là, et nous avons également déclaré publiquement que nous allions déclencher une escalade dans l'engagement en contactant d'autres actionnaires pour discuter de nos préoccupations. Par la suite, entre juillet et décembre 2021, nous avons contacté les principaux actionnaires de Kingspan pour leur faire part de nos préoccupations. En 2022, nous avons uni nos forces à celles d'un autre investisseur pour nous mener un dialogue conjoint avec l'entreprise sur les trois questions de gouvernance d'entreprise susmentionnées.

## Réalisations

Tout au long de l'année 2022, nous avons eu des échanges fructueux avec l'entreprise sur une variété de sujets, mais plus particulièrement après la remise de notre lettre de collaboration, l'entreprise a organisé un appel avec Candriam pour confirmer cela :

- Le problème de l'overboarding du directeur Cawley avait été résolu.
- Le conseil d'administration était désormais indépendant à plus de 50 %.
- Le comité des nominations et de la gouvernance ne comprend aucun dirigeant et est indépendant à plus de 50 %.

## Prochaines étapes

Si nos principales préoccupations concernant les mandats extérieurs du président du comité d'audit et la présence d'un cadre au sein du comité des nominations et de la gouvernance sont désormais résolues, il nous reste un sujet à aborder avec l'entreprise avant la réunion de 2023, à savoir le renouvellement et la diversité du conseil d'administration.

En octobre 2022, l'entreprise a nommé Senan Murphy au conseil d'administration, ce qui peut être considéré comme un pas dans la bonne direction pour renforcer l'expertise du secteur. Nous pensons toujours que Kingspan bénéficierait d'un conseil d'administration composé d'un plus grand nombre d'experts sectoriels ayant des parcours diversifiés. Nous continuerons à dialoguer avec l'entreprise dans ce sens.

# Représentants des salariés

## Campagne d'engagement

Déclencheur de l'engagement	Sujets d'engagement	Objectifs principaux de l'engagement	Facteurs ESG concernés/couverts	Principaux ODD concernés/couverts	Thèmes de conviction concernés/couverts	Principales incidences négatives concernées / couvertes
Thématique	Représentation des salariés au conseil d'administration	Décision informée	SG			PAI 13. Diversité des sexes au sein du conseil d'administration



**Cemre Aksu**  
ESG Analyst, Governance Specialist  
Voting and Engagement

### **Cemre, pouvez-vous expliquer ce qui amené Candriam à lancer une campagne d'engagement sur la représentation des salariés au conseil d'administration?**

Les questions liées au capital humain prennent de l'ampleur pour les entreprises, et il est de plus en plus important que les intérêts et les points de vue des travailleurs soient intégrés dans les stratégies des entreprises. En tant que spécialiste du vote au sein de notre équipe ESG, nous avons échangé avec notre comité de vote par procuration et, en 2022, nous avons lancé cette campagne d'engagement direct afin de comprendre et de démontrer l'importance de la représentation des salariés au sein des conseils d'administration. En fin de compte, nous espérons refléter cette position dans nos futures directives de vote.

Comme de nombreux investisseurs, nous pensons qu'une gouvernance d'entreprise, qui inclut une participation significative des salariés, contribue à des salaires équitables, à l'investissement dans la gestion du capital humain et à l'équité salariale. Les recherches<sup>16,17</sup> suggèrent également que le fait d'accorder aux travailleurs des droits de contrôle formels améliore la formation de capital et génère plus de richesse pour les parties prenantes. De même, les entreprises où la représentation

des travailleurs est plus forte bénéficie d'une meilleure productivité du travail, d'un taux de rotation plus faible, de moins de grèves, de<sup>18</sup> et d'un niveau d'engagement plus élevé de la part des travailleurs. Cela génère de meilleures performances en matière d'intensité de la recherche et du développement, une meilleure satisfaction et une plus grande fidélité des clients<sup>19</sup> et, en fin de compte, des résultats plus élevés.

### **Combien d'émetteurs ont été contactés et comment ont-ils été sélectionnés ?**

Nous avons envoyé des lettres à 19 émetteurs en septembre 2022 afin de comprendre quels éléments sont pris en compte au cours du processus de nomination, dans quelle mesure les représentants des salariés siégeant au conseil d'administration reflètent les caractéristiques démographiques actuelles des salariés, et quels sont les canaux de communication entre les administrateurs salariés, les administrateurs non-salariés et le personnel. Les émetteurs cibles ont été sélectionnés en fonction du nombre de représentants siégeant au conseil d'administration, de la durée maximale de leur mandat et de la diversité des sexes parmi les représentants des salariés siégeant au conseil d'administration.

Sur la base de la répartition géographique, nous avons également contacté 9 syndicats dans les pays où les émetteurs sélectionnés sont incorporés, ainsi que la Confédération européenne des syndicats. Notre objectif est de comprendre les différentes approches du côté des syndicats et d'examiner si l'harmonisation sur ce

<sup>16</sup> <https://www.euractiv.com/section/economy-jobs/opinion/strong-codetermination-solid-companies-an-interview-with-prof-dr-michael-wolff/>

<sup>17</sup> <https://economics.mit.edu/sites/default/files/publications/HarjuJaegerSchoefer-9.pdf>

<sup>18</sup> <https://www.bruegel.org/2016/10/codetermination-in-germany-a-role-model-for-the-uk-and-the-us/>

<sup>19</sup> [https://www.factorhappiness.at/downloads/quellen/s17\\_harter.pdf](https://www.factorhappiness.at/downloads/quellen/s17_harter.pdf), page 273.

thème pourrait être envisagée au niveau de l'Union européenne. Malheureusement, nous n'avons reçu aucune réponse des syndicats que nous avons contactés.

### **Quelles sont nos conclusions ?**

Jusqu'à présent, nous avons eu des contacts téléphoniques avec sept entreprises basées en Allemagne, en Suède et au Danemark.

- Il n'y a pas d'harmonisation des règles régissant les représentations des travailleurs entre les pays. Certains pays sont plus familiarisés avec la représentation des travailleurs au niveau du conseil d'administration en raison de leur longue tradition de syndicalisation. Les réglementations existantes ne reflètent pas la mondialisation rapide et la diversité de la main-d'œuvre de ces entreprises. La représentation est principalement requise dans le pays où la société est basée, ce qui limite la représentation des employés basés en dehors du pays d'origine de l'entreprise.
- Il conviendrait de fournir des informations plus transparentes sur les canaux de communication utilisés entre les représentants des travailleurs et l'ensemble du personnel, en particulier pour les travailleurs basés en dehors du siège principal de l'entreprise. Étant donné que les représentants sont principalement nommés par les syndicats et les employés du pays d'incorporation, la question se pose de savoir comment et si les problèmes des employés d'autres régions sont pris en compte dans les discussions du conseil d'administration.
- Les lois locales interdisant l'implication des entreprises dans les élections de représentation des salariés, les entreprises ont tendance à rester silencieuses sur le sujet. Cela pourrait être interprété comme un manque de soutien de la part de l'entreprise pour promouvoir la participation à ces élections...
- À moins que la diversité des sexes ne soit garantie par la loi, la proportion de représentantes des travailleurs tend à se situer en deçà de nos standards habituels (33 % de diversité pour les entreprises européennes). En général, une faible représentation à ce niveau ne reflète pas la diversité de la main-d'œuvre globale.

Une question portait sur l'impact de leur mandat sur la capacité objective de poser des questions lors des

réunions du conseil d'administration. Comme nous n'avons pas de règles de rotation pour l'indépendance des représentants des salariés, la question est de savoir si les représentants des salariés qui siègent au conseil d'administration depuis plus de 12 ans (seuil généralement accepté pour la classification de l'indépendance d'un membre ordinaire du conseil d'administration) doivent être considérés comme affiliés à la direction et/ou aux actionnaires. Les réponses des entreprises et des représentants des travailleurs peuvent être regroupées en deux catégories. Un groupe estime qu'un mandat de longue durée donne aux représentants des salariés au conseil d'administration une confiance suffisante pour exprimer leur opinion lors des discussions du conseil d'administration. L'autre groupe partage notre préoccupation selon laquelle une règle de rotation globale devrait être introduite par les régulateurs.




La réponse la plus fréquente des directions à la question de la valeur ajoutée est que les représentants des travailleurs apportent une certaine perspective aux discussions. Par exemple, lorsque la discussion est placée à un niveau trop élevé, les représentants des travailleurs ayant une connaissance du terrain peuvent ancrer le sujet et fournir aux membres des informations techniques et de faisabilité. La représentation des salariés dans les comités présente un autre avantage lorsque les sujets deviennent spécifiques : le point de vue des salariés peut s'avérer très utile pour les discussions sur la rémunération des dirigeants, les nominations et le développement durable.

### **Quelles sont les prochaines étapes ?**

Au cours de la première phase de l'engagement, nous n'avons pas inclus les syndicats, car une vision plus locale est nécessaire pour inviter les contacts appropriés à cette partie des discussions. Cependant, nous nous rendons compte, au cours de nos conversations avec les entreprises, que certains changements ne peuvent être réalisés qu'en modifiant les réglementations locales et en collaborant avec les syndicats qui mènent de tels changements dans leurs régions. La prochaine phase consistera donc davantage à contacter les organismes de réglementation et les syndicats afin de déterminer s'il est possible d'harmoniser l'approche au sein de l'Europe et de maximiser les avantages de la présence de représentants des travailleurs à bord.

Notre comité de vote est régulièrement informé du déroulement de cet engagement.

# Campagne d'engagement post-Covid

Déclencheur de l'engagement	Sujets d'engagement	Objectifs principaux de l'engagement	Facteurs ESG concernés/couverts	Principaux ODD concernés/couverts	Thèmes de conviction concernés/couverts	Principales incidences négatives concernées/couvertes
Thématique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conditions de travail - Santé et sécurité</li> <li>Pratiques commerciales</li> <li>Recrutement et fidélisation</li> <li>Relations durables avec les partenaires commerciaux</li> <li>Conditions de travail chez les fournisseurs</li> </ul>	Décision informée	SG		 	-

## Contexte

La pandémie a changé les règles du jeu, tant au niveau individuel que collectif.

Après avoir étudié et débattu avec nos équipes d'investissement de la manière dont les relations avec les parties prenantes ont été affectées, et quels changements sont maintenant intégrés comme le « nouveau cours normal » des affaires pour les entreprises dans lesquelles Candriam investit, les équipes d'investissement et d'engagement ont mis en place un cadre d'engagement spécifique.

## Objectif d'engagement

Cette campagne post-Covid est issue de la campagne que nous avons lancée à la mi-2021, qui examinait l'impact de la pandémie sur la gestion du capital humain et la structure de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que les changements dans les modèles et les tendances de consommation.

Cette campagne a été élaborée en collaboration avec nos analystes ESG et avec les gérants et analystes de diverses stratégies d'investissement - stratégies d'actions fondamentales européennes et des marchés émergents, investissements thématiques et stratégies de crédit internationales. Les informations recueillies dans le cadre de cette campagne alimentent le cadre d'analyse ESG utilisé par nos analystes sectoriels, qui l'adaptent au nouvel ordre commercial post-Covid. C'est aussi l'occasion pour nos équipes d'investissement d'examiner comment l'évolution

des facteurs ESG contribue - ou non - à la stabilité financière des entreprises sur le site. Les échanges avec les entreprises ont systématiquement impliqué des représentants des équipes ESG et d'investissement.

Les 23 entreprises cibles ont été choisies par nos équipes d'investissement, de sorte qu'elles sont diversifiées en termes de zones géographiques et de classes d'actifs. La gestion hôtelière, la distribution, la distribution alimentaire et de boissons et de produits de première nécessité sont les principaux secteurs représentés dans le groupe ciblé.

## Réalisations

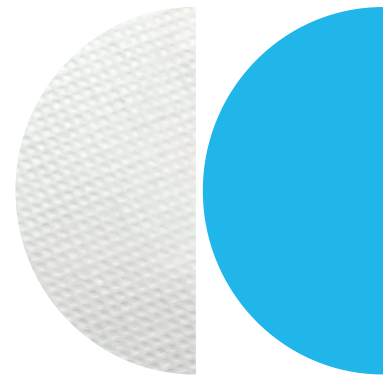
Les discussions ont montré que la plupart des changements déclenchés par la pandémie s'inscrivaient dans des tendances séculaires. L'accélération de la numérisation est probablement l'exemple le plus frappant. Les entreprises interrogées qui ont le moins souffert sont celles qui avaient identifié les tendances émergentes et les avaient déjà intégrées dans leurs plans stratégiques à court/moyen terme. Cet état d'esprit visionnaire ainsi que la capacité à maintenir l'investissement dans l'innovation et la mesure des attentes des consommateurs devraient définitivement rester au centre de l'analyse ESG lorsqu'il s'agit d'évaluer la résilience d'une entreprise.

Pour comprendre l'impact de la pandémie sur les stratégies à long terme de la chaîne d'approvisionnement, nous avons

évoqué la recherche de fournisseurs alternatifs ou nouveaux et la délocalisation de la production. Là encore, la crise n'a fait qu'accélérer les tendances existantes. Les business models internationaux, qui reposent sur une chaîne d'approvisionnement étendue et complexe, avaient déjà laissé apparaître certaines failles. Bien que les entreprises nous aient présenté diverses approches, aucune ne considérait les fournisseurs comme facilement interchangeables. Une connaissance approfondie des fournisseurs et des relations durables de longue date avec eux semblent cruciales.

La détérioration des conditions de travail chez les fournisseurs situés dans des pays présentant déjà des risques élevés en matière de main-d'œuvre est un autre élément qui prouve que les changements liés à la pandémie sont l'accélération d'une tendance existante. La situation a été aggravée par l'absence d'audits pendant la pandémie. Après des années d'amélioration, et alimenté par la migration forcée des populations, le travail forcé a fait son retour. Pour toutes ces raisons, les entreprises interrogées prévoient que les chaînes d'approvisionnement seront moins globales et plus locales à l'avenir.

Les entreprises sont globalement d'accord : tous les secteurs ont les mêmes difficultés à recruter après la pandémie. Les efforts et les ressources consacrés aux initiatives de recrutement et de rétention du personnel ont considérablement augmenté, mais la situation reste difficile et les projections démographiques confirment cette tendance. La gestion des ressources humaines doit être adaptée et redimensionnée pour répondre à des demandes nouvelles et plus spécifiques. Nous surveillons plus que jamais les ressources et les moyens alloués aux ressources humaines, ainsi que la mesure de leur efficacité.



## Prochaines étapes

Comme prévu, l'analyse ESG a intégré nos conclusions et nos équipes d'investissement ont acquis une vision plus claire des défis auxquels sont confrontées les entreprises dans lesquelles elles investissent. Pour l'analyse ESG, cette campagne a encore renforcé l'importance d'allouer des ressources à l'identification et à l'analyse des nouvelles tendances commerciales, l'importance de la diversité pour favoriser l'agilité et l'innovation, la nécessité d'un niveau de compréhension élevé de la chaîne d'approvisionnement et de ses défis spécifiques, l'importance relative des fournisseurs locaux, ainsi que la taille et l'efficacité de la fonction et des programmes en matière de ressources humaines. Cela façonnera non seulement notre analyse ESG, mais aussi nos initiatives d'engagement futures.

**Plus de détails sur cette campagne sont disponibles à l'adresse suivante :**

[https://www.candriam.com/en/professional/SysSiteAssets/medias/insights/sri-publications/engagement/post-covid--engagement--takeaways/2022\\_07\\_post\\_covid\\_takeaways\\_en\\_web.pdf](https://www.candriam.com/en/professional/SysSiteAssets/medias/insights/sri-publications/engagement/post-covid--engagement--takeaways/2022_07_post_covid_takeaways_en_web.pdf)

# Engagements collaboratifs.

**Candriam agit de manière responsable**, tant en tant qu'investisseur qu'en tant qu'entreprise. Nous joignons également nos forces à celles d'autres investisseurs pour avoir plus de poids lorsqu'il s'agit d'appeler les émetteurs à agir de manière responsable.

**Ces engagements collaboratifs** continuent à prendre de l'importance, car la communauté financière est de plus en plus sensibilisée aux questions ESG et les émetteurs sont confrontés à des demandes de plus en plus nombreuses. De nombreuses demandes de données étant de nature similaire, il est logique d'accroître l'information et la transparence tout en rationalisant les coûts de reporting pour les émetteurs. Les initiatives collectives peuvent être plus puissantes que les dialogues individuels lorsque des changements importants dans les pratiques de l'entreprise sont en jeu.









En 2022, nous avons ciblé 7 530 entreprises par le biais de nos dialogues collaboratifs et déclarations d'investisseurs, ce qui représente un total de 14 334 dialogues sur divers sujets ESG. Ces émetteurs que nous avons approchés représentent 89% des actifs sous gestion de Candriam, mesurés en tant qu'instruments d'entreprise (actions et obligations, lignes directes) dans les fonds ou des mandats dont Candriam assure la gestion. En ce qui concerne les émetteurs autres que les entreprises, tels que les entités souveraines, jusqu'à présent nous n'avons mené les engagements que par le biais de dialogues collaboratifs et déclarations d'investisseurs. Ces émetteurs non-entreprises représentaient en 2022 environ 93% des actifs sous gestion de Candriam sur ce type d'émetteurs (instruments obligataires).





## Engagements de Candriam en matière de développement durable.


Depuis 2006, date à laquelle nous sommes devenus l'un des signataires fondateurs des UN PRI, nous avons signé les déclarations suivantes, nous engageant à respecter ces principes supplémentaires.







Engagements et déclarations signés	ESG	Rejoint en / signé en	Thèmes de conviction
<b>PRI - principles for Responsible Investment</b>	ESG	2006	
<b>UNGC Call to Action on anti-corruption</b>	G	2014	
<b>G20 Energy Efficiency Investor Statement</b>	E	2015	
<b>Montreal Carbon Pledge</b>	E	2015	
<b>Paris Pledge for Action</b>	E	2015	
<b>Investor Statement on ESG credit ratings</b>	ESG	2017	
<b>Adhésion aux Green and Social Bond Principles</b>	ES	2017	
<b>Tobacco-Free Finance Pledge</b>	S	2018	
<b>The Investor Agenda</b>	E	2018	
<b>Commitment to support a just transition on climate change</b>	ESG	2018	
<b>Supporter des TCFD</b>	E	2021	
<b>Initiative "Net Zero Asset Managers" (NZAMI)</b>	E	2021	
<b>UK Stewardship Code 2020</b>	ESG	Candidature en 2022, approuvée en 2023.	

# Initiatives collaboratives à la fois nouvelles et en cours.

Initiatives collaboratives/ Type	ESG	Rejoint/ Renouvelé	Rôle de Candriam* Et déclencheur de l'initiative	Thèmes de conviction
<b>Sustainable Stock Exchanges</b> <i>Dialogue collaboratif</i>		2010	Soutien passif <i>Thématique</i>	
<b>Access to Medicine</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	S	2010	Rôles divers (actif, passif) <i>Thématique</i>	
<b>2013 - 22 Bangladesh Investor Initiative</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	SG	2013	Rôles divers (actif, passif) <i>Thématique</i>	
<b>Fiduciary Duty In the 21st Century Statement</b> <i>Déclaration d'investisseurs</i>		2017	Soutien passif <i>Thématique</i>	
<b>Climate Action 100+</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	E	2017	Rôles divers (actif, passif) <i>Thématique</i>	
<b>Plastic Solutions Investor Alliance</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	ES	2018	Rôles divers (actif, passif) <i>Thématique</i>	
<b>Investor expectations statement on Sustainable Palm Oil</b> <i>Déclaration d'investisseurs</i>		2018	Soutien passif <i>Thématique</i>	
<b>Lettre ouverte aux fournisseurs d'indices sur les exclusions d'armes controversées</b> <i>Déclaration d'investisseurs</i>		2018	Soutien passif <i>Thématique</i>	
<b>Déclaration d'investisseurs aux décideurs politiques de l'UE sur l'avenir du reporting d'entreprise</b> <i>Déclaration d'investisseurs</i>		2018	Soutien passif <i>Thématique</i>	
<b>Making Finance Work for People and Planet</b> <i>Déclaration d'investisseurs</i>		2019	Soutien passif <i>Thématique</i>	
<b>Mise en œuvre des droits du travail dans les activités et la chaîne d'approvisionnement d'Amazon</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	S	2019	Soutien actif <i>Événement exceptionnel / controverse</i>	
<b>Déclaration d'investisseurs sur le coton turkmène (SourcingNetwork)</b> <i>Déclaration d'investisseurs</i>		2019	<i>Thématique</i>	
<b>Initiative 2019-2022 pour la réduction de l'utilisation des pesticides et la gestion plus sûre des produits chimiques - Distribution de produits alimentaires</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	ES	2019	Rôles divers (actif, passif) <i>Thématique</i>	

Initiatives collaboratives/ Type	ESG	Rejoint/ Renouvelé	Rôle de Candriam* Et déclencheur de l'initiative	Thèmes de conviction
<b>Déclaration d'investisseurs sur la déforestation et les incendies de forêt en Amazonie</b> <i>Déclaration d'investisseurs</i>		2019	Thématique	
<b>Liée à CA100 – Comptabilité alignée sur les Accords de Paris, lettres aux comités d'audit</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	E	2019	Rôles divers (actif, passif) Thématique	
<b>Lobbying sur le climat, secteur extractif australien – Lettre ouverte</b> <i>Déclaration d'investisseurs</i>		2019	Thématique	
<b>CHRB – Déclaration d'investisseurs appelant les entreprises à améliorer leurs performances en matière de droits de l'homme 2020–22</b> <i>Déclaration d'investisseurs</i>	S	2020	Rôles divers (actif, passif) Thématique	
<b>Investors Policy Dialogue on Deforestation</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	E	2020	Soutien actif Thématique	
<b>Washing Machine Plastic Microfibre Filters Initiative</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	E	2020	Rôles divers (actif, passif) Thématique	
<b>Engagement collaboratif sur le travail forcé des Ouighours dans la chaîne d'approvisionnement</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	S	2020	Rôles divers (actif, passif) Événement exceptionnel / controverse	
<b>Collaboration d'investisseurs BBFAW sur le bien-être des animaux de ferme 2021–22</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	ES	2021	Soutien passif Thématique	
<b>Access to Nutri-ion Index 2021 – 2022</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	S	2021	Rôles divers (actif, passif) Thématique	
<b>Projet de mine de charbon à coke de Cumbria, Lettre au Premier ministre britannique</b> <i>Déclaration d'investisseurs</i>		2021	Événement exceptionnel / controverse	
<b>Barclays / Engagement en matière de politique énergétique, mené par ShareAction</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	E	2021	Soutien passif Thématique	
<b>CDP – Science Based Target Campaign 2021–22</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	E	2021	Soutien passif Thématique	
<b>Lettre des investisseurs aux banques mondiales sur le changement climatique et la biodiversité (menée par Shareaction)</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	E	2021	Rôles divers (actif, passif) Thématique	
<b>Corporate Accountability for Digital Rights 2021–22</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	S	2021 Renouvellement, soutenu depuis 2018	Rôles divers (actif, passif) Thématique	
<b>FAIRR Where's the Beef Statement</b> <i>Déclaration d'investisseurs</i>	E	2021	Soutien passif Thématique	

Initiatives collaboratives/ Type	ESG	Rejoint/ Renouvelé	Rôle de Candriam* Et déclencheur de l'initiative	Thèmes de conviction
<b>Prise de position de l'IIGCC – vote sur les plans la transition</b> <i>Déclaration d'investisseurs</i>		2021	<i>Thématique</i>	
<b>Net Zero Proxy Advice – Lettre des investisseurs de l'IIGCC aux conseillers en vote par procuration</b> <i>Déclaration d'investisseurs</i>	E	2021	Soutien passif <i>Thématique</i>	
<b>Healthy Market Initiative – menée par ShareAction (y compris la résolution 2022 d'Unilever sur les produits sains)</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	SG	2021	Soutien actif <i>Thématique</i>	
<b>Lettre d'investisseurs – Lier l'accès aux vaccins à la rémunération des dirigeants de l'industrie pharmaceutique</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	SG	2021	Rôles divers (actif, passif) <i>Thématique</i>	
<b>NOUVEAU</b> <b>Workforce Disclosure Initiative 2022</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	SG	2022 Renouvellement, soutenu depuis 2017	Rôles divers (actif, passif) <i>Thématique</i>	
<b>NOUVEAU</b> <b>2022 – IIGCC Banks Engagement</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	E	2022	Rôles divers (actif, passif) <i>Thématique</i>	
<b>NOUVEAU</b> <b>2022 Nomination sales in Italy avec Assogestioni</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	G	2022	Soutien actif <i>Événement exceptionnel / controverse</i>	
<b>NOUVEAU</b> <b>2022 Investor Statement In Support of EU Digital Rights Regulations</b> <i>Déclaration d'investisseurs</i>	S	2022	Soutien passif <i>Thématique</i>	
<b>NOUVEAU</b> <b>SoC Transparency 1.5D – Résolution</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	E	2022	Soutien actif <i>Thématique</i>	
<b>NOUVEAU</b> <b>2022 Lettre à Starbucks sur la représentation des travailleurs</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	S	2022	Soutien actif <i>Événement exceptionnel / controverse</i>	
<b>NOUVEAU</b> <b>CDP Climate 2022</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	E	2022 Renouvellement, soutenu depuis 2004	Rôles divers (actif, passif) <i>Thématique</i>	
<b>NOUVEAU</b> <b>CDP Water 2022</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	E	2022 Renouvellement, soutenu depuis 2010	Rôles divers (actif, passif) <i>Thématique</i>	
<b>NOUVEAU</b> <b>CDP Forest 2022</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	E	2022 Renouvellement, soutenu depuis 2009 par le Forest Footprint Disclosure Project (projet de divulgation de l'empreinte forestière)	Rôles divers (actif, passif) <i>Thématique</i>	

Initiatives collaboratives/ Type	ESG	Rejoint/ Renouvelé	Rôle de Candriam* Et déclencheur de l'initiative	Thèmes de conviction
<b>NOUVEAU</b> <b>Sustainable Protein 2022</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	E	2022 Renouvellement, soutenu depuis 2017	Rôles divers (actif, passif) <i>Thématique</i>	
<b>NOUVEAU</b> <b>Investor Initiative on Responsible Care - menée par UNI Global</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	S	2022	Rôles divers (actif, passif) <i>Thématique</i>	
<b>NOUVEAU</b> <b>2022 Engagement souverain de l'Australie sur le climat</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	E	2022	Soutien actif <i>Thématique</i>	
<b>NOUVEAU</b> <b>2022 UNPRI Tax Reference Group</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	S	2022	Rôles divers (actif, passif) <i>Thématique</i>	
<b>NOUVEAU</b> <b>2022 Global Investor Statement to Governments on the Climate Crisis</b> <i>Déclaration d'investisseurs</i>	ES	2022 Renouvellement, soutenu depuis 2009	Soutien passif <i>Thématique</i>	
<b>NOUVEAU</b> <b>30pct Club FR</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	SG	2022	Rôles divers (actif, passif) <i>Thématique</i>	
<b>NOUVEAU</b> <b>WBA Investor Engagement on Ethical AI</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	ESG	2022	Rôles divers (actif, passif) <i>Thématique</i>	
<b>NOUVEAU</b> <b>WBA Investor Statement on Ethical AI</b> <i>Déclaration d'investisseurs</i>	ESG	2022	Rôles divers (actif, passif) <i>Thématique</i>	
<b>NOUVEAU</b> <b>FAIRR Biodiversity – Waste &amp; Pollution</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	E	2022	Soutien actif <i>Thématique</i>	
<b>NOUVEAU</b> <b>2022 PRI Advance – Human Rights</b> <i>Dialogue collaboratif</i>	S	2022	Rôles divers (actif, passif) <i>Thématique</i>	
<b>NOUVEAU</b> <b>Déclaration des signataires du secteur financier lors de la COP15</b> <i>Déclaration d'investisseurs</i>	E	2022	Soutien passif <i>Thématique</i>	

\*Note : En fonction des cibles, notre soutien peut être actif, passif ou en tant que leader de l'initiative


Source : Candriam, et des sites web d'initiatives individuelles

# Nouvelles initiatives – en bref.

## Initiatives auxquelles nous avons adhéré en 2022 pour la première fois.

En 2022, nous avons rejoint vingt *nouvelles initiatives*. L'ESG étant désormais "à la mode" et de nombreuses autres initiatives étant lancées, parfois même en concurrence sur des sujets similaires, nous devons établir des priorités. Nous allouons nos ressources en respectant nos trois priorités de long terme fixées en 2014, à savoir la transition énergétique,

les conditions de travail équitables et l'éthique des affaires, et en jugeant de la probabilité d'ajouter de la valeur à notre processus d'investissement ou de faire la différence sur le sujet. Nous décrivons ci-dessous onze de ces vingt projets, ainsi que les principales incidences négatives (PAI - Principle Adverse Impacts) concernées

<b>Déclaration d'investisseurs de la World Benchmarking Alliance sur l'intelligence artificielle éthique et l'Engagement Alliance</b>	Thématique	Technologie et démocratie Technologie et confidentialité des données Systèmes efficaces de gestion des risques UNGC Droits de l'homme	Influencer les pratiques des émetteurs	Rôles divers (actif, passif)	SG	
---	------------	--	--	------------------------------	----	---



**PAI 10. Pacte mondial et violation des règles de l'OCDE**

**PAI 11. Absence de processus liés au Pacte mondial**

La déclaration d'investisseurs **World Benchmarking Alliance on Ethical AI** promeut le respect des droits de l'homme et le principe de « ne laisser personne de côté » dans le cadre de l'expansion de l'intelligence artificielle (IA). L'Alliance encourage les entreprises à mettre en œuvre des politiques et des mécanismes visant à garantir le développement et l'application éthiques de l'IA, tout d'abord en demandant spécifiquement aux entreprises de s'engager à respecter les principes du développement et de l'application éthiques de l'IA. Une telle divulgation indiquera que l'entreprise accorde une attention sérieuse à cette question au plus haut niveau de la direction.

L'étude comparative sur l'inclusion numérique (DIB) de la *World Benchmarking Alliance* (WBA) suit les performances des entreprises de technologie numérique les plus influentes au monde dans quatre domaines de l'inclusion numérique : l'amélioration de l'accès universel aux technologies numériques, l'amélioration des compétences numériques à tous les niveaux, la promotion d'une utilisation digne de confiance et la mise en place d'innovations ouvertes et éthiques. **L'une des principales conclusions de l'étude est que seules 20 des 150 entreprises de technologie numérique divulguent leurs engagements en matière de principes d'intelligence artificielle éthique.** Alors que de nombreuses entreprises numériques ont consacré des pages aux avantages et au potentiel de l'IA, peu d'entre elles ont exprimé des inquiétudes quant aux risques.

Suite à cette déclaration et à l'analyse comparative, le WBI s'engage en tant que groupe avec des entreprises spécifiques. Cette initiative du WBI rassemble de multiples parties prenantes autour de la question cruciale de l'IA éthique afin de faire progresser les pratiques des entreprises et d'induire un changement de système.

En tant qu'investisseurs, nous considérons que l'absence d'engagement en faveur d'un ensemble de principes éthiques en matière d'IA présente un risque considérable, à la fois pour les entreprises dans lesquelles nous investissons et, plus largement, pour les droits humains fondamentaux des individus et le développement durable de la société. Nous pensons qu'un engagement en faveur des principes éthiques de l'IA est un élément clé des changements systémiques nécessaires à une transformation numérique inclusive et digne de confiance. C'est pourquoi nous menons une action coordonnée pour faire en sorte qu'un nombre nettement plus important d'entreprises s'engagent en faveur d'une IA éthique.

**Candriam est l'investisseur principal dans l'engagement auprès d'une entreprise, un fabricant chinois de matériel technologique.**

Notre engagement auprès de cet émetteur se poursuit en 2023, dans le cadre de notre suivi des engagements pris par cette entreprise en matière d'IA éthique.

<b>Advance - Une initiative sociale et de défense des droits de l'homme menée par les PRI</b>	Thématique	Droits de l'Homme	Influencer les pratiques des émetteurs	Leader sur 1 émetteur Co-leader sur 2 émetteurs	SG	
---	------------	-------------------	--	--	----	---



### PAI 10. Pacte mondial et violation des règles de l'OCDE

Advance est une initiative collaborative menée par les Principes pour l'investissement responsable (PRI) lancée fin 2022 pour que les investisseurs institutionnels agissent de concert afin de faire progresser les droits de l'homme et les questions sociales. Plus précisément, les investisseurs utilisent leur influence collective sur les entreprises et les autres décideurs pour obtenir des résultats positifs pour les travailleurs, les communautés et la société.

Les attentes suivantes ont été formulées à l'égard des entreprises :

- **Mettre pleinement en œuvre les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme** (UNGP) - les orientations et les garde-fous de la conduite des entreprises en matière de droits de l'homme ;
- Aligner le lobbying et l'engagement politique des entreprises sur leur responsabilité en matière de respect des droits de l'homme ;

- Approfondir les progrès sur les questions les plus graves en matière de droits de l'homme dans leurs activités et dans l'ensemble de leurs chaînes de valeur.


### Quarante entreprises des secteurs de l'extraction et des services aux collectivités seront visées par cette initiative.

Les PRI fournissent un soutien administratif important pour cet engagement, ainsi qu'une expertise en matière d'engagement et de durabilité. Les PRI publieront des rapports d'avancement annuels accessibles au public afin de fournir à tous les investisseurs et autres parties prenantes une mise à jour régulière des progrès réalisés dans le cadre de l'initiative par rapport à l'objectif fixé.

- L'initiative a été approuvée par 220 investisseurs représentant 30 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion.
- Parmi ceux-ci, 121 investisseurs jouent un rôle actif en s'engageant auprès des entreprises cibles.

Candriam est **l'investisseur principal dans l'engagement avec ArcelorMittal S.A.**, et l'investisseur en soutien pour *Gold Fields Limited* et *First Quantum Minerals Ltd.*

Les PRI proposent un site web [complet](#) sur cette initiative.

<b>Engagement des banques de l'IIGCC</b>	Thématique	Changement climatique Ambition d'émissions de GES Net Zero d'ici à 2050 (ou avant) Ambition Objectifs à long terme Objectifs court/ moyen terme Gouvernance et divulgation d'informations Epuisement des ressources	Encourager la divulgation de plus d'informations	Rôles divers (actif, passif)	E	
--	------------	--	--	------------------------------	---	---



- PAI 1. Émissions de GES
- PAI 2. Empreinte carbone
- PAI 3. Intensité des GES de l'émetteur
- PAI 4. Exposition au secteur des combustibles fossiles
- PAI 5. Forte consommation d'énergie non renouvelable
- PAI 6. Intensité énergétique par secteur d'impact


Sous la direction du Groupe d'investisseurs institutionnels sur le changement climatique (IIGCC), un groupe d'investisseurs mondiaux de premier plan a défini une liste d'attentes à l'égard du secteur bancaire, appelant les banques à fixer des objectifs nets zéro nets zéro plus élevés pour 2050 ainsi que des objectifs intermédiaires, à accélérer le développement de la finance verte et à se retirer des projets qui ne répondent pas aux objectifs de l'accord et du traité de Paris de 2015.

Ayant participé au groupe de travail de l'IIGCC sur les banques depuis 2020, nous avons décidé de jouer un rôle plus actif, en participant activement aux engagements associés à partir de 2022.

Cet engagement collaboratif vise à guider les banques vers une trajectoire d'émissions nettes nulles. Le partenaire académique de ce projet est la Transition Pathway Initiative

(TPI), dont le cadre d'analyse est le point de départ pour discuter de la stratégie et de la performance des banques en ce qui concerne leur transition vers le Net Zero.

Candriam a récemment commencé à jouer un rôle plus actif dans cette initiative, et nous espérons aider ce groupe à obtenir ses premières améliorations en 2023. Des réunions sont déjà prévues avec les deux entreprises pour lesquelles nous agissons en tant qu'investisseur principal pour les initiatives d'engagement.

<b>Initiative d'investisseurs pour une gestion responsable</b>	Controverse	Sécurité des services de santé - Relations avec le personnel - Formation et gestion des carrières - Conditions de travail - Rémunération équitable	Influencer les pratiques des émetteurs	Investisseur en soutien	SG	
--	-------------	--	--	-------------------------	----	---



### PAI 11. Absence de processus liés au Pacte mondial

Cette initiative, menée par le syndicat mondial UNI Global, prévoit de s'engager auprès des exploitants de maisons de retraite afin d'améliorer les conditions des travailleurs et des retraités qui vivent dans ces établissements. (Cette initiative d'engagement sur le Responsible Care fait suite à la signature par Candriam de la « Déclaration d'investisseurs - Attentes à l'égard du secteur des maisons de repos » de 2021. Cette initiative a été signée par 105 institutions financières représentant plus de 3 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion).

L'impact de la pandémie de Covid-19 a mis en lumière et exacerbé de nombreux problèmes de longue date dans le secteur des soins aux personnes âgées. Dès le début de la pandémie, les maisons de retraite du monde entier ont été à l'épicentre de la crise. En février 2021, les résidents des maisons de retraite représentaient en moyenne 41 % de l'ensemble des décès dans les 22 pays concernés.<sup>20</sup> Des centaines de milliers d'employés de maisons de retraite ont également été infectés, beaucoup d'entre eux sont décédés et beaucoup d'autres souffrent de séquelles à long terme.

En tant qu'investisseurs, nous attendons des exploitants de maisons de repos qu'ils élaborent et mettent en œuvre des normes de qualité des soins et des conditions de travail à

l'échelle du groupe, qui s'adaptent aux exigences réglementaires locales tout en allant au-delà.

Parmi les domaines concernés, on peut citer

- Le sous-effectif
- La santé et la sécurité
- Les salaires et contrats
- La liberté d'association et de négociation collective
- La qualité des soins

En 2022, le groupe d'investisseurs Responsible Care a engagé un dialogue auprès de deux grands opérateurs français de maisons de retraite. Les deux entreprises visées par l'initiative ont récemment fait l'objet d'une controverse lorsqu'elles ont été mentionnées dans un livre décrivant les conditions épouvantables qui règnent dans les maisons de retraite, tant pour les personnes âgées que pour le personnel. Ces entreprises ont subi une restructuration financière sévère. Le groupe d'investisseurs a mené plusieurs discussions pour exprimer les attentes des investisseurs.

Le groupe d'investisseurs discute également avec la Commission européenne pour l'emploi et les droits sociaux de la future réglementation européenne sur les maisons de repos.

<sup>20</sup> Déclaration de l'investisseur, [https://uniglobalunion.org/wp-content/uploads/Investor-statement\\_updated-signatories-22.11.pdf](https://uniglobalunion.org/wp-content/uploads/Investor-statement_updated-signatories-22.11.pdf), voir également le rapport international actualisé : Mortalité associée à COVID-19 dans les maisons de soins, données jusqu'au 26 janvier 2021 - Ressources pour soutenir les réponses de la communauté et des institutions de soins de longue durée à COVID-19, <https://itccovid.org/2021/02/02/updated-international-report-mortality-associated-with-covid-19-in-care-homes-data-up-to-26th-january-2021/>



<b>SoC Transparency 1.5°C – Résolution et déclaration FIR</b>	Thématique	Résolution de gestion – liée au climat	Influencer les pratiques des émetteurs	Soutien actif	EG	
---	------------	--	--	------------------	----	---




- PAI 1. Émissions de GES**
- PAI 2. Empreinte carbone**
- PAI 3. Intensité des GES de l'émetteur**
- PAI 4. Exposition au secteur des combustibles fossiles**
- PAI 5. Forte consommation d'énergie non renouvelable**
- PAI 6. Intensité énergétique par secteur d'impact**

L'objectif de cette initiative est d'améliorer la qualité des résolutions Say-on-Climat des entreprises françaises. Le groupe d'investisseurs recherche les informations et les rapports nécessaires aux investisseurs pour évaluer l'alignement de leurs portefeuilles sur les scénarios 1,5°C (NZAMI), sur les objectifs de l'Accord de Paris et sur les scénarios 2050 à émissions nettes zéro de l'AIE. Aujourd'hui, ces informations ne figurent pas dans les rapports.

En 2022 et en raison de la procédure exigeante, en particulier en France, nous n'avons pu co-déposer qu'une seule résolution auprès de TotalEnergies.

Parallèlement à cette campagne, nous soutenons le Forum français de l'investissement durable, qui appelle les entreprises à présenter des plans climatiques ambitieux et à soumettre ces plans et leurs résultats au vote des actionnaires lors de chaque assemblée générale annuelle.<sup>21</sup>

<b>Lettre à Starbucks sur la représentation des travailleurs</b>	Controverse	Relations avec le personnel Droits du travail UNGC Liberté d'association UNGC	Influencer les pra- tiques des émetteurs	Signataire	S	
--	-------------	---	---	------------	---	---



#### **PAI 10. Pacte mondial et violation des règles de l'OCDE**

Plus de 100 magasins Starbucks répartis sur l'ensemble du territoire américain ont déposé des demandes d'élections syndicales auprès du National Labor Relations Board, les travailleurs souhaitant exercer leurs droits à l'association et à la négociation collective. Pourtant, depuis le début de ces initiatives – à Buffalo, dans l'État de New York, en 2021 – le comportement de Starbucks semble contraire à ses engagements vis-à-vis des normes internationalement reconnues en matière de droits des travailleurs, ce qui crée des risques de réputation et d'autres risques.


Un groupe d'investisseurs responsables, dont le bureau du contrôleur de New York Brad Lander, a rédigé une lettre à l'intention de Starbucks, soulignant les arguments en faveur des syndicats et invitant l'entreprise à adopter une position neutre face aux efforts de syndicalisation des travailleurs.

Comme l'indique la lettre, les partenariats collaboratifs entre les entreprises, les syndicats et les travailleurs peuvent

contribuer à renforcer les relations professionnelles et les lieux de travail. Le respect des droits des travailleurs, la représentation de leurs intérêts et la communication de leurs besoins bénéficient à la fois aux entreprises et aux travailleurs. Ces bénéfices peuvent inclure une diminution du taux de rotation, un contexte opérationnel plus solide et résistant aux risques, une meilleure efficacité des boucles de feedback, une amélioration de la satisfaction et de la productivité des employés et, par conséquent, une amélioration de la qualité des produits et des services.

Cette lettre est l'occasion de rappeler à Starbucks les obligations qui lui incombent en vertu d'accords internationaux, tels que les conventions de l'OIT sur le travail et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, de respecter la liberté d'association des travailleurs.

<sup>21</sup> [https://www.frenchsif.org/isr\\_esg/wp-content/uploads/CP-Tribune\\_FIR\\_SOC-220324.pdf](https://www.frenchsif.org/isr_esg/wp-content/uploads/CP-Tribune_FIR_SOC-220324.pdf)

<b>2022 Engagement souverain de l'Australie sur le climat</b>	Thématique	Changement climatique Transition énergétique	Influencer les pratiques des émetteurs	Soutien actif	E	
---	------------	---	--	---------------	---	---



### PAI 15. Intensité des GES de l'État

L'objectif est de convaincre le gouvernement australien de prendre toutes les mesures possibles pour atténuer le changement climatique, non seulement en conformité avec l'Accord de Paris, mais en particulier avec un objectif de 1,5°C.

L'engagement portera sur trois domaines :

- Risques et opportunités liés à la transition - 1,5°C et trajectoire Net Zero
- Évaluation des risques physiques (n'a pas été réalisée en Australie)
- Évolution du marché (finance durable, divulgation, taxonomie, initiatives en matière d'obligations vertes)

L'initiative prévoit de collaborer avec divers ministères, agences et entités du gouvernement fédéral australien, les gouvernements des États et d'autres parties prenantes.

Le groupe consultatif a tenu des discussions préliminaires avec le gouvernement australien en 2022, et les quatre groupes de travail prévoient de commencer les efforts d'engagement au deuxième trimestre de 2023. Ces groupes de travail travailleront avec quatre types de parties prenantes :

- Le gouvernement fédéral
- Les gouvernements des États
- Le régulateur, la banque centrale, l'office de gestion de la dette
- L'industrie, des groupes de réflexion, la commission sur le changement climatique et d'autres parties prenantes

Cet engagement est un projet pilote en vue d'un programme plus large à l'avenir.

<b>FAIRR Biodiversity - Déchets et pollution</b>	Thématique	Utilisation des sols et biodiversité Matières premières et déchets Pratiques environnementales chez les fournisseurs	Encourager la divulgation de plus d'informations	Rôles divers (actif, passif)	EG	
--	------------	--	--	------------------------------	----	--



### PAI 7. Activités mettant en danger la biodiversité

### PAI 8. Émissions dans l'eau


### PAI 9. Taux de déchets dangereux

FAIRR, une fondation dédiée aux industries agroalimentaires, lance trois initiatives d'engagement liées à la biodiversité, axées sur les déchets et la pollution (2022), la gestion des terres et l'utilisation des ressources (2023), et le changement d'utilisation des terres et des mers (2023). Candriam est membre de FAIRR et nous avons déjà travaillé avec l'organisation sur des sujets tels que les antibiotiques, les protéines durables, l'agriculture et le climat.

Cette première campagne, qui porte sur les déchets et la pollution, vise les éleveurs de bétail et les entreprises agrochimiques. La quantité d'effluents d'élevage produite chaque année dépasse en poids tous les autres types de

déchets, y compris les déchets de décharge et les déchets plastiques. Avec une telle quantité de fumier dans un si petit nombre de zones excessivement concentrées, l'initiative FAIRR souhaite que les entreprises gèrent et communiquent sur ce risque lié à la biodiversité.

Dans le cadre de cet effort de collaboration en matière de déchets et de pollution, Candriam engagera un dialogue actif auprès de deux entreprises qui présentent un intérêt direct pour nos équipes d'investissement en actions et obligations.

<b>Tax Reference Group', 2022 Principes des Nations unies pour l'investissement responsable</b>	Théma- tique	Relations avec les pouvoirs publics - Impôts, subventions	Encourager la divulga- tion de plus d'informa- tions	Rôles divers (actif, passif)	S	
---	-----------------	--	--	---------------------------------------	---	---



Candriam a décidé de rejoindre le groupe collaboratif de l'UN PRI sur les questions fiscales, lancé en 2022. Ces questions sont de plus en plus sensibles et les montants impliqués dans les récents litiges fiscaux créent un « risque fiscal » pour les investisseurs qui doit être mieux compris. Le manque de divulgation d'informations par les entreprises sur les questions fiscales est un obstacle majeur à l'évaluation de ces risques. Compte tenu de la complexité des questions fiscales, la participation à ce groupe est l'occasion de partager et d'acquérir des connaissances, de promouvoir les meilleures pratiques fiscales et de favoriser l'équité fiscale.

Le PRI fournit des informations, des conseils et des analyses sur les ressources qu'il a rassemblées et développées, qui aident les signataires à mieux comprendre les sujets et à initier des actions d'engagement dans le domaine de la fiscalité. Ces ressources constituent un avantage majeur pour les investisseurs. Les règles fiscales sont suffisamment complexes d'un secteur à l'autre et au sein d'un même pays. La plupart des entreprises sont multinationales et confrontées à des régimes fiscaux qui varient considérablement d'un pays à l'autre. Le seul point commun de toutes ces approches fiscales semble être leur complexité.

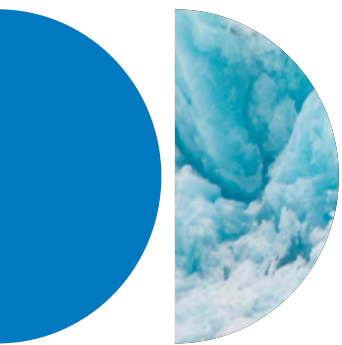
Ce groupe collaboratif permet également de rencontrer les parties intéressées, les participants et les décideurs politiques, et d'exprimer et d'être exposé à différents points de vue. Les impôts sont abordés de manière très différente, en fonction du « contexte ». Ce partage des connaissances et des difficultés rencontrées favorise la construction d'un discours fiscal commun et contribue à aligner les attentes de parties très différentes.

Notre participation devrait également nous permettre de renforcer notre analyse des informations fiscales communiquées par les entreprises et de mieux évaluer les impacts, les risques et les opportunités liés aux pratiques fiscales des entreprises au niveau mondial. Au fil du temps, elle devrait également nous permettre d'accroître nos connaissances et notre capacité à intégrer les questions

fiscales dans nos pratiques de gestion.

Au cours de l'année 2022, nous avons participé à des réunions régulières impliquant de nombreuses parties prenantes telles que des investisseurs, des agences de vote par procuration et des ONG, au sujet de la législation fiscale existante et future, des pratiques de certaines entreprises et du pourquoi et du comment de l'impact de la fiscalité sur les communautés.

Dans le cadre de cette initiative, les prochaines étapes consisteront à nouer le dialogue avec les entreprises dont les pratiques fiscales présentent un intérêt, soit en tant que leaders en matière de bonnes pratiques, soit en tant qu'entreprises préoccupantes. Nous espérons que les leaders du groupe partageront leurs expériences et leurs difficultés à appliquer les meilleures pratiques, tandis que pour les autres, nous espérons avoir l'occasion de comprendre leur point de vue, de savoir si leurs pratiques peuvent être améliorées ou si la fiscalité doit être considérée comme un signal d'alarme potentiel dans le cadre de notre analyse interne.



<b>30%</b> <b>Club France</b>	Thématique	Gouvernance – Diversité du conseil d'administration Recrutement et fidélisation – Diversité et inclusion	Influencer les pratiques des émetteurs	Leader et co-leader de l'initiative	S	
----------------------------------	------------	---	--	-------------------------------------	---	---



### PAI 13. Diversité des sexes au sein du conseil d'administration

Le Club des 30 % est une campagne mondiale visant à accroître la diversité des sexes au sein des conseils d'administration et des directions générales. La campagne a été lancée pour la première fois au Royaume-Uni en 2010, alors que seulement 12 % des sièges du conseil d'administration des entreprises du FTSE 100 étaient occupés par des femmes. Le Club est convaincu que l'équilibre entre les hommes et les femmes au sein des conseils d'administration et de la direction générale favorise non seulement un meilleur leadership et une meilleure gouvernance, mais aussi que la diversité et l'inclusion augmentent les performances des entreprises et de leurs actionnaires.

Il existe actuellement 15 sections dans le monde. L'un des objectifs du groupe d'investisseurs français est d'ouvrir, à terme, une section française à part entière du Club des 30 %.

En France, en vertu des lois Copé-Zimmermann et Rixain, les sociétés cotées en bourse sont tenues de nommer un minimum de 40 % de femmes dans leurs conseils d'administration depuis 2017. Dans un deuxième temps, la diversité des sexes devrait naturellement se propager du conseil d'administration à tous les niveaux de la direction.

A la mi-2020, les femmes représentaient en moyenne 21% des membres des comités exécutifs des principales sociétés cotées en France<sup>22</sup>. Leur rôle est essentiellement administratif : seules 12 % des fonctions opérationnelles au sein des comités exécutifs du SBF 120 sont occupées par des femmes.

En tant qu'investisseurs, nous pensons que les conseils d'administration et les équipes de direction qui embrassent véritablement la diversité cognitive, telle qu'elle se manifeste par une représentation appropriée des sexes et un large éventail de compétences et d'expériences, sont plus susceptibles d'obtenir de meilleurs résultats pour les investisseurs. De plus en plus d'études viennent étayer ce point de vue.

Depuis que nous avons rejoint l'initiative et que nous en sommes devenus les co-leaders, le groupe a initié des dialogues auprès de trois entreprises. Deux de ces dialogues ont été menés par Candriam. Ces dialogues francs permettent aux investisseurs d'exprimer leurs préoccupations quant aux performances des entreprises dans lesquelles ils investissent et de comprendre les efforts et les défis auxquels ces entreprises sont confrontées dans le domaine de la diversité et de l'inclusion. Candriam prévoit de diriger les groupes d'engagement pour trois nouvelles entreprises cibles en 2023.

***Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans l'entretien avec Theany Bazet sur la diversité dans la section Engagement direct.***

<sup>22</sup> Basé sur l'indice boursier français SBF 120.

<b>Déclaration du secteur financier sur la biodiversité pour la COP 15</b>	Thématique	Préservation de l'environnement Utilisation responsable des ressources Ratification des conventions internationales par les gouvernements	Influencer les pratiques des émetteurs	Soutien passif	E	
--	------------	---	--	----------------	---	--



### PAI 15. Intensité des émissions de gaz à effet de serre des États souverains

À l'approche de la conférence des Nations unies sur la biodiversité (COP 15), 150 institutions financières, représentant plus de 24 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion, ont appelé les dirigeants mondiaux à adopter un cadre mondial ambitieux pour la biodiversité afin d'enrayer et d'inverser la perte de la nature d'ici à 2030.

Coordonnée par les Principes pour l'investissement responsable, soutenus par les Nations unies, l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP FI) et la Fondation Finance for Biodiversity, la déclaration appelle les gouvernements du monde entier à adopter ce cadre pour les acteurs économiques, y compris les institutions financières. Les investisseurs appellent les gouvernements à adopter des mesures dans le Cadre mondial pour la biodiversité post-2020 qui établiraient un mandat clair pour l'alignement des flux financiers sur la préservation de la biodiversité mondiale, similaire à l'article 2.1(C) de l'Accord de Paris.

Les signataires s'engagent aussi plus spécifiquement à contribuer à la protection et à la restauration de la biodiversité et des écosystèmes par le biais de leurs activités de financement et de leurs investissements, et à travailler au sein de leurs propres organisations pour soutenir « [Living in harmony with Nature](#) » d'ici 2050.

La COP15 a adopté le Cadre mondial pour la biodiversité (CMB) de Kunming-Montréal le dernier jour des négociations. Nous pouvons aujourd'hui affirmer qu'un grand nombre de nos revendications ont été entendues. Le CMB vise à lutter contre la perte de biodiversité, à restaurer les écosystèmes et à protéger les droits des populations autochtones. Le plan prévoit des mesures concrètes pour stopper et inverser la perte de la nature, notamment en plaçant 30 % de la planète et 30 % des écosystèmes dégradés sous protection d'ici à 2030. En outre, il présente des propositions visant à accroître le financement des pays en développement.

Le CMB comprend quatre objectifs principaux visant à protéger la nature, notamment **mettre fin à l'extinction d'origine humaine** des espèces menacées et réduire le taux d'extinction de toutes les espèces de dix fois d'ici 2050 ; **l'utilisation et la gestion durables de la biodiversité** pour garantir que les contributions de la nature à l'homme sont valorisées, entretenues

et renforcées ; **le partage équitable** des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des informations sur les séquences numériques des ressources génétiques ; et **l'accès équitable aux avantages de la biodiversité** pour toutes les parties, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, grâce à une mise en œuvre adéquate du MB.

Dans le cadre de ces quatre objectifs, le CMB définit 23 cibles pour 2030 :

- La conservation et la gestion efficaces d'au moins 30 % des terres, des zones côtières et des océans de la planète.
- La restauration de 30 % des écosystèmes terrestres et marins.
- La réduction à un niveau proche de zéro de la perte de zones présentant une grande importance en termes de biodiversité et d'intégrité écologique.
- La réduction de moitié du gaspillage alimentaire dans le monde.
- La suppression progressive ou la réformation des subventions qui nuisent à la biodiversité, à hauteur d'au moins 500 milliards de dollars par an, tout en renforçant les incitations positives en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité.
- La mobilisation d'au moins 200 milliards de dollars par an auprès de sources publiques et privées pour le financement de la biodiversité.
- L'accélération des flux financiers internationaux des pays développés vers les pays en développement pour atteindre au moins 30 milliards de dollars par an.
- L'exigence auprès des entreprises transnationales et des institutions financières du contrôle, de l'évaluation et de la divulgation transparente des risques et des impacts sur la biodiversité de leurs opérations, portefeuilles, chaînes d'approvisionnement et de valeur.

L'[accord](#) de mars 2023 conclu par les délégués de la conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine des zones situées au-delà de la juridiction nationale sur la protection des océans soutiendra la réalisation des objectifs du CMB liés aux océans.

# Statistiques.

## Sélection de statistiques sur les dialogues collaboratifs.

### Zoom sur les entreprises émettrices

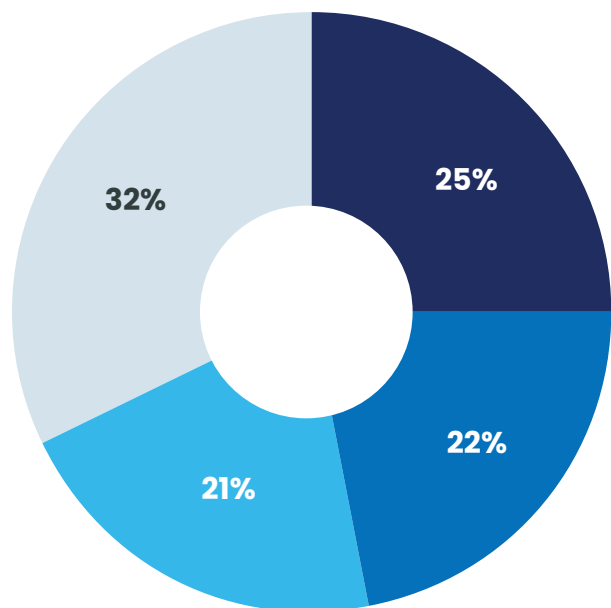
En 2022, un total de 7 539 émetteurs ont été ciblés par les initiatives collaboratives que nous soutenons (7 530 si l'on ne tient pas compte des déclarations collaboratives, mais uniquement du dialogue collaboratif).

#### Émetteur par zone géographique

■ Europe	■ Asie-Pacifique
■ Amérique du Nord	■ Marchés émergents

Etant donné que les enquêtes et dialogues CDP-SBTis, Climat, Forêt et Climat que nous soutenons, ciblent au total 7 460 émetteurs et représentent respectivement 12 260 dialogues au total et peuvent fausser l'image globale, nous fournissons systématiquement toutes nos statistiques avec / sans les enquêtes du CDP.

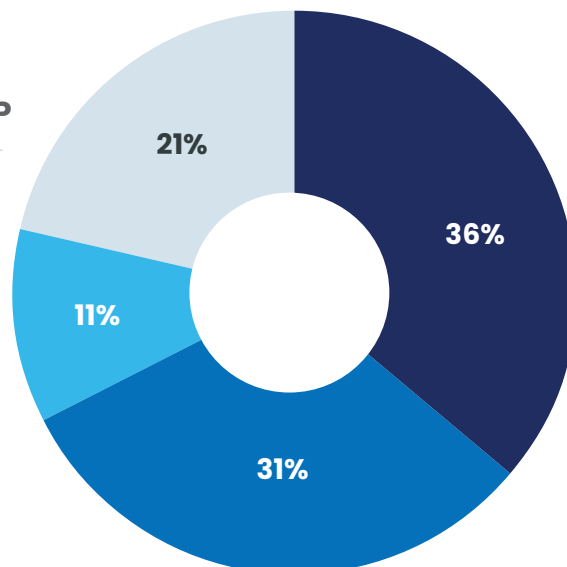
(L'organisation CDP était auparavant connue sous le nom de Carbon Disclosure Project ; sa taille importante peut biaiser les données).



### Les émetteurs, ciblés par des dialogues collaboratifs, par zone géographique, hors CDP

#### Émetteur par zone géographique

Émetteur par zone géographique	%
■ Europe	36%
■ Amérique du Nord	31%
■ Asie-Pacifique	11%
■ Marchés émergents	21%

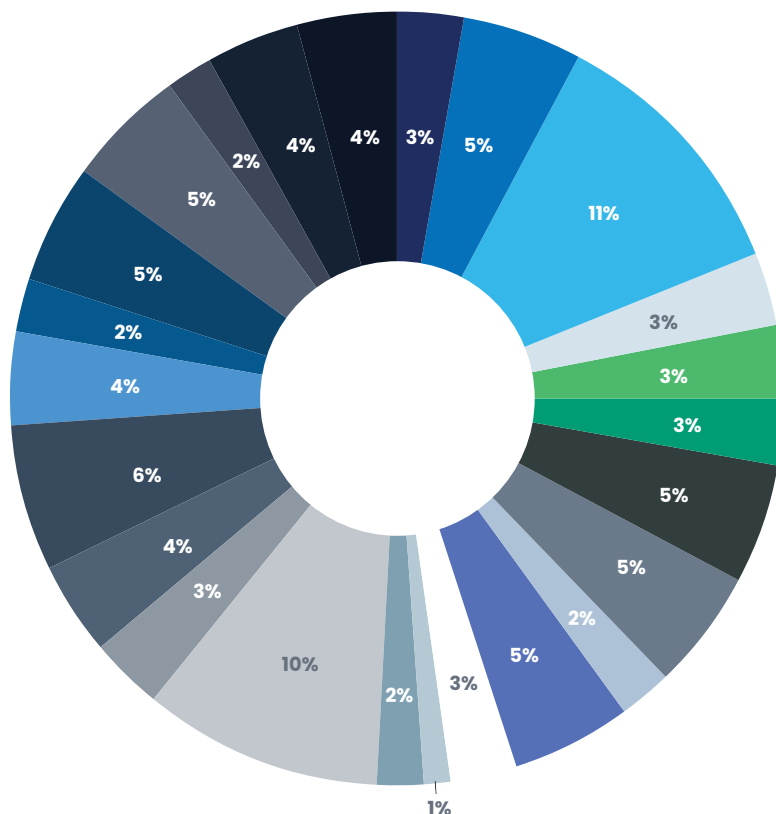


## Répartition sectorielle

Sur un total de 7 530 entreprises émettrices ciblées par les dialogues collaboratifs en 2022

### Répartition sectorielle

■ Automobiles et composants	3%
■ Banques	5%
■ Biens d'équipement	11%
■ Services aux consommateurs et aux professionnels	3%
■ Biens de consommation durables et habillement	3%
■ Services aux consommateurs	3%
■ Financières diversifiées	5%
■ Énergie	5%
■ Distribution de produits alimentaires et de produits de première nécessité	2%
■ Alimentation, boissons et tabac	5%
□ Équipements et services de soins de santé	3%
■ Produits d'hygiène et d'entretien	1%
■ Assurance	2%
■ Matériaux	10%
■ Médias, divertissements	3%



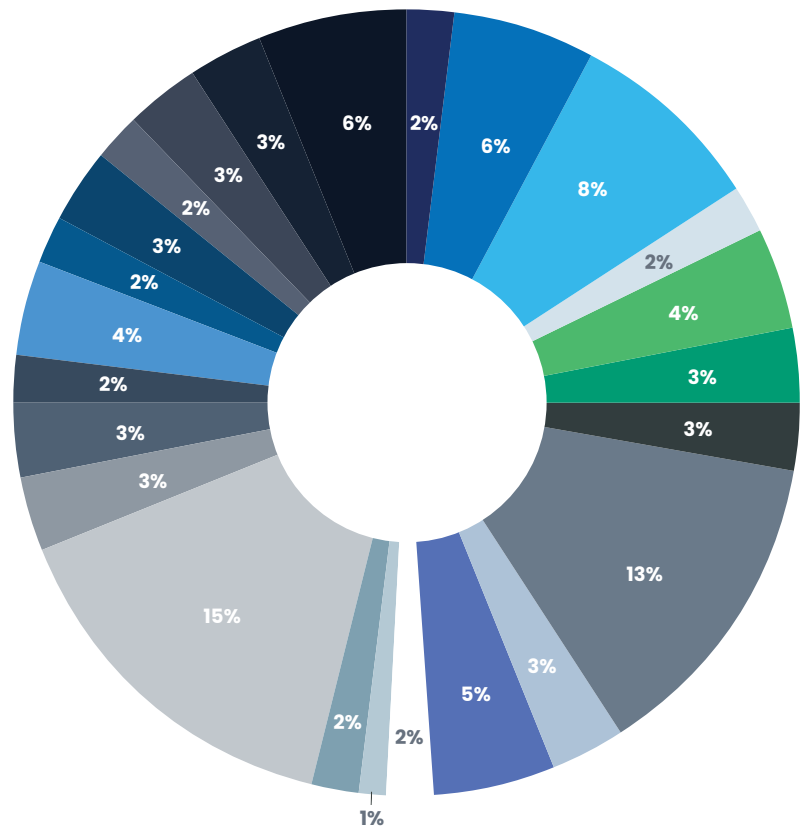
■ Produits pharmaceutiques, biotechnologie, Sciences de la vie	4%
■ Immobilier	6%
■ Distribution	4%
■ Semi-conducteurs et équipements	2%
■ Logiciels et services	5%
■ Matériel technologique et équipement	5%
■ Services de télécommunications	2%
■ Transport	4%
■ Services aux collectivités	4%

## Répartition sectorielle, hors CDP

Sur un total de 1 413 entreprises émettrices ciblées par les dialogues collaboratifs en 2022

### Répartition par secteur

■ Automobiles et composants	2%
■ Banques	6%
■ Biens d'équipement	8%
■ Services aux consommateurs et aux professionnels	2%
■ Biens de consommation durables et habillement	4%
■ Services aux consommateurs	3%
■ Financières diversifiées	3%
■ Énergie	13%
■ Distribution de produits alimentaires et de produits de première nécessité	3%
■ Alimentation, boissons et tabac	5%
□ Équipements et services de soins de santé	2%
■ Produits d'entretien et de soins personnels	1%
■ Assurance	2%
■ Matériaux	15%
■ Médias, divertissements	3%



■ Produits pharmaceutiques, biotechnologie, Sciences de la vie	3%
■ Immobilier	2%
■ Distribution	4%
■ Semi-conducteurs et équipements	2%
■ Logiciels et services	3%
■ Matériel technologique et équipement	2%
■ Services de télécommunications	3%
■ Transport	3%
■ Services aux collectivités	6%

Pour toute initiative collaborative, les investisseurs peuvent opter pour différents rôles :

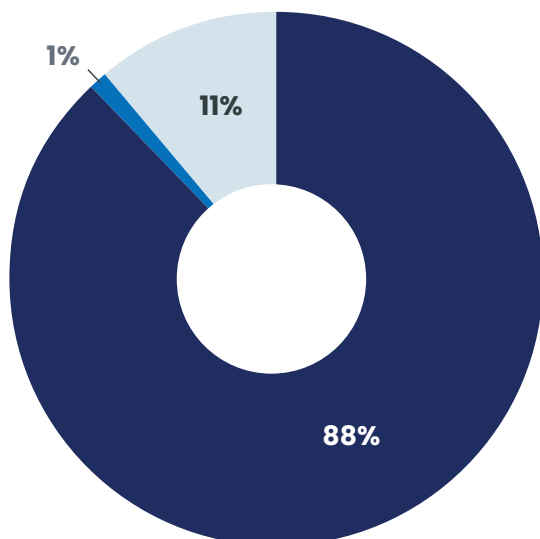
- être leader des échanges avec les émetteurs,
- être un participant actif offrant un véritable soutien aux coordinateurs ou aux leaders de l'initiative
- rester « passif » et bénéficier de l'économie d'échelle tout en apportant plus d'effet de levier (AUM) à l'initiative.

Dans la pratique, les coordinateurs et les investisseurs de soutien se partagent la charge de travail, choisissant les investisseurs leaders ou actifs essentiellement sur la base de leur compétence, de l'historique de leurs relations avec l'entreprise, de leur proximité géographique et de leur effet de levier respectif. **En 2022, Candriam a été (co-)leader sur ou a participé activement à 210 de ces dialogues, 180 sans compter les initiatives collaboratives du CDP.**



## Ventilation thématique des dialogues collaboratifs (hors déclarations)

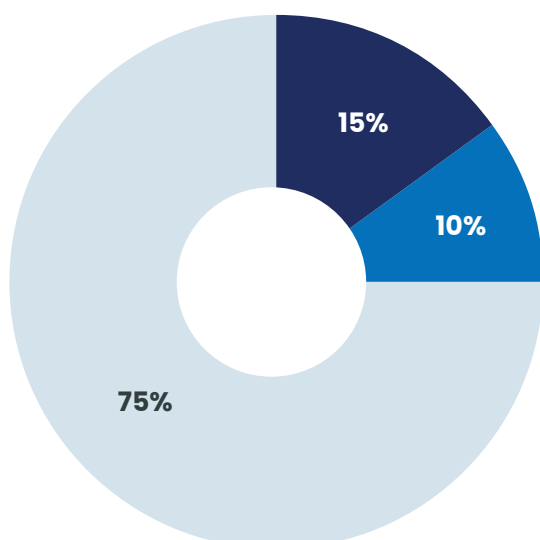
Sur un total de 14 334 dialogues en 2022 avec des entreprises émettrices



Thématique	%
■ Environnement	88%
■ Social	1%
■ Gouvernance	0%
■ Questions ESG qui se recourent	11%

## Ventilation thématique des dialogues collaboratifs (hors déclarations), sans CDP

Sur un total de 2 074 dialogues en 2022 avec des entreprises émettrices



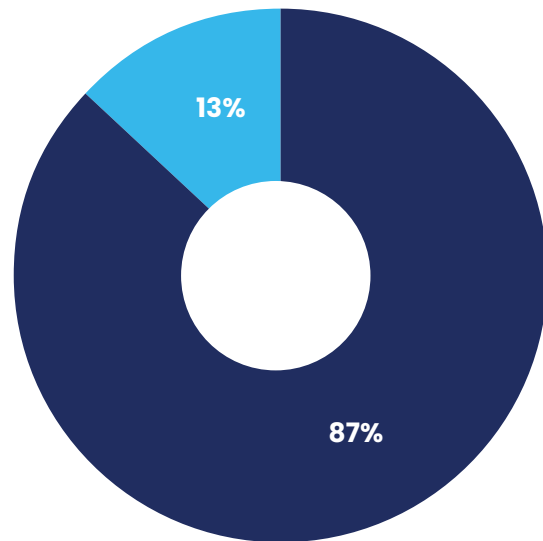
Thématique	%
■ Environnement	15%
■ Social	10%
■ Gouvernance	0%
■ Questions ESG qui se recourent	75%



## Objectifs premiers du dialogue

Sur un total de 14 334 dialogues collaboratifs en 2022

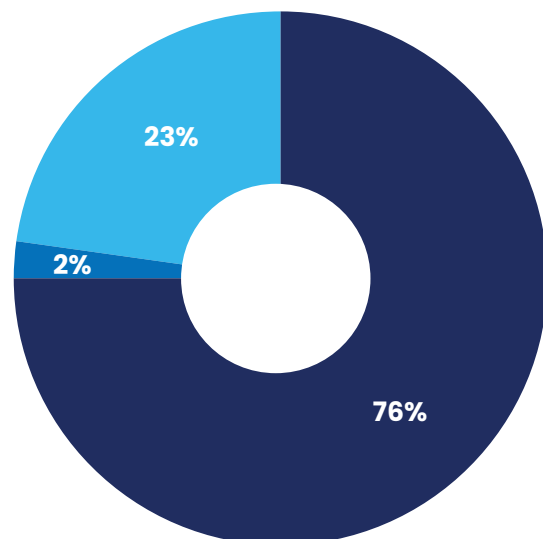
	%
■ Encourager l'amélioration de la divulgation en matière d'ESG	87%
■ Aider à la prise de décision en matière d'investissement	NM
■ Influencer la pratique des entreprises (entre autres, les lettres relatives aux AGA)	13%



## Objectifs premiers du dialogue, hors CDP

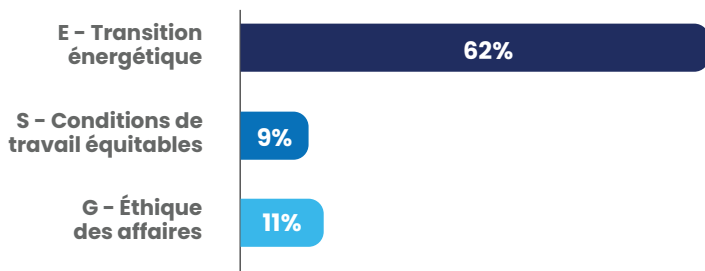
Sur un total de 2 074 dialogues collaboratifs en 2022

	%
■ Encourager l'amélioration de la divulgation en matière d'ESG	76%
■ Aider à la prise de décision en matière d'investissement	2%
■ Influencer la pratique des entreprises (entre autres, les lettres relatives aux AGA)	23%



## Partage des dialogues collaboratifs liés à nos thèmes de conviction

Sur un total de 14 334 dialogues en 2022

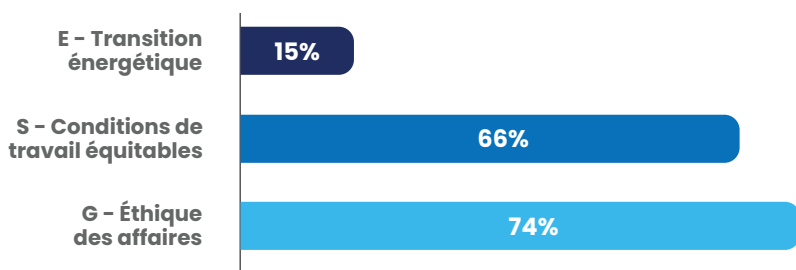


Thèmes de conviction %

Thèmes de conviction	%
■ E - Transition énergétique	62%
■ S - Conditions de travail équitables	9%
■ G - Éthique des affaires	11%

## Part des dialogues collaboratifs liés à nos thèmes de conviction, hors CDP

Sur un total de 2 074 dialogues en 2022



Thèmes de conviction %

Thèmes de conviction	%
■ E - Transition énergétique	15%
■ S - Conditions de travail équitables	66%
■ G - Éthique des affaires	74%

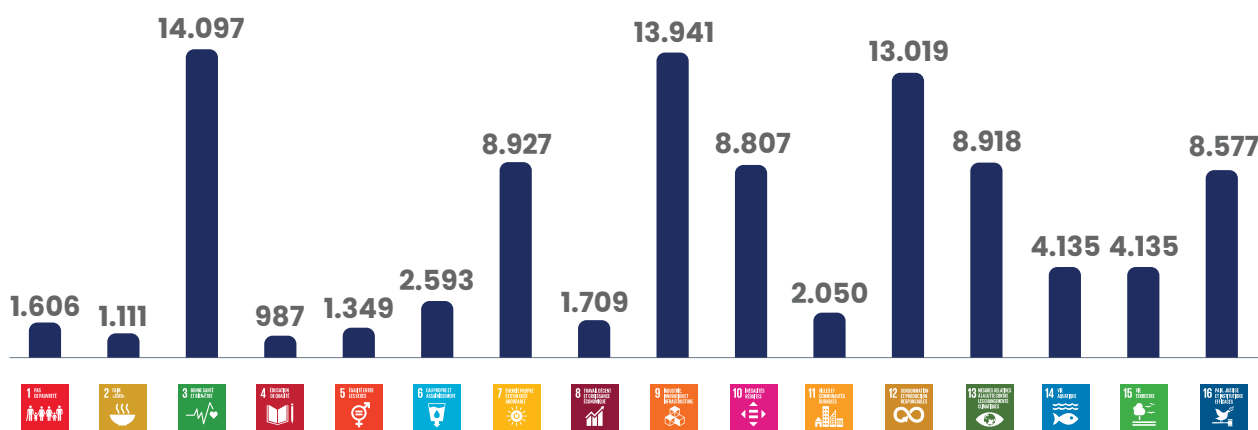
Si l'on considère l'ensemble des dialogues collaboratifs avec les entreprises émettrices, nous pouvons également afficher d'autres statistiques comparables à celles que nous avons fournies pour les dialogues directs.

Dans nos efforts de dialogue collaboratif, comme dans nos dialogues directs, nous sommes à l'écoute de nos clients et très attentifs aux changements réglementaires, notamment

en Europe. Par conséquent, nous continuons à clarifier les liens entre nos dialogues et les objectifs spécifiques de développement durable des Nations unies<sup>23</sup> (UN SDGs), ainsi qu'avec les principales incidences négatives (PAIs)<sup>24</sup> sur les facteurs de durabilité causés par les émetteurs de titres détenus dans nos portefeuilles. Les graphiques qui suivent illustrent cet effort.

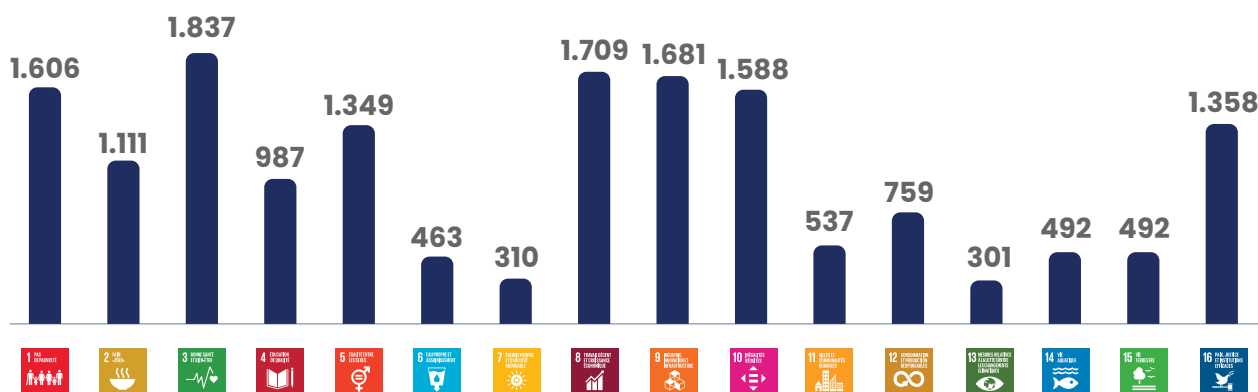
## Part des dialogues collaboratifs liés à 16 des ODD de l'ONU

Sur un total de 14 334 dialogues avec des entreprises émettrices en 2022



## Part des dialogues collaboratifs liés à 16 des ODD de l'ONU, hors CDP

Sur un total de 2 074 dialogues avec des entreprises émettrices en 2022

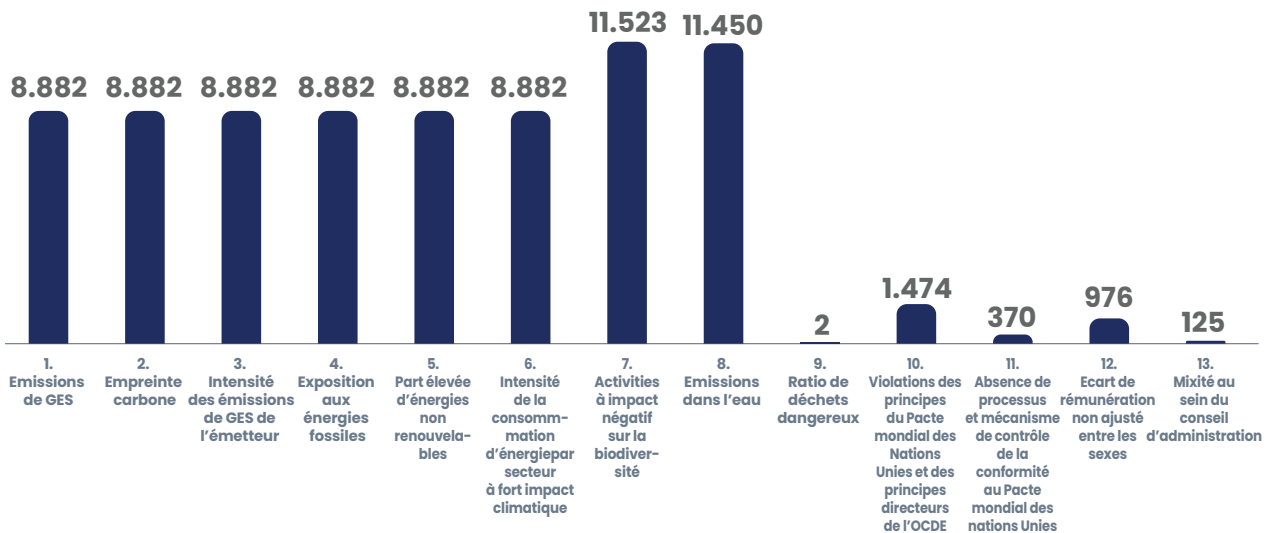


<sup>23</sup> Pour plus d'informations sur les objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site officiel des Nations unies à l'adresse suivante : <https://sdgs.un.org/goals>

<sup>24</sup> Vous trouverez plus d'informations sur la manière dont Candriam répond au règlement européen sur la publication d'informations financières durables sur notre page web dédiée <https://www.candriam.com/en-be/professional/sfdr/>

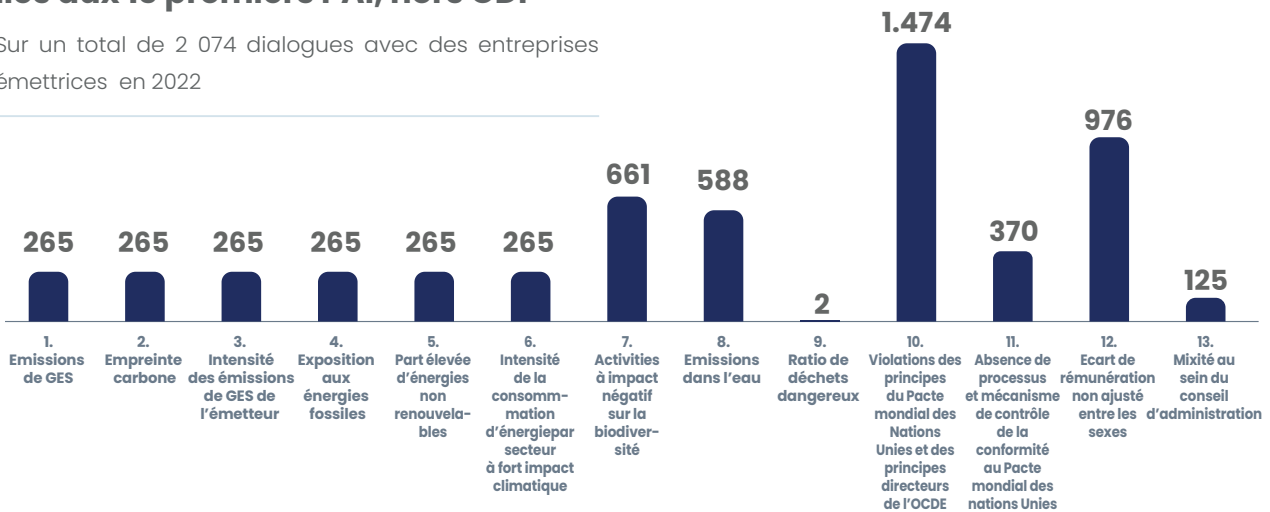
## Part des Dialogues collaboratifs liés aux 13 premiers PAI

Sur un total de 14 334 dialogues avec des entreprises émettrices en 2022



## Part des dialogues collaboratifs liés aux 13 premiers PAI, hors CDP

Sur un total de 2 074 dialogues avec des entreprises émettrices en 2022



Il est difficile de quantifier l'impact de l'engagement, compte tenu à la fois de la diversité des sujets et de la latence des résultats des dialogues. Il existe un décalage entre le début de l'engagement et le changement effectif au niveau de l'émetteur (si le changement, plutôt que l'information ou un autre objectif, était l'objectif principal).

La manière dont l'engagement est intégré dans le processus d'investissement est également importante car elle permet de mieux comprendre notre processus d'investissement et la manière dont l'engagement l'alimente et le soutient. Chez Candriam, le lien le plus direct entre l'engagement et le processus d'investissement est l'opinion ESG, ou le classement, exprimée sur l'émetteur considéré. Bien entendu, les idées

de meilleures pratiques et les nuances de risques, passent par d'autres entreprises, par l'analyse des gérants de portefeuille et par beaucoup d'autres biais.

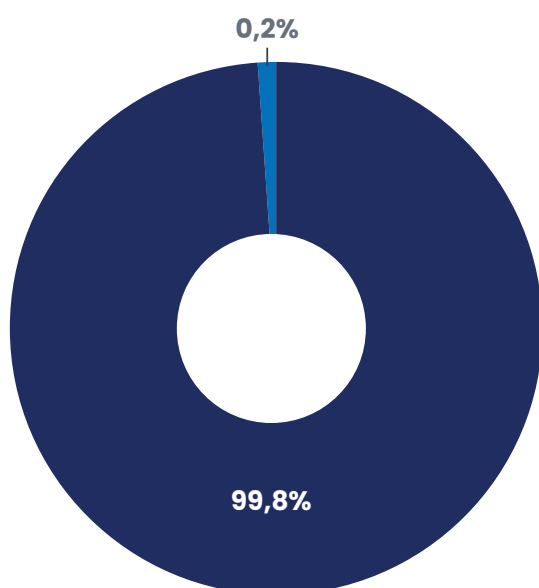
Par conséquent, nous avons choisi de mesurer notre impact de deux manières différentes :

- Mettre en évidence l'influence respective des dialogues sur l'opinion de l'analyste ESG en charge, pour chaque dialogue clos au cours de l'année sous revue.
- Mesurer le niveau de réalisation des objectifs principaux pour chaque dialogue, qu'il soit clos ou en cours, au cours de l'année considérée.

Ces deux mesures sont illustrées dans les graphiques.

## Impact des dialogues collaboratifs sur l'opinion ESG de Candriam

Sur un total de 13 302 dialogues clos avec des entreprises émettrices en 2022



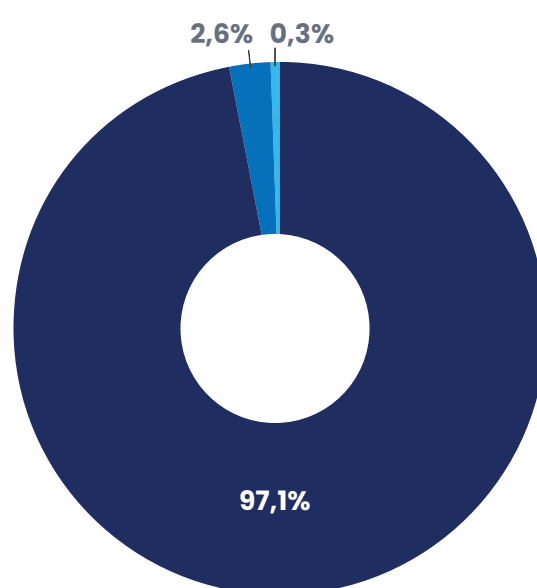
Impact sur l'opinion %

Impact sur l'opinion	%
■ Renforcement de l'opinion existante de l'analyste	99,8%
■ Impact positif sur l'opinion de l'analyste	0,2%
■ Impact négatif sur l'opinion de l'analyste	NM

Note : Ce graphique donne une idée de la proportion en 2022 dialogues collaboratifs ayant déjà influencé les analystes ESG dans leur opinion sur l'émetteur cible concerné. L'influence sur l'opinion ne signifie pas systématiquement un changement dans l'éligibilité ESG.

## Impact des dialogues collaboratifs sur l'opinion ESG de Candriam, hors CDP

Sur un total de 1 042 dialogues clos avec des entreprises émettrices en 2022



Impact sur l'opinion %

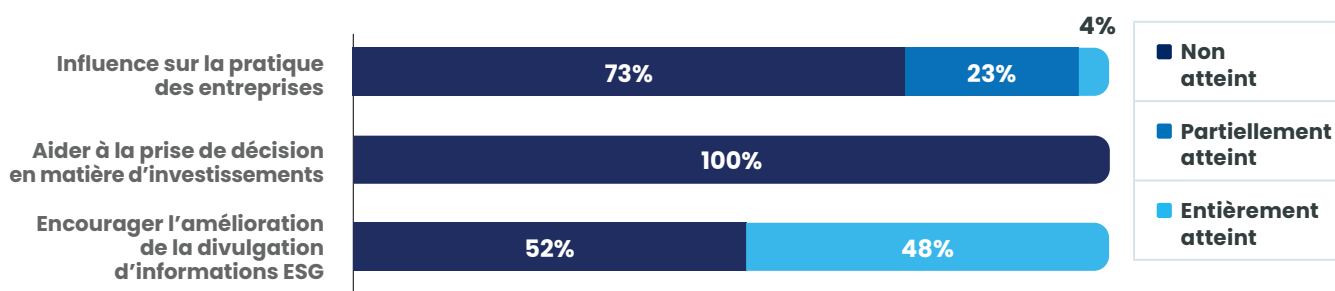
Impact sur l'opinion	%
■ Renforcement de l'opinion existante de l'analyste	97,1%
■ Impact positif sur l'opinion de l'analyste	2,6%
■ Impact négatif sur l'opinion de l'analyste	0,3%

Note : Ce graphique donne une idée de la proportion en 2022 dialogues collaboratifs ayant déjà influencé les analystes ESG dans leur opinion sur l'émetteur cible concerné. L'influence sur l'opinion ne signifie pas systématiquement un changement dans l'éligibilité ESG.



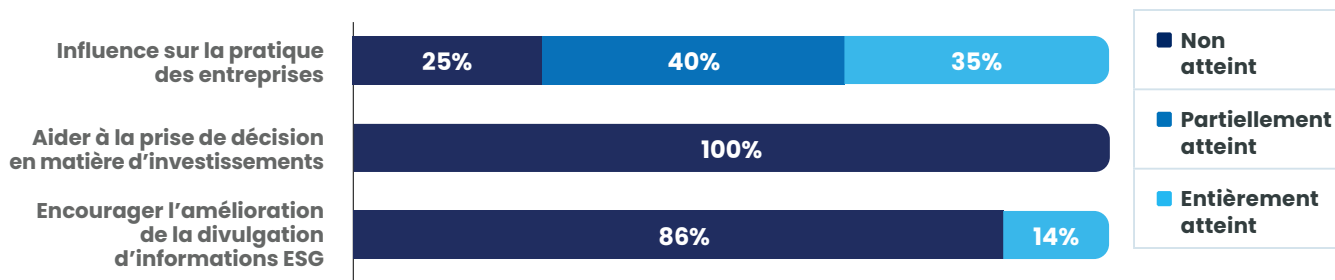
## Niveau de réalisation de l'objectif principal

Sur un total de 13 302 dialogues clos avec des entreprises émettrices en 2022




## Niveau de réalisation de l'objectif principal, hors CDP

Sur un total de 1 042 dialogues clos avec des entreprises émettrices en 2022



# Études de cas d'initiatives collaboratives : Agir ensemble.

## Initiative sur la reconnaissance faciale.

Thématique	UNGC - Droits de l'homme Technologie et démocratie Technologie et confidentialité des données Licence sociale d'exploitation Régimes oppressifs	Influencer les pratiques des émetteurs	Leader et coordinateur	SG	
------------	---	--	------------------------	----	---



PAI 10. Pacte mondial et violation des règles de l'OCDE

PAI 11. Absence de processus liés au Pacte mondial



**Benjamin Chekroun**  
ESG Analyst Social/Human rights Specialist  
Engagement and Voting

### **Benjamin, en tant que spécialiste des droits sociaux et humain, pouvez-vous nous dire quand et pourquoi vous avez lancé cet engagement sur la reconnaissance faciale ?**

Nous avons commencé à travailler sur les risques posés par la technologie de reconnaissance faciale (TRF) en 2020. Mais nous avons déjà pu observer des changements significatifs :

- Les entreprises ont commencé à mettre en place des moratoires sur la vente de TRF,
- Les autorités commençaient à réglementer, voire à interdire, certaines utilisations de la technologie,
- Dans les démocraties occidentales, l'opinion publique est passée d'un désir d'utilisation plus sûre à une interdiction pure et simple de la technologie.

En tant qu'investisseur responsable dans le domaine de la technologie, nous avons estimé qu'une compréhension plus approfondie était nécessaire, et nous avons donc commencé par contacter des experts, des universitaires, des journalistes et des ONG. Nous avons publié nos conclusions dans un livre blanc, car nous estimions qu'il était important de les partager avec la communauté des investisseurs. En mars 2021, nous avons publié notre guide de l'investisseur [sur les risques liés à la technologie de reconnaissance faciale et les droits de l'homme](#). Nous avons rassemblé 55 de nos pairs gestionnaires d'actifs, représentant plus de 5 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion, pour signer une déclaration [sur la reconnaissance faciale](#).

### **Quelles étaient vos attentes concernant cette déclaration ?**

Nous avons eu trois demandes. Tout d'abord, les entreprises doivent améliorer la divulgation de ce qui est considéré comme une technologie très obscure. D'où viennent les bases de données ? Quelle est la précision des algorithmes ? Quelle est



la quantité de biais qu'ils produisent ? Ensuite, nous demandons aux entreprises d'améliorer leurs pratiques, notamment en procédant à des évaluations d'impact approfondies et en faisant preuve de diligence raisonnable avant le développement et la vente des produits. Enfin, nous appelons à une réglementation appropriée, car cette technologie est très en avance sur la réglementation et les acteurs ont besoin de règles du jeu équitables.

### **Cela a-t-il suffi à faire avancer les choses ?**

Une déclaration d'investisseurs a, en soi, un impact limité et seule une poignée de sociétés émettrices a réagi à la déclaration. En 2022, nous avons donc donné suite à notre intention commune et, avec un groupe restreint de 20 investisseurs prêts à aller plus loin, nous nous sommes engagés auprès de 30 entreprises impliquées dans le TRF.

Quinze d'entre elles ont répondu. Il s'agit de 13 entreprises publiques et de 2 entreprises privées, et 5 de ces entreprises sont basées en Asie. La plupart des répondants sont des entreprises de logiciels. Nous avons pu avoir des discussions utiles sur les procédures déjà mises en place par ces entreprises pour garantir une utilisation sûre et éthique de la TRF. Le résultat a été suffisamment instructif pour que nous décidions de publier [un rapport d'engagement intermédiaire](#) afin de rassembler et de partager les meilleures pratiques observées jusqu'à présent. Dans notre rapport, nous (c'est-à-dire le groupe de

mission) mettons en évidence des exemples de gouvernance, de principes et de procédures.

### **Pouvez-vous mettre en exergue certaines pratiques qui vous semblent importantes ?**

Absolument, je pense que quatre observations méritent d'être soulignées :

- Les entreprises qui étaient les plus proches de la rédaction des algorithmes étaient celles qui se préoccupaient le plus du risque en matière de droits de l'homme et qui avaient mis en place les meilleures procédures. Les entreprises de matériel informatique et de semi-conducteurs sont moins préoccupées par l'utilisation finale de leurs produits.
- La divulgation publique des principes, les discussions avec des experts externes et des ONG sur les risques de la TRF en particulier, et de l'intelligence artificielle en général, constituent ensemble un excellent point de départ.
- Il est indispensable d'assurer une surveillance humaine des décisions prises par les machines. Le suivi humain, la supervision des algorithmes et la prise de décision finale sont évidemment essentiels. C'est ce que nous ont appris les entreprises qui ont mis en place ce système, et nous partageons leurs conclusions avec d'autres acteurs du secteur.
- Le niveau « acceptable » des risques de la TRF varie considérablement d'une culture à l'autre et d'une région à l'autre.


Trois entreprises ayant mis en place des procédures solides ont accepté d'être identifiées et présentées dans notre rapport, afin d'aider le secteur à progresser vers des normes plus élevées. Ces trois entreprises sont Microsoft Corporation, Motorola Solutions, Inc. et Thales.

### **Maintenant que vous avez défini ces bonnes pratiques, que devez-vous faire ?**

Nous nous engagerons avec chacune de ces 30 entreprises en 2023, après avoir effectué une analyse des lacunes pour chacune d'entre elles. Nous discuterons des procédures que nous estimons manquantes et de la manière dont elles pourraient s'appliquer et être mises en œuvre dans chaque situation.



# Accès aux médicaments (AtMi).

Thématique	Santé Bien-être Accès aux produits et services	Influencer les pratiques des émetteurs	Rôles divers (actif, passif)	s	
------------	---	--	------------------------------	---	---



La mission de la Fondation *Access to Medicine Foundation* est de stimuler et de guider les entreprises pharmaceutiques afin qu'elles fassent davantage pour les populations des pays à revenus faibles et moyens qui n'ont pas accès aux médicaments. L'indice *Access to Medicine Index* analyse 20 des plus grandes entreprises pharmaceutiques mondiales niveau recherche et proposant des produits pour les maladies à forte morbidité dans les pays à revenus faibles et moyens.

La fondation classe les entreprises pharmaceutiques en fonction de leurs efforts pour améliorer l'accès aux médicaments dans sept domaines, tout en identifiant les meilleures pratiques. Il met en évidence les progrès accomplis et identifie les domaines dans lesquels une action critique est nécessaire.

Candriam a choisi de dialoguer avec les entreprises dans lesquelles nous investissons pour les encourager à...

Intégrer ces questions dans la rémunération des dirigeants ;

- Renforcer leurs efforts de recherche, seuls ou en collaboration avec d'autres acteurs, sur les maladies émergentes ou celles pour lesquelles il n'existe pas de traitement scientifique ;
- Communiquer de manière plus transparente sur leurs efforts de lutte contre la corruption ;
- Mesurer l'impact de leurs initiatives en matière d'accès, qu'il s'agisse de l'adoption de prix différenciés, de stratégies de donation pour contrôler ou éradiquer certaines maladies, ou d'initiatives visant à renforcer les systèmes de santé.

La Fondation *Access to Medicine* nous offre un accès privilégié aux entreprises et à leurs cadres dirigeants pour discuter de ces questions et s'engager de manière constructive dans l'amélioration des pratiques dans ce domaine.

L'indice *Access to Medicine* 2022 montre que depuis la pandémie de Covid-19, davantage d'entreprises pharmaceutiques se sont mobilisées pour rendre certains produits plus largement accessibles dans les pays à revenus faibles et moyens (PRFM). Si la pandémie doit marquer un tournant dans la lutte pour un accès équitable aux médicaments, les entreprises doivent maintenant intensifier leurs efforts pour couvrir davantage de produits dans leurs portefeuilles et dans un plus grand nombre de pays.


Pour la première fois, les 20 entreprises de notre échantillon font état d'une stratégie d'accès aux médicaments, et 19 d'entre elles l'intègrent dans leur stratégie d'entreprise globale. L'indice présente également des exemples d'entreprises qui améliorent l'accès à leurs produits et en renforcent la distribution dans les PRFM ; GSK plc, Pfizer et Takeda se distinguant des autres. En outre, un plus grand nombre d'entreprises se sont engagées dans des accords de licence volontaires, rendant leurs produits encore brevetés disponibles pour la fabrication de médicaments génériques.

Nous codirigeons l'engagement avec Merck KGaA, qui est passé du 8<sup>ème</sup> rang dans l'indice 2021 au 5<sup>ème</sup> rang dans l'indice 2022. L'entreprise excelle dans la planification de l'accès à la R&D et obtient de bons résultats dans son approche de la transparence des brevets. Elle s'est lancée dans des initiatives de renforcement des capacités de grande qualité dans tous les domaines et affiche une performance moyenne<sup>25</sup> en matière de gouvernance d'accès. Des progrès restent à faire, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la qualité des plans d'accès aux projets de R&D sur le cancer et l'élargissement de l'accès au traitement du cancer.

Nous continuerons à soutenir cette initiative en 2023 et au-delà, ainsi que des « initiatives sœurs » telles que l'inclusion de paramètres liés à l'accès dans la rémunération des cadres, ou sur la résistance antimicrobienne.

<sup>25</sup> Classement de l'AtMi, <https://accessmedicinefoundation.org/medialibrary/2022-access-to-medicine-index-1668514482.pdf>

# Accès à la nutrition (ATNI).

Thématique	Santé Bien-être Accès aux produits/services - Alimentation Qualité des produits et des services Sécurité des produits et des services	Influencer les pratiques des émetteurs	Rôles divers (actif, passif)	S	
------------	--	--	------------------------------	---	---



## PAI 11. Absence de processus liés au Pacte mondial

L'objectif de l'initiative « Accès à la nutrition » (Access to Nutrition Initiative - ATNI) est de favoriser le changement en suivant et en encourageant les efforts de l'industrie alimentaire pour lutter contre la dénutrition, l'obésité et les maladies chroniques liées à l'alimentation aux niveaux local et mondial.

Toutes les actions menées par ATNI visent à encourager les entreprises à promouvoir la santé par l'amélioration des régimes alimentaires et de la nutrition. L'ATNI se concentre sur le développement d'outils et d'initiatives qui permettent de suivre et de stimuler la contribution du secteur de l'alimentation et des boissons pour relever les défis mondiaux en matière de nutrition. L'initiative établit également des partenariats avec d'autres organisations qui s'engagent à résoudre les problèmes de nutrition dans le monde en travaillant avec les entreprises du secteur de l'alimentation et des boissons afin d'améliorer leurs pratiques commerciales. L'ATNI collabore avec des investisseurs, des universitaires, des organisations à but non lucratif et des fondations.

L'ATNI collabore étroitement avec la communauté des investisseurs pour s'assurer que ses outils sont conçus de manière à fournir aux investisseurs les informations approfondies dont ils ont besoin et qui peuvent ne pas être disponibles auprès d'une autre source. Les investisseurs peuvent utiliser les indices et les rapports dans le cadre de leurs recherches, de leur intégration et de leur engagement en matière d'ESG.


Les efforts des entreprises alimentaires pour lutter contre les maladies chroniques étant au cœur de notre analyse ESG du secteur, Candriam participe depuis des années à cette initiative, en soutenant activement les investisseurs principaux de plusieurs entreprises cibles et en codirigeant l'engagement avec Ajinomoto.

L'[analyse d'impact indépendante de l'ATNI](#) a été publiée en juillet 2022. L'ATNI s'est avérée être le mécanisme de responsabilisation des entreprises le plus approfondi sur le rôle du secteur privé dans la réalisation des objectifs mondiaux en matière de nutrition et de santé (ODD 2 et 3). Il est important de noter que le rapport indique qu'il existe de nombreuses preuves de changement dans les entreprises évaluées par l'ATNI, c'est-à-dire d'impact positif. En outre, les changements générés au niveau des entreprises au cours des huit dernières années et leur impact positif sur la santé et la nutrition sont jugés permanents. Le groupe des investisseurs en particulier s'est avéré être un point d'entrée efficace et un levier pour générer des changements dans les entreprises. L'ATNI a lancé en 2022 son indice des détaillants britanniques et en 2022 son indice des détaillants américains.

L'Initiative pour l'accès à la nutrition, qui achève sa dixième année, déploie une nouvelle stratégie quinquennale (2023-2027) axée sur la transformation des marchés - les marchés alimentaires doivent être transformés pour que l'accès équitable à des produits plus sains et abordables devienne la norme. Candriam prévoit de soutenir l'initiative tout au long de son parcours.

# Droits de l'homme dans l'entreprise

## Benchmark Engagement.

Thématique	Droits de l'Homme Travail forcé	Influencer les pratiques des émetteurs	Rôles divers (actif, passif)	SG	
------------	------------------------------------	--	------------------------------	----	---



### PAI 10. Pacte mondial et violation des règles de l'OCDE

Au cours de la phase d'engagement 2022, le *Corporate Human Rights Benchmark Engagement (CHRB)* a reçu des commentaires de 84 entreprises sur 129, soit un taux d'engagement de 65 %. L'augmentation du taux de réponse par rapport à 2021 s'explique en grande partie par un engagement nettement plus important dans le secteur automobile, qui faisait l'objet d'une évaluation pour la deuxième fois. Dans le secteur automobile, 52 entreprises (40 %) ont programmé un appel d'engagement 2022 avec le CHRB.

Treize nouvelles entreprises, dont six du secteur automobile, qui n'avaient jamais collaboré avec le CHRB ont accepté de le faire en 2022. Cela correspond à une tendance que nous avons observée dans d'autres secteurs par le passé, où les chiffres de l'engagement augmentent de manière significative pour la deuxième itération d'un benchmark (par exemple, le taux d'engagement pour les entreprises des technologies de l'information et de la communication est passé de 67 % en 2019 à 76 % en 2020).

Cette année, l'engagement des investisseurs coordonné par l'Alliance des investisseurs pour les droits de l'homme (*Investor Alliance for Human Rights - IAHR*) s'est également avéré utile pour engager des entreprises auparavant hésitantes. Quatre entreprises - Subaru Corporation, Falabella S.A., Kyocera Corporation et Inner Mongolia Yili Industrial Group Company Limited - ont contacté le CHRB et lui ont fait part de leurs commentaires après avoir reçu un courriel d'un ou de plusieurs investisseurs les invitant à le faire.

L'équipe de la Commission a estimé que l'engagement avec les entreprises était généralement positif. Dans la plupart des cas, les entreprises se sont attachées à mieux comprendre les exigences de méthodologie plutôt qu'à contester le contenu du projet d'évaluation. Plusieurs entreprises ont également souligné qu'elles appréciaient la qualité et le niveau de détail de l'évaluation, car cela les aide à améliorer leurs propres informations. Bien qu'il y ait eu quelques cas d'engagement plus difficiles, ceux-ci se sont généralement terminés sur une note positive.

Nous avons constaté une réduction de 10 % du nombre d'entreprises ayant obtenu la note zéro en matière de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme par rapport à 2020, mais les progrès pourraient être plus rapides, c'est pourquoi les investisseurs et les législateurs doivent continuer à agir. Dans les trois secteurs, les entreprises qui ont amélioré leur score en matière de droits de l'homme l'ont fait à la suite d'une première étape du processus de diligence raisonnable, à savoir l'identification, l'évaluation, l'intégration et l'adoption de mesures concernant les risques et les incidences en matière de droits de l'homme.

Candriam est investisseur principal de deux sociétés de semi-conducteurs



# CA100+ (fin de la phase 1) y compris la sous-initiative "Comptabilité de Paris".

Thématique	<p>Changement climatique Charbon</p> <p>Net Zéro Émissions de GES d'ici à 2050 (ou avant) Ambition</p> <p>Objectifs à long terme Objectifs à court et moyens termes</p> <p>Stratégie de décarbonation</p>	Encourager la divulgation de plus d'informations	Rôles divers (actif, passif)	E	
------------	---	--	------------------------------	---	---



**PAI 1. Émissions de GES**  
**PAI 2. Empreinte carbone**  
**PAI 3. Intensité des GES de l'émetteur**

**PAI 4. Exposition au secteur des combustibles fossiles**  
**PAI 5. Énergie non renouvelable élevée**  
**PAI 6. Intensité énergétique par secteur d'impact**

L'engagement collaboratif CA100+ est une initiative quinquennale lancée par les *UN PRI* en collaboration avec plusieurs autres réseaux - *Asia Investor Group on Climate Change* (Asie), *Ceres Investor Network on Climate Risk and Sustainability* (Amérique du Nord), *Investor Group on Climate Change* (Australie/Nouvelle-Zélande) et *Institutional Investor Group on Climate Change* (Europe).

En s'engageant auprès de plus de 100 entreprises (166 en 2022), responsables de plus de 80 % des émissions industrielles mondiales de gaz à effet de serre (GES), l'objectif est de réduire les émissions, de renforcer les informations financières liées au climat et d'améliorer la gouvernance sur les risques liés au changement climatique.

Lancé à la fin de l'année 2017, l'objectif était de voir comment les entreprises ciblées se comportaient par rapport à trois «questions». À l'heure où nous concluons l'exercice, il est temps d'évaluer les progrès accomplis par rapport à ces marqueurs.

- **Première demande : Améliorer la surveillance des questions importantes liées au climat par le conseil d'administration.** Lorsque Climate Action 100+ a été lancée fin 2017, seules cinq entreprises ciblées avaient pris des engagements nets zéro, alors qu'aujourd'hui, 92 % d'entre elles disposent d'un certain niveau de surveillance exécutive, et 75 % des entreprises ont pris l'engagement de parvenir à un bilan net zéro d'ici à 2050.

- **Deuxième demande : Réaliser des réductions absolues des émissions dans l'économie réelle.** Des progrès doivent être accomplis rapidement si nous voulons réduire de moitié les émissions d'ici à 2030 et maintenir l'objectif de 1,5 °C à portée de main. Par conséquent, nous continuerons à nous engager auprès des entreprises par le biais du CA100+, ainsi que par d'autres initiatives directes et collaboratives, afin de les inciter à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie de transition crédible et alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.
- **Troisième demande : Améliorer la communication des entreprises sur le climat. Des progrès substantiels ont été réalisés.** En décembre 2022, 91 % des 166 entreprises ciblées sont désormais alignées sur les recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD), soit en soutenant les principes de la TCFD, soit en adoptant la planification de scénarios climatiques.

Il convient également de noter que les rapports du CDP (une initiative de divulgation distincte du CA100+, dont Candriam est également membre) ont largement contribué à améliorer la divulgation des informations relatives au climat par les entreprises.

Comme l'indique le dernier rapport d'avancement [CA100+](#), des progrès significatifs ont été observés dans toute une série d'industries, dont beaucoup comptent parmi les entreprises les plus difficiles à décarboniser.

Voici quelques exemples d'améliorations substantielles apportées par certaines entreprises cibles :

**Enel SpA :** Il y a un an à peine, cette entreprise italienne du secteur de l'énergie ne publiait que six indicateurs. Cette année, l'entreprise a publié les neuf indicateurs évalués, ce qui en fait la première entreprise à remplir tous les indicateurs de divulgation du Net Zero Company Benchmark.

Bien que les investisseurs souhaitent encore voir Enel s'améliorer sur les indicateurs d'alignement, le benchmark s'est avéré être un outil d'engagement inestimable, clarifiant à la fois les progrès et les domaines à améliorer.

**Formosa Petrochemical :** Suite à l'engagement continu du CA100+ auprès des investisseurs, la compagnie pétrolière et gazière taïwanaise a annoncé son engagement à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, avec des objectifs à court et moyen terme pour réduire les émissions de GES de 22 et 28 % d'ici 2025 et 2030, respectivement. L'entreprise a également publié son premier rapport TCFD autonome en 2022 et prévoit de le mettre à jour chaque année. En octobre 2021, la société mère de Formosa Petrochemical, Formosa Plastics Group, a annoncé qu'elle s'engageait à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 pour les émissions des champs d'application 1 et 2 (scope 1 et 2). Bien que le groupe Formosa Plastic affirme que cet engagement s'applique à toutes ses sociétés affiliées, il n'y a pas eu d'annonce officielle de neutralité carbone au niveau des entreprises individuelles, telles que Formosa Petrochemical. Après des dialogues privés continus entre le groupe d'investisseurs Climate Action 100+ et l'entreprise, le président de Formosa Petrochemical a annoncé l'engagement au niveau de l'entreprise, en plus de l'objectif au niveau du groupe, lors de l'assemblée générale annuelle de mai 2022.

**Dominion Energy :** Des progrès importants ont été réalisés après un dialogue continu et de multiples propositions d'actionnaires. Dominion publie désormais un rapport sur le lobbying climatique, qui divulgue les activités de lobbying directes et indirectes de l'entreprise. La direction soutient désormais expressément les objectifs de l'Accord de Paris. Conformément aux meilleures pratiques, les investisseurs espèrent que les rapports de l'entreprise continueront à évoluer puisqu'elle a désormais l'intention de publier des rapports sur une base annuelle.

Dominion rejoint Duke Energy et Xcel Energy Inc. en tant qu'acteurs précurseurs en fixant des objectifs globaux en matière de GES pour le champ d'application 3 (scope 3). Compte tenu de ces progrès importants, cet objectif devrait être assorti d'objectifs intermédiaires et d'une solide stratégie de décarbonation.

Dominion a explicitement établi un lien entre son plan d'investissement et son objectif «net zéro». En outre, l'entreprise

a identifié une opportunité d'investissement de 73 milliards de dollars d'ici 2035, axée sur la construction d'une production zéro carbone, le stockage de l'énergie et la modernisation du réseau électrique. Sur la base de ses principaux plans de ressources, l'entreprise estime que sa production sans carbone passera à 69 % en 2035, parallèlement à une élimination presque complète de la production au charbon.

Une sous-initiative, menée par l'IIGCC (*Institutional Investors Group on Climate Change*, le coordinateur européen du CA100+), se concentre sur les pratiques comptables. En effet, nous pensons que les comptes des entreprises devraient aborder les implications financières des risques climatiques dans leurs audits lorsqu'elles sont significatives.

Dans le cadre de cet engagement, nous avons ciblé les activités britanniques et françaises des quatre grands cabinets comptables mondiaux, en leur demandant d'alerter les actionnaires sur les cas où les comptes des entreprises ne tiennent pas compte des implications financières de la trajectoire actuelle de décarbonisation, des impacts physiques du changement climatique ou de la transition mondiale vers une trajectoire de 1,5°C. Candriam a mené le dialogue avec les branches françaises.

Nous avons ciblé des entreprises spécifiques du CA100+ qui sont à la traîne en termes de comptabilité climatique, selon l'évaluation de la comptabilité climatique et de l'alignement des audits du CA100+ réalisée par Carbon Tracker. Comme le souligne leur dernier rapport<sup>26</sup>, «si l'on assiste à une augmentation des engagements en faveur d'une consommation nette nulle et d'autres engagements liés au climat, ainsi qu'à une augmentation des rapports sur les risques climatiques «en dehors» des états financiers, la plupart des entreprises ne semblent toujours pas inclure les impacts financiers de ces engagements, ou même les risques liés au changement climatique, dans leurs états financiers.»

Candriam est le contact principal pour l'engagement collaboratif avec Compagnie de Saint-Gobain SA depuis 2021, et nous avons échangé de manière substantielle avec l'entreprise. Si nous avons constaté des améliorations en 2022 depuis 2021 dans la manière dont elles intègrent le climat dans leurs états financiers, nous pensons que ce n'est pas suffisant, l'entreprise est consciente et s'engage à continuer d'améliorer ses informations. Nous suivrons de près les publications de Saint-Gobain. Nous (Candriam) avons annoncé à l'avance nos propres intentions de vote pour l'entreprise en 2022 afin de mieux informer les parties prenantes de l'évolution de l'engagement du groupe et de son impact sur nos choix de vote.

<sup>26</sup> Toujours à l'aveugle : L'absence de risque climatique dans les rapports financiers - Carbon Tracker Initiative, <https://carbontracker.org/reports/still-flying-blind-the-absence-of-climate-risk-in-financial-reporting/>

## Prochaines étapes

Comme prévu, la première phase du CA100+ s'est achevée le 31 décembre 2022. S'appuyant sur le succès de la phase 1 et sur les enseignements tirés, l'initiative élabore actuellement la stratégie de la phase 2. L'accent sera mis sur la garantie d'un engagement efficace, en particulier au cours des années critiques qui restent avant 2030. Les membres de l'initiative ont organisé une consultation au cours de l'été 2022 sur la stratégie proposée pour la phase 2, qui devrait s'étendre de 2023 à 2030. Au total, 172 signataires (24 %) ont répondu et 78 % des investisseurs principaux, avec une répartition assez homogène entre les régions et la fourchette d'actifs sous gestion. Le CA100+ examine actuellement les résultats et les détails définitifs de la phase 2 seront annoncés en 2023, lors du lancement de la nouvelle stratégie.



# Dialogue politique des investisseurs sur la déforestation (Investor Policy Dialogue on Deforestation IPDD).

Thématique	Préservation de l'environnement Réglementation environnementale Déforestation	Influencer les pratiques des émetteurs	Soutien à l'investisseur	E	
------------	---	--	--------------------------	---	--



Entrant dans sa troisième année, le IPDD est une initiative très active, avec 67 investisseurs de 19 pays représentant plus de 10 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion. Bien que de nombreux investisseurs soient originaires des pays occidentaux développés, il est intéressant de noter que la coalition comprend trois investisseurs du Brésil et deux de Singapour. Cela devrait permettre d'éviter un dialogue entre le Nord développé et le Sud émergent.

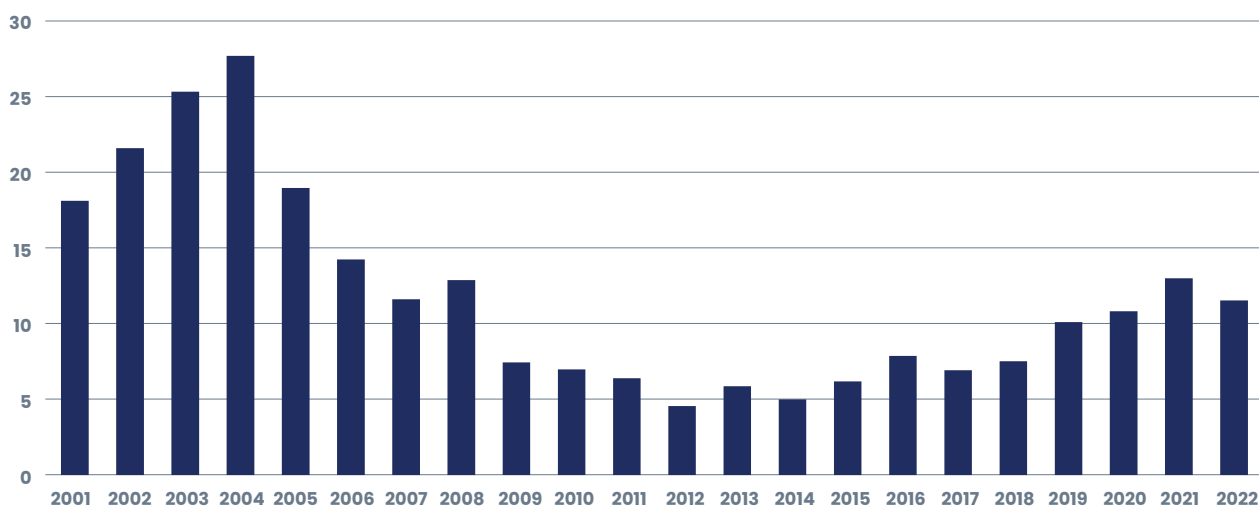
Les groupes de travail brésilien et indonésien poursuivent leur travail d'engagement. Un troisième axe de travail a commencé à cibler les pays consommateurs.

**Brésil :** Tout au long de l'année 2022, de nombreuses discussions ont eu lieu avec des membres du gouvernement et des gouvernements régionaux, des agences nationales, la banque centrale, des représentants législatifs et d'autres parties prenantes. Il convient également de mentionner qu'en mai 2022, le coprésident de l'IPDD a participé au Congrès national sur le marché du carbone à Rio de Janeiro.

Avec des élections présidentielles et législatives en 2022, l'agenda politique était une question centrale, et l'élection du président Lula est un signe encourageant pour la protection de la forêt amazonienne.

La déforestation a ralenti au cours de la période de 12 mois se terminant en juillet 2022, avec une baisse de 11 % par rapport aux 12 mois précédents. Néanmoins, il s'agit du deuxième niveau de déforestation le plus élevé en 13 ans.

## Taux de déforestation dans l'Amazonie légale du Brésil (km<sup>2</sup>)



Source : IPDD, et [http://terrabrasiis.dpi.inpe.br/app/dashboard/deforestation/biomes/legal\\_amazon/rates](http://terrabrasiis.dpi.inpe.br/app/dashboard/deforestation/biomes/legal_amazon/rates)





**Indonésie :** Le groupe de travail indonésien a eu de nombreux entretiens avec des représentants du gouvernement, des agences gouvernementales, une ambassade étrangère ainsi que diverses autres parties prenantes, notamment la bourse, l'autorité de régulation financière, la chambre de commerce et des ONG. Quatre des membres de la coalition d'investisseurs se sont rendus à Jakarta, où ils ont rencontré diverses agences gouvernementales ainsi que d'autres parties prenantes. Cet engagement sur le terrain a conduit à la signature d'un protocole d'accord avec le Conseil des affaires indonésiennes et la Bourse indonésienne IDX, ainsi que d'un autre protocole avec la Chambre de commerce indonésienne KADIN. Les discussions ont porté sur le financement vert.

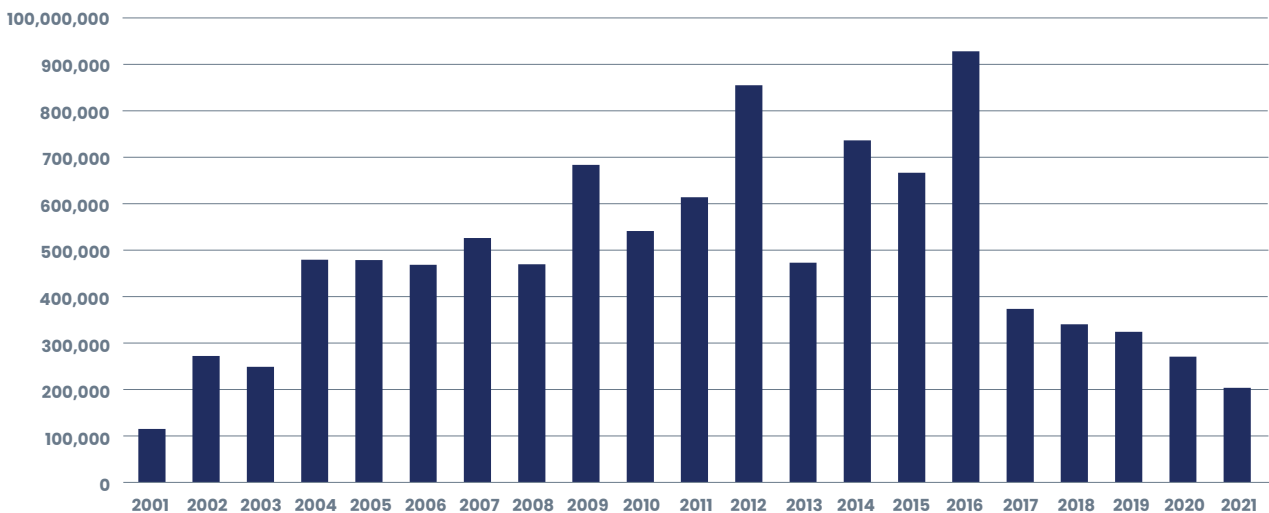
Malgré l'adoption récente de la loi dite "Omnibus", dont les investisseurs membres de l'IPDD craignaient qu'elle ne mette en péril la forêt tropicale indonésienne, la tendance récente en matière de déforestation reste positive.

Nous sommes également préoccupés par les projets du gouvernement visant à faire du pays un leader dans l'approvisionnement en batteries pour véhicules électriques. L'Indonésie détient les plus grandes réserves de nickel au monde. Dans certaines régions, l'extraction du nickel cause déjà plus de déforestation que la culture de l'huile de palme.  
*#Nickel is the new Palm Oil*

**Pays consommateurs :** Pour compléter les campagnes d'engagement avec le Brésil et l'Indonésie, un troisième axe de travail a été lancé en juillet 2022. L'objectif est de cibler la "demande" de déforestation - les pays les plus importants sont les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Union européenne et la Chine. L'accent sera mis sur la réglementation relative à la déforestation, comme le récent accord européen de décembre 2022 visant à empêcher les entreprises d'importer sur le marché européen des produits de base liés à la déforestation et à la dégradation des forêts, ou de les exporter depuis l'UE.

L'IPDD a publié [un rapport complet](#) de son travail.


## Perte de forêt primaire en Indonésie (Ha)



Source : IPDD, et <https://www.globalforestwatch.org>

# Alliance des investisseurs

## Classement des droits numériques.

Thématique	Droits de l'Homme Technologie et démocratie Technologie et confidentialité des données Licence sociale d'exploitation	Influencer les pratiques des émetteurs	Responsable pour 2 émetteurs	SG	
------------	--	--	------------------------------	----	---



### PAI 10. Pacte mondial et violation des règles de l'OCDE

## Investisseurs Signataires

Les signataires et leurs représentants sont aujourd'hui au nombre de 176 et représentent plus de 9 200 milliards de dollars d'actifs sous gestion.

## Univers de classement

Désormais, 26 entreprises sont incluses dans le classement : 12 sociétés de télécommunications et 14 plateformes Internet.

L'indice est disponible à l'adresse suivante <https://rankingdigitalrights.org/>

## Principaux résultats en 2022

Le classement des droits numériques a mis à jour les [indices](#) de la plateforme Internet et des télécommunications en 2022. Aucune des 14 plateformes Internet évaluées n'a obtenu une note suffisante. Sur une note plus positive, 2022 marque la première fois que les 12 entreprises de télécommunications classées ont publié un engagement général en faveur de la liberté d'expression et de la protection de la vie privée dans le cadre de leurs activités.

Bien que la moyenne globale des notes obtenues par les plateformes internet ait légèrement augmenté cette année, ces progrès ordonnés sont loin d'être suffisants. L'Engagement RDR avait espéré davantage, étant donné la reconnaissance générale de la façon dont la gouvernance et les opérations de ces entreprises, et en particulier leurs modèles d'entreprise, corrompent nos environnements d'information, compromettent les droits de l'homme et sapent nos démocraties.

Du côté des [telco](#), les conclusions de RDR montrent que, année

après année, ils perpétuent les mêmes atteintes aux droits numériques, tout en faisant l'objet d'un examen beaucoup moins minutieux. Et pourtant, bien que moins visibles que leurs homologues des «Big Tech», les opérateurs de télécommunications exercent un pouvoir bien plus important. Cela est particulièrement vrai lorsque les opérateurs de télécommunications sont détenus en partie ou en totalité par des gouvernements et lorsqu'ils opèrent dans des régimes autoritaires ou à tendance autoritaire. Pour développer un internet mondial plus accessible, plus inclusif et plus respectueux des droits de l'homme, ces entreprises doivent également être considérées responsables. La liberté d'expression reste un point faible important pour toutes les entreprises de télécommunications, et pourtant elles ne parviennent toujours pas à améliorer la transparence.

L'avancée pour 2022 réside dans le fait que, pour la première fois, les 12 entreprises de télécommunications classées ont publié un engagement général en faveur de la liberté d'expression et de la protection de la vie privée dans le cadre de leurs activités. La majorité des entreprises évaluées ont également mis en place une surveillance de ces engagements au niveau du conseil d'administration et ont dispensé une formation appropriée à leur personnel.

**Candriam est l'investisseur principal pour l'engagement de deux grands opérateurs européens de télécommunications.**



**Les entreprises se contentent de faire comme si de rien n'était alors que l'état du monde exige tout le contraire.**

**- Classement des droits numériques, 2022 Big Tech Scorecard**

# Engagements sur le plastique et les microplastiques

## Alliance des investisseurs pour les solutions plastiques.

Thématique	Qualité des produits et des services Épuisement des ressources Matières premières et déchets, Plastiques Utilisation des sols et biodiversité Élimination et recyclage des produits	Influencer les pratiques des émetteurs	Rôles divers (actif, passif)	ES
------------	---	--	------------------------------	----



PAI 7. Activités mettant en danger la biodiversité

PAI 8. Émissions dans l'eau

PAI 9. Taux de déchets dangereux

PAI 11. Absence de processus liés au Pacte mondial

### Résumé

Cette initiative *Plastic Solutions Investor Alliance (PSIA)*, lancée en 2018 par *As You Sow*, appelle à une réduction de l'utilisation des plastiques, à l'amélioration des circuits de collecte et de recyclage, et au développement d'alternatives durables aux emballages plastiques. Le plastique reste essentiel à notre société et, dans certains cas, irremplaçable. Cependant, la croissance sans précédent de la production et de l'utilisation des plastiques, en particulier pour les emballages à usage unique, a conduit à des excès. La production de plastique représente aujourd'hui 20 % de la consommation de pétrole. La pollution plastique constitue désormais une menace non seulement pour la biodiversité, avec des centaines d'espèces menacées, mais aussi pour la santé des hommes. Pour les entreprises, et en particulier les marques de consommation, le plastique devient rapidement un risque de réputation et de réglementation qui devrait les contraindre à repenser l'emballage des produits, avec des répercussions tant au niveau de l'approvisionnement, que de la production ou des relations avec les consommateurs.

### Réalisations

Poursuite de l'engagement avec 16 entreprises du secteur de l'alimentation et des boissons, ainsi qu'avec trois détaillants basés en Europe.

Réalisations en 2022 pour la réduction des emballages à usage unique.

- **The Coca-Cola Company** a accepté de porter l'utilisation de récipients réutilisables à 25 % de ses ventes totales d'ici à 2030.
- **PepsiCo Inc** a accepté d'augmenter les ventes de contenants réutilisables à 20 % de toutes les portions de boissons qu'elle vend.

- **Church & Dwight Co Inc** et **The Kraft Heinz Company** ont accepté de fixer de nouveaux objectifs de réduction des emballages plastiques.

En 2022, sur 11 résolutions co-déposées par l'AIPS :

- Quatre d'entre elles ont été retirées après avoir conclu des accords, à savoir les quatre entreprises susmentionnées.
- Quatre d'entre eux ont recueilli un soutien substantiel allant de 36 % à 49 % (Amazon.com Inc 48,9 %, ExxonMobil Corp 36,5 %, McDonald's Corp 41,9 % et The Kroger Company 38,4 %) ;
- Un seul a été adopté (Phillips66 avec 50,4 % des voix) ;
- Deux ont été retirées (Restaurant Brands International Inc.) ou bloquées par la société auprès de la SEC (Dow Inc.).

### Prochaines étapes

L'accent est mis sur les entreprises européennes : *As You Sow* a un biais historique nord-américain. Mais avec ce qui se passe actuellement sur le marché français, à savoir les mises en demeure adressées à neuf entreprises concernant leur devoir de vigilance sur l'usage excessif du plastique, et les procès intentés aux entreprises, Candriam entend, par le biais de *As You Sow*, jouer un rôle encore plus actif dans les années à venir.

# Engagements sur le plastique et les microplastiques contre la pollution marine par les microplastiques.

Thématique	Epuisement des ressources Consommation d'eau et émissions Utilisation des sols et biodiversité	Influencer les pratiques des émetteurs	Rôles divers (actif, passif)	E	
------------	--	--	------------------------------	---	--



**PAI 7. Activités mettant en danger la biodiversité**

**PAI 8. Émissions dans l'eau**

## Résumé

Le projet "Marine Microplastic Pollution Engagement" (MMPE) vise à inciter les fabricants de machines à laver domestiques et commerciales à équiper tous leurs produits de filtres afin d'empêcher les microfibrilles de plastique de pénétrer dans les écosystèmes marins de la planète. La technologie des filtres est actuellement disponible, mais elle n'est pas systématiquement utilisée dans l'ensemble du secteur.

Des preuves scientifiques des dommages importants causés à la biodiversité et aux écosystèmes marins sont en train d'émerger, de même qu'une large sensibilisation du public et un soutien à l'action pour lutter contre la pollution plastique dans l'environnement marin. Les fibres synthétiques - un type de microplastique - représentent 14 % de la production mondiale de plastique et génèrent des microfibrilles synthétiques par fragmentation et dégradation. Les microfibrilles constituent une part importante des microplastiques qui s'accumulent dans les écosystèmes d'eau douce, marins, côtiers, terrestres et arctiques, où elles présentent des risques pour les organismes aquatiques et la biodiversité terrestre.

Les filtres à microfibrilles des machines à laver se sont avérés être la solution la plus efficace pour réduire le flux de microfibrilles dans l'océan. Seules quelques entreprises proposent actuellement des lave-linge dotés d'un filtre interne intégré. (Par exemple, la marque Arçelik A.S. de Koç Holdings a annoncé la disponibilité d'une telle machine en 2020). Des filtres internes sont disponibles dans le commerce, et la recherche a montré qu'un filtre interne était le plus efficace, éliminant 78 % des microfibrilles.

## Réalisations

En janvier 2023, Samsung, l'une des entreprises visées, a annoncé une collaboration avec l'entreprise de vêtements Patagonia pour développer une nouvelle machine dotée d'un filtre en microfibrilles. Il s'agit d'un autre développement positif pour nous après la machine "Grundig Fibrecatcher" d'Arçelik lancée fin 2021. Les machines Samsung Electronics Co Ltd sont la troisième marque la plus populaire en France, où une nouvelle loi entrera en vigueur dans deux ans et interdira la vente de machines à laver dépourvues de filtre à microplastiques.

En 2022, Electrolux a lancé un filtre externe à microplastiques qui fonctionne avec ses marques de lave-linge Electrolux, AEG et Zanussi.



## Prochaines étapes

Le groupe poursuivra ses contacts avec les entreprises qui ont des intérêts commerciaux en France concernant leurs projets pour ce marché après janvier 2025. Candriam demandera des mises à jour aux entreprises pour lesquelles elle est chef de file.

En ce qui concerne l'objectif secondaire de l'engagement, qui est d'influencer les décideurs politiques pour qu'ils adoptent une législation exigeant que les nouvelles machines soient équipées de mécanismes de filtrage, le projet de loi britannique "Microplastic Filters (Washing Machines) Bill 2021" est actuellement examiné en deuxième lecture à la Chambre des communes.

## Initiative de divulgation d'informations sur le personnel.

Thématique	Recrutement et fidélisation Égalité de rémunération Diversité et inclusion Rémunération équitable, salaire de subsistance Santé et sécurité Rythme et heures de travail	Encourager la divulgation de plus d'informations	Rôles divers (actif, passif)	SG	
------------	--	--	------------------------------	----	--



PAI 10. Pacte mondial et violation des règles de l'OCDE

PAI 12. Écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes

## 2022 Résumé

- L'initiative compte aujourd'hui 68 investisseurs représentant plus de 10 500 milliards de dollars d'actifs sous gestion.
- Nous avons constaté une légère diminution du nombre d'émetteurs ayant répondu, pour la première fois depuis le lancement de l'enquête l'année dernière. En 2022, 167 personnes, originaires de 24 pays, ont répondu à l'appel.
- Le taux de rétention est passé de 85 à 81 %, ce qui suggère une certaine forme de lassitude des répondants.
- Les sociétés financières et les sociétés de consommation discrétionnaire sont les mieux représentées, les sociétés du secteur de l'énergie ont montré un intérêt croissant pour l'enquête et les sociétés du secteur des matériaux sont restées les moins bien représentées.

Étant donné qu'un grand nombre d'entreprises refusent de répondre (l'enquête a été envoyée à plus de 1 000 émetteurs

pour 167 réponses), et que le nombre de répondants a diminué en 2022, ShareAction a réalisé une vaste analyse pour comprendre ces lacunes.

Les principales raisons invoquées pour expliquer la baisse des réponses sont l'insuffisance des ressources internes pour pouvoir participer, ou le sentiment de l'entreprise qu'elle publie déjà suffisamment d'informations sur son site web, dans son rapport annuel/de développement durable, etc.

Cela a conduit à une révision de l'initiative. Telles sont les principales mesures prises pour aller de l'avant :

- ShareAction/WDI interrogera les entreprises lors des assemblées générales et publiera une liste des entreprises qui n'ont pas répondu.
- La partie obligatoire de l'enquête sera considérablement raccourcie.
- Des notes de performance seront attribuées aux entreprises qui auront répondu à l'intégralité de l'enquête.

# Candriam

## joint le geste à la parole.



**Nadia Tortel**  
Global Head of Human  
Ressources, Candriam

### **Nadia, pourquoi avez-vous jugé important de répondre à l'enquête sur l'initiative de divulgation d'informations sur le personnel?**

Candriam s'est fait un nom dans le domaine de l'investissement responsable. Mais il est également important que nous nous appliquions à nous-mêmes ce que nous aimerions voir de la part des entreprises dans lesquelles nous investissons. L'enquête WDI est importante pour notre recherche ESG et une grande partie des données est utilisée dans l'analyse de nos investissements. Aussi, lorsque l'équipe chargée de l'engagement nous a demandé en 2022 si nous étions prêts à répondre à l'enquête, nous avons accepté avec enthousiasme de relever le défi.

### **Défi ? Était-ce si difficile ?**

Certainement. L'enquête demande une bonne dose de travail et nous avons dû coordonner les réponses de nos départements Responsabilité sociale de l'entreprise, Risques, Achats, Analyse ESG et Ressources humaines pour la mener à bien.


### **Quels sont les principaux avantages de répondre à l'enquête pour une entreprise comme Candriam ?**

Je vois trois avantages très clairs.

- Premièrement, il nous aide à identifier de nouveaux indicateurs et des domaines dans lesquels nous pouvons améliorer la communication et la divulgation d'informations.
- Deuxièmement, il nous permet de comparer nos performances en matière de gestion du capital humain et d'information par rapport à nos pairs dans le secteur de la gestion d'actifs et d'aborder les différences dès le début. Nous avons déjà commencé à apporter des améliorations à certaines de nos pratiques et politiques couvertes par l'enquête WDI.
- Troisièmement, cela montre que Candriam montre l'exemple, puisque nous sommes l'une des 167 entreprises mondiales (et une poignée de gestionnaires d'actifs) à avoir répondu à l'enquête jusqu'à présent.

Nous espérons influencer à la fois les entreprises dans lesquelles nous investissons et nos pairs en joignant le geste à la parole.

# Engagement collaboratif sur le travail forcé des ouïghours dans la chaîne d'approvisionnement (coordonné par *Investor Alliance for Human Rights*).

Controverse	Droits de l'Homme	Influencer les pratiques des émetteurs	Lead et passif	S	
-------------	-------------------	--	----------------	---	---



## PAI 10. Pacte mondial et violation des règles de l'OCDE

### Résumé

Les 51 investisseurs du groupe d'engagement collaboratif sur le site *Xinjiang Uyghur Autonomous Region (XUAR)* ciblent les entreprises impliquées dans cette crise des droits de l'homme. On estime à 1,8 million le nombre d'Ouïghours, de Turcs et de musulmans qui ont fait l'objet d'une détention extrajudiciaire dans des camps d'internement, des prisons et des usines. Cette crise des droits de l'homme dans la région autonome du Xinjiang est considérée comme un système de travail forcé largement répandu et soutenu par le gouvernement, qui consiste à faire travailler des personnes de la région ouïghoure dans des usines à travers la Chine dans le cadre de chaînes d'approvisionnement mondiales, et à surveiller massivement les personnes de la région ouïghoure et les personnes originaires de cette région.

Les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme constituent le fondement de cet engagement. Des entreprises internationales de différents secteurs ont des activités, des investissements, des partenariats et d'autres relations d'affaires dans la région ouïghoure, ainsi que dans d'autres parties de la Chine et du monde qui sont liées aux violations commises dans la région ouïghoure. Le groupe cherche à s'engager auprès d'au moins 79 grandes entreprises internationales qui ont été identifiées comme susceptibles d'avoir recours au travail forcé des Ouïghours dans leur chaîne d'approvisionnement.

Les investisseurs demandent à ces entreprises d'établir une cartographie complète de leurs chaînes d'approvisionnement afin d'identifier les relations commerciales directes et indirectes liées à la région ouïghoure, de démontrer qu'elles ont pris des mesures pour se désengager des fournisseurs impliqués dans le travail forcé et de rendre publics les efforts et les progrès réalisés dans la manière dont elles travaillent avec les détenteurs de droits concernés pour déterminer les mesures correctives à mettre en œuvre.

### Réalisations

En 2021, 61 entreprises ont reçu des lettres décrivant les attentes des investisseurs, 41 ont répondu, ce qui a donné lieu à des engagements. En 2022, le groupe a étendu la liste des émetteurs ciblés à ceux mentionnés dans "[Driving Force – Automotive Supply Chains and Forced Labor in the Uyghur Region](#)", un nouveau rapport de l'université Hallam Sheffield. Le groupe cible désormais 79 émetteurs.

De nombreux pays ont adopté une législation visant à empêcher le travail forcé des Ouïghours, la plus notable étant la loi sur la prévention du travail forcé des Ouïghours (*Uyghur Forced Labour Prevention Act*) aux États-Unis. Des lois ont également été adoptées en Australie, au Japon et en France.

Candriam est l'investisseur principal qui s'est engagé auprès d'un fabricant chinois de modules solaires, ce qui a été mis en évidence dans le rapport de Hallam Sheffield. Il existe un risque de travail forcé dans cette entreprise, tant dans ses activités directes que dans sa chaîne d'approvisionnement, car certains de ses fournisseurs répertoriés soutiennent publiquement les programmes de lutte contre la pauvreté du gouvernement chinois dans la région XUAR. Ces programmes sont critiqués pour abriter certaines formes de travail forcé. Après des discussions en 2021, nous avons organisé un appel en mai 2022 avec le responsable du service juridique et de la conformité afin d'obtenir un aperçu des efforts de l'entreprise pour lutter contre la présence potentielle de travail forcé.


### Défis

Il est particulièrement difficile d'obtenir des rapports et un impact clairs pour cet engagement collaboratif, et ce pour plusieurs raisons. Le coordinateur rédige actuellement le rapport sur les activités 2022 du groupe d'engagement complet. Il a été difficile pour l'Investor Alliance on Human Rights de coordonner 59 investisseurs ayant des niveaux de motivation, de ressources et d'expérience différents et de les convaincre tous de rendre compte de leurs efforts d'engagement de manière cohérente. En outre, le sujet étant hautement politique, il est également difficile pour les investisseurs et les entreprises bénéficiaires d'être perçus comme agissant de concert sur cette question si sensible pour une économie mondiale de premier plan.

### Prochaines étapes

- Continuer à surveiller les efforts de l'entreprise pour atténuer le risque de travail forcé au sein de ses propres opérations et de sa chaîne d'approvisionnement.
- Fournir au responsable de la conformité des exemples de bonnes pratiques d'ici le début de l'année 2023.

# Teleperformance SE.

Controverse	Relations avec le personnel Droits du travail, liberté d'association Sécurité des travailleurs Rémunération équitable, salaire de subsistance, Rythme et heures de travail	Influencer les pratiques des émetteurs	Soutien actif	SG	
-------------	--	--	---------------	----	---



## PAI 10. Pacte mondial et violation des règles de l'OCDE

### Contexte

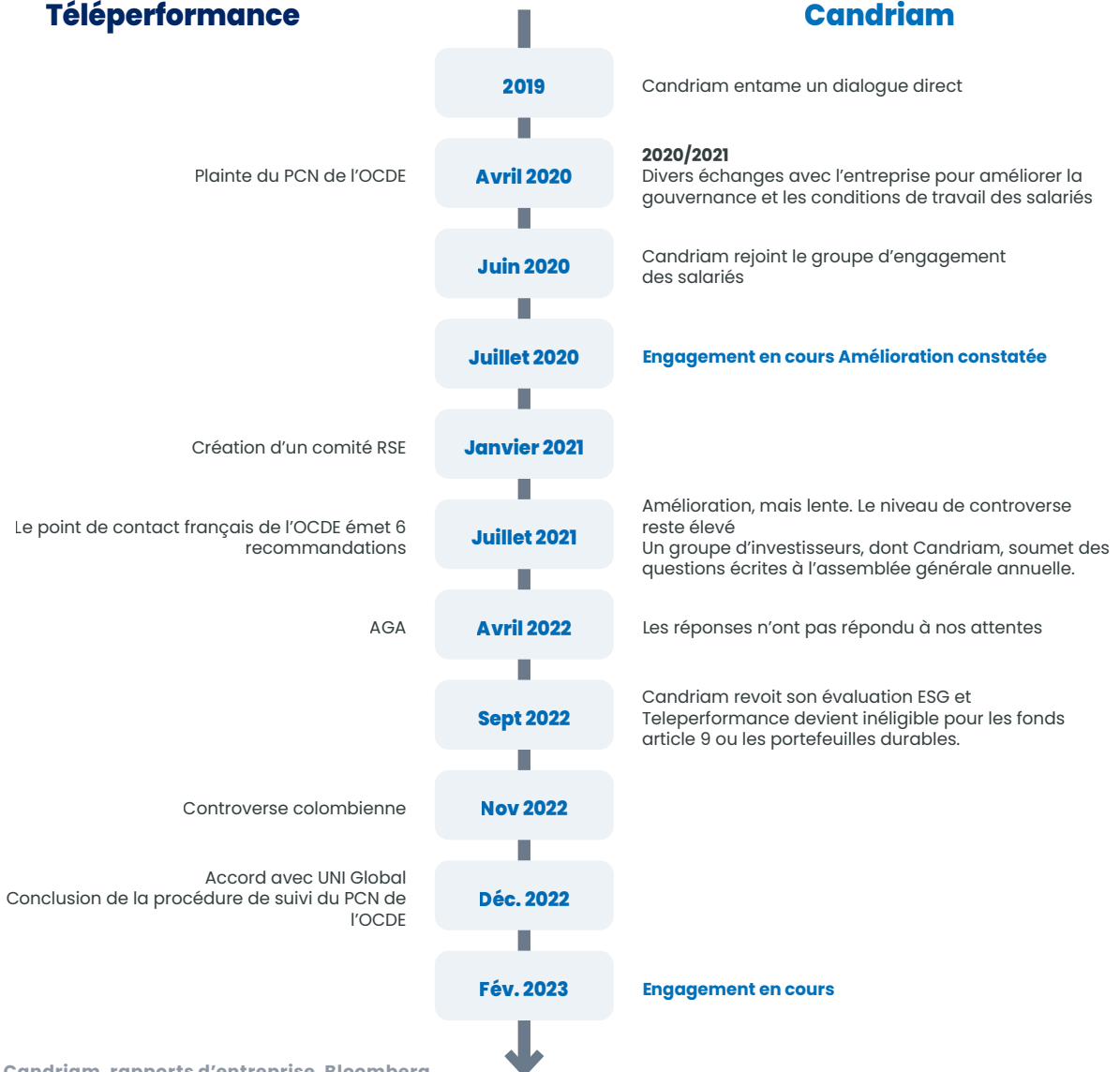
Candriam a rejoint cette initiative collaborative en 2020, suite à un engagement direct qui ne parvenait pas à atteindre ses objectifs.

Teleperformance est une entreprise mondiale de services intégrés numériquement et de centres d'appels clients, qui a à la fois remporté des prix en matière de main-d'œuvre et suscité

des controverses à ce sujet. Dans les entreprises de services, la qualité de la main d'œuvre est essentielle à la qualité du produit. C'est aussi la principale dépense. Chez Teleperformance, nous avons identifié un risque et nous nous sommes engagés auprès de l'entreprise et des parties prenantes externes, telles que les syndicats internationaux, à la fois individuellement et collectivement.

### Téléperformance

### Candriam



Source : Candriam, rapports d'entreprise, Bloomberg.



Notre travail d'engagement, ainsi que notre analyse ESG, se sont poursuivis tout au long de l'année 2022.

Nous avons accordé une attention particulière à l'importante rotation annuelle du personnel, estimée à plus de 90 %. Bien que l'entreprise n'ait pas publié son taux de rotation volontaire, en 2021, plus des trois quarts des effectifs (301 673) ont quitté l'entreprise pour des raisons autres qu'un licenciement ou une mutation, ce qui laisse supposer qu'un grand nombre de salariés quitte volontairement l'entreprise. Un taux de rotation volontaire élevé soulève des questions sur l'efficacité des mesures mises en place par une entreprise pour retenir ses employés et leur assurer de bonnes conditions de travail. Même si cela est courant dans ce secteur, il y a une forte dichotomie entre un taux de rotation aussi élevé et le fait que Teleperformance se tourne vers des services plus experts qui s'engagent à fournir une expérience client de haute qualité. La capacité à retenir les salariés après six mois revêt une importance particulière, car au cours des six premiers mois, Teleperformance investit des ressources considérables dans la formation des nouveaux salariés, mais la société a toujours refusé de divulguer publiquement cet ICP jusqu'à présent.

## Impact

**Compte tenu de ces faiblesses et des réponses insuffisantes apportées à nos préoccupations lors de l'AGA d'avril 2022, nous avons procédé à un examen approfondi et à une mise à jour de notre analyse ESG et, en septembre, nous avons retiré Teleperformance de notre univers d'éligibilité ESG pour les fonds article 9 et les portefeuilles durables.**

Au cours de ce processus, à partir d'août 2022, de nouvelles allégations concernant les mauvaises conditions de travail dans les bureaux en Colombie ont été publiées par les médias économiques, y compris les magazines Forbes et Time. En novembre, le ministère colombien du travail a annoncé l'ouverture d'une enquête sur Teleperformance.

À la suite de l'annonce faite par le gouvernement colombien, Teleperformance a signé en décembre 2022 un accord avec UNI Global Union, une fédération syndicale mondiale pour les secteurs des services, visant à renforcer les engagements communs en faveur des droits des travailleurs à former des

syndicats et à s'engager dans des négociations collectives. En décembre également, l'instance spécifique du PCN de l'OCDE sur la gestion de l'épidémie de Covid-19 par Teleperformance a été officiellement clôturée, l'entreprise ayant estimé qu'elle avait répondu de manière adéquate à ses recommandations. Bien que le niveau de controverse soit encore élevé, nous considérons les récents développements comme des étapes positives vers un dialogue social accru : nous attendons maintenant des améliorations tangibles des conditions de travail et de la gestion globale du capital humain, y compris une meilleure divulgation.

## Prochaines étapes

Tout au long de ce programme d'engagement pluriannuel, nos analystes de recherche ESG et nos équipes d'investissement ont travaillé main dans la main pour comprendre et évaluer les progrès et les perspectives de l'entreprise et sa transparence. Jusqu'à présent, nous estimons que les progrès de l'entreprise sont trop lents et que des inquiétudes importantes subsistent. Nous continuons à suivre de près l'évolution de Teleperformance, à nous engager directement avec la société et à rester actifs au sein du groupe d'investisseurs collaboratifs. Le groupe continuera à se concentrer sur les progrès du dialogue social au sein de l'entreprise, notamment sur la mise en œuvre du nouvel accord avec les syndicats, et sur l'efficacité des structures de gouvernance de TP en matière de surveillance des risques ESG. Individuellement, Candriam suivra de près les changements et les développements au sein de la structure de gouvernance de l'entreprise et toute préoccupation restante sera ciblée par notre vote lors des prochaines assemblées générales, comme l'exige notre actionnariat actif. En fonction des résultats, notre avis ESG sera adapté si nécessaire.

## Accès aux vaccins et rémunération.

Thématique	Critères non financiers dans la rémunération des dirigeants	Encourager la divulgation de plus d'informations	Rôles divers (actif, passif)	SG	
------------	---	--	------------------------------	----	---



Lancé en 2022 par *Achmea Investment Management*, un groupe important et diversifié d'investisseurs a appelé les entreprises pharmaceutiques à inclure les vaccins, les médicaments, les diagnostics et les soins de santé dans leurs plans stratégiques et les politiques de rémunération correspondantes. Comme indiqué dans notre lettre commune<sup>27</sup>, outre l'évaluation des risques et opportunités financiers traditionnels, la communauté des investisseurs reconnaît de plus en plus que les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peuvent avoir un impact sur les performances financières. Étant donné que la question de l'accès aux médicaments dans les pays en développement a des répercussions commerciales importantes pour les entreprises du secteur pharmaceutique, nous avons cherché à nous assurer auprès des entreprises dans lesquelles nous investissons que la direction prend en compte les risques et les opportunités liés à cette question et qu'elle a mis en place des politiques et des processus efficaces pour relever ce défi. Ceci est conforme à l'approche adoptée par Candriam dans sa politique de vote, selon laquelle les tableaux de bord doivent inclure des facteurs matériels couvrant les défis que l'entreprise doit relever, notamment dans les domaines financier, économique, social, environnemental et technologique, afin d'anticiper, de prévenir et de gérer les risques qui pèseraient autrement sur l'entreprise.

Au cours de la première phase d'engagement au premier semestre 2022, plusieurs entreprises pharmaceutiques ont été contactées, et des demandes ont été faites auprès de ces entreprises qui intègrent les [objectifs de l'OMS](#) dans leurs politiques de rémunération des dirigeants d'une manière significative, matérielle, mesurable et transparente. Sur la base de nos discussions et de nos recherches, nous avons appris qu'à l'heure actuelle, les comités de rémunération et de nomination du secteur pharmaceutique n'intègrent généralement pas les considérations, les objectifs et les paramètres relatifs à l'accès aux médicaments dans les plans de rémunération et d'incitation.

Les conclusions générales de la première phase d'engagement sont les suivantes :

- Les comités de rémunération ont une expérience limitée des questions ESG en général.
- Si les entreprises peuvent rendre compte de l'accès aux médicaments, celui-ci n'a pas sa place dans les pratiques de gouvernance, les objectifs et les mesures de l'entreprise.
- Les indicateurs choisis par les comités de rémunération pour mesurer la performance ESG et l'accès sont insuffisants.
- La collecte de données vérifiables en externe sur l'accès est limitée, de même que l'établissement de rapports externes sur le sujet.

Fin 2022, une deuxième lettre a été envoyée aux entreprises engagées ainsi qu'à un nouveau groupe d'émetteurs. Au cours des appels à participation, les entreprises reçoivent une série de lignes directrices pour la formulation d'indicateurs clés de performance clairs sur le thème de l'accès aux médicaments :

- Il doit y avoir un lien clair entre les actions entreprises et l'impact social positif. Cela s'applique aux marchés (émergents) où l'entreprise opère et où l'accès aux médicaments est le plus critique.
- Les indicateurs doivent être clairement liés à la stratégie de l'entreprise et, si possible, aux objectifs existants de l'entreprise.
- Les objectifs et les normes choisis doivent être rendus publics et vérifiables.
- Les objectifs et les critères de référence choisis doivent être suffisamment ambitieux.
- L'intégration de l'accès aux médicaments et aux soins de santé dans la stratégie ne doit pas conduire à une augmentation disproportionnée des rémunérations. En d'autres termes, l'ajout de nouveaux facteurs ESG devrait être compensé par la réduction du poids des paramètres de rémunération existants.
- Le comité des rémunérations et des nominations doit avoir une connaissance et une vision suffisantes du sujet, par exemple en consultant des experts et des parties prenantes.

La deuxième phase est en cours.

<sup>27</sup> <https://news.achmea.nl/download/1125576/letterexecutiveremuneratopharma-4-1-2022-def.pdf>

# Lettre de ShareAction aux banques mondiales sur le changement climatique et la biodiversité.

Thématique	<p>Changement climatique</p> <p>Émissions de GES de la Nouvelle-Zélande d'ici à 2050 (ou avant) Ambition</p> <p>Objectifs à long terme</p> <p>Objectifs ST/MT</p> <p>Gouvernance et divulgation</p> <p>Épuisement des ressources</p>	Influencer les pratiques des émetteurs	Rôles divers (actif, passif)	E	
------------	--	--	------------------------------	---	---



## PAI 1. Émissions de GES

## PAI 2. Empreinte carbone

## PAI 3. Intensité des GES de l'émetteur

## PAI 4. Exposition au secteur des combustibles fossiles

## PAI 5. Énergie non renouvelable élevée

## PAI 6. Intensité énergétique par secteur d'impact

## PAI 7. Activités mettant en danger la biodiversité

## PAI 8. Émissions dans l'eau

## Résumé

Les grandes banques internationales ayant une empreinte géographique importante sont exposées à une série de risques liés au climat et à la nature, y compris des risques physiques et de transition qui pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des actifs et des passifs de la banque. Les banques systémiques sont très bien placées pour piloter la transition vers une économie sobre en carbone et pour lutter contre les conséquences les plus graves du changement climatique et de l'appauvrissement de la biodiversité. En 2021, ShareAction a coordonné une lettre adressée à plus de 45 banques mondiales pour promouvoir cette approche.

## Réalisations

Après un engagement continu de ShareAction et du groupe d'investisseurs tout au long de l'année 2022 :

*HSBC Holdings plc* a annoncé en décembre 2022 qu'elle ne financerait plus de nouveaux gisements de pétrole et de gaz. En tant que première banque du Royaume-Uni et l'un des principaux bailleurs de fonds des combustibles fossiles dans le monde, il s'agit d'une décision importante. L'engagement de HSBC est un signal fort que les banques européennes perdent leur appétit pour les nouveaux gisements de pétrole et de gaz.

## Prochaines étapes

Le groupe s'appuiera sur les nouveaux engagements de HSBC pour persuader d'autres banques ciblées de s'aligner et pour encourager d'autres mesures. Cependant, la nouvelle politique de HSBC ne doit pas être considérée comme complète. La banque s'est engagée à ne stopper qu'un seul type de financement, ce qui n'englobe pas tous les autres types de financement susceptibles de financer les plans d'expansion de l'industrie pétrolière et gazière.

Au début de l'année 2023, nous avons écrit des lettres pour encourager cinq grandes banques européennes à mettre à jour et à renforcer leurs stratégies en matière de climat et de biodiversité.

Grâce à cet engagement, nous continuerons à travailler avec les banques ciblées pour les encourager à améliorer leurs politiques en matière de climat et de biodiversité, et à aligner leurs pratiques bancaires sur un monde "Net Zero" d'ici 2050.

Pour en savoir plus sur les prochaines étapes de ShareAction dans le prolongement des annonces de HSBC, [cliquez ici](#).

An aerial photograph of a river delta, showing a complex network of channels and distributaries. The water is a mix of brown and grey, indicating sediment. The bottom of the image shows a dense forest of green trees. The text is overlaid in white, bold, sans-serif font.

# 2022 Revue annuelle des votes



nnuelle

S.

***En tant que gestionnaires responsables pour le compte de nos clients, l'exercice actif et diligent de nos droits de vote est un élément essentiel de l'engagement de «Conviction et Responsabilité» de Candriam.***

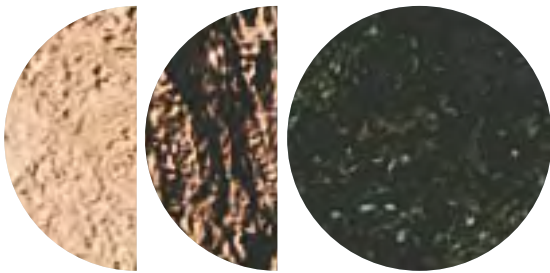
***L'exercice du «stewardship» joue un rôle important dans le maintien et le renforcement de la gouvernance d'entreprise, dans l'exercice des droits des actionnaires, dans la transparence et dans la communication de nos valeurs aux entreprises dans lesquelles nous investissons pour le compte de nos clients. Associé à nos programmes d'engagement stratégique, si nécessaire, le vote peut nous aider à exprimer nos opinions ou à signaler notre désaccord sur des questions spécifiques aux entreprises dans lesquelles nous sommes investis.***

***Le vote et ses activités connexes font partie intégrante de notre philosophie en matière de développement durable. Notre politique de vote est conçue et mise à jour pour tenir compte des questions émergentes, non seulement en matière de gouvernance d'entreprise, mais aussi dans le domaine environnemental et social. La responsabilité et la transparence sont les piliers de notre politique de vote, comme le démontrent les résultats de nos votes en 2022. Lors de nos votes, nous respectons notre obligation fiduciaire envers nos clients et nous évaluons si les entreprises respectent les normes de gouvernance d'entreprise internationalement reconnues.***

***Le 17<sup>e</sup> rapport annuel de vote détaille nos activités de vote en 2022, qui constituent une part importante de notre rôle d'actionnaire actif et responsable.***



# Qu'avons-nous observé en 2022 ?



## Les résolutions d'actionnaires se multiplient

Le nombre de résolutions déposées par les actionnaires a augmenté, faisant de 2022 *'l'année du débat'*.

**Cette augmentation est due aux questions relatives au capital humain et au climat.** Au total, nous avons voté 732 résolutions d'actionnaires, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2021. Les propositions à caractère social ont constitué les deux tiers de cette augmentation (186 propositions en 2022 contre 99 propositions en 2021). L'année a également apporté de nouveaux sujets de conversation, notamment l'équité raciale, les droits civils, l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, la transparence fiscale et les droits génésiques.

Des questions environnementales concrètes ont également été abordées lors des assemblées générales, notamment l'adoption d'objectifs spécifiques pour la réduction des émissions du scope 3, l'alignement sur des scénarios «net zéro» et l'interdiction du financement des combustibles fossiles. Parmi les propositions liées à la gouvernance en 2022, les actionnaires ont exercé une pression croissante pour que soit divulgué le rapport entre la rémunération du PDG et le salaire médian des travailleurs. L'objectif est d'améliorer la clarté sur l'alignement entre la rémunération

du PDG et celle du employés, et de proposer un éclairage sur les stratégies de gestion du capital humain - et éventuellement d'influencer la façon dont les autres parties prenantes perçoivent l'entreprise. Il convient de mentionner qu'en l'absence d'éléments détaillés sur le contexte, la comparaison de ce ratio entre les entreprises peut être trompeuse, car la structure et le type d'activité, la présence géographique, etc. peuvent influencer sur le ratio global. On attend des entreprises qu'elles rendent compte des paramètres utilisés dans le calcul du ratio de rémunération et, idéalement, qu'elles reflètent les différences de rémunération entre les régions.

Alors que les actionnaires se concentrent de plus en plus sur un large éventail de sujets sociaux et environnementaux, nous voyons également davantage de propositions qui touchent à plus d'un pilier de l'ESG (facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance). Parmi les exemples de la saison de vote 2022, on peut citer les propositions visant à modifier les statuts des entreprises pour qu'elles deviennent des sociétés d'utilité publique, qu'elles mettent en place des comités climat/ESG, qu'elles incluent des paramètres ESG dans les politiques de rémunération des dirigeants et qu'elles accroissent la représentation des salariés au niveau du conseil d'administration.

## Le vote sur la rémunération des dirigeants est devenu plus important

Parmi les résolutions soutenues par la direction, le soutien des actionnaires aux résolutions "say-on-pay" des entreprises a diminué, tandis que les attentes des actionnaires en matière de divulgation des rémunérations ont augmenté de manière significative. Alors que la nouvelle réglementation a pris de l'ampleur en Europe, les entreprises s'efforcent toujours de fournir suffisamment d'informations pour permettre aux investisseurs d'évaluer si la rémunération est justifiée par les



performances, en particulier les éléments non financiers. La divulgation ex post a été privilégiée par les directions pour préserver les informations confidentielles ; cependant, nous constatons toujours que la divulgation ex post des objectifs et des niveaux de réalisation est incomplète.

Cette situation s'est avérée problématique, en particulier lorsque la rémunération comprend des paramètres non financiers qui, en théorie, devraient favoriser la rémunération des performances. Les investisseurs s'attendaient à ce que l'inclusion d'indicateurs ESG établisse un lien entre la performance globale de l'entreprise et la rémunération des dirigeants. Toutefois, en l'absence d'informations suffisantes sur les indicateurs clés de performance effectivement utilisés, ainsi que sur les objectifs et leurs niveaux de réalisation, l'inclusion d'indicateurs ESG risque d'être considérée comme une action "pour cocher la case". Lors de nos dialogues avec les entreprises, nous encourageons vivement les entreprises à inclure des mesures non financières qui soient *transparentes*, *pertinentes*, *stimulantes* et *mesurables*. En d'autres termes, des indicateurs de performance clés pertinents.

Bien qu'il soit inhabituel pour les investisseurs, y compris Candriam, de sanctionner les entreprises sur la base d'un manque d'indicateurs ESG dans les plans de rémunération, le manque d'indicateurs pertinents (y compris, mais pas seulement, les indicateurs ESG) est porté à la connaissance des entreprises à travers les préoccupations que nous exprimons sur le manque d'alignement de la rémunération sur la performance au cours de nos dialogues avec les directions d'entreprise. Pour refléter les résultats de nos engagements, les indicateurs ESG qui ne démontrent pas un lien clair avec la stratégie de l'entreprise sont examinés dans le cadre de nos votes sur les sujets relatifs à la rémunération.

## Élection des directeurs : Des progrès ont-ils été réalisés en matière de diversité ?

Lorsque nous nous sommes opposés à l'élection des administrateurs, c'était principalement en raison du manque de diversité du conseil d'administration, des lacunes en matière de contrôle, de l'absence de gestion des risques climatiques,

de la sur-représentation<sup>1</sup> et du manque de réactivité face aux activités d'engagement. La diversité du conseil d'administration ne se limite pas à la diversité des sexes ou des origines ethniques des membres du conseil, mais s'étend également à la diversité des *compétences* pour permettre au conseil de mieux identifier les principaux défis de l'entreprise et d'adopter une approche plus qualifiée en matière de supervision.

La diversité des compétences comprend la demande croissante des investisseurs d'inclure des administrateurs possédant les compétences et les qualifications nécessaires pour relever les défis climatiques des entreprises et pour superviser les facteurs ESG importants. Parce que l'un des outils les plus puissants pour susciter le changement est de demander des comptes aux administrateurs par le biais du vote sur les élections des administrateurs, nous signalons de plus en plus souvent nos préoccupations par le biais de cet élément de vote. Au cours de l'année 2022, nous avons voté contre l'élection de 16 administrateurs dans 13 entreprises, en particulier pour avoir omis de superviser efficacement la gestion des risques ESG pour l'entreprise et ses actionnaires.

Nous attendons également des entreprises qu'elles prennent sérieusement en compte les préoccupations soulevées par les investisseurs sur les résolutions "say-on-pay" et qu'elles tiennent compte de tout désaccord enregistré précédemment sur ces sujets. En 2022, nous nous sommes opposés ou avons sanctionné 15 administrateurs dans 11 entreprises où le conseil d'administration n'a pas fourni de détails sur les mesures prises pour répondre au désaccord sur les propositions relatives à la rémunération de l'année dernière.

## Les actionnaires ont-ils davantage leur mot à dire sur les stratégies climatiques ?

Le "Say on climate" est incontestablement un sujet en plein essor, passant d'un "simple" sujet environnemental à une question de gouvernance à part entière. C'est pourquoi nous consacrons une section entière de notre nouvelle politique de vote [2023](#) au "vote climatique" et publions davantage de détails "climatiques" sur la saison de vote 2022 (voir la section suivante).

<sup>1</sup> Les administrateurs potentiellement surchargés car siégeant à un trop grand nombre de conseils d'administration.

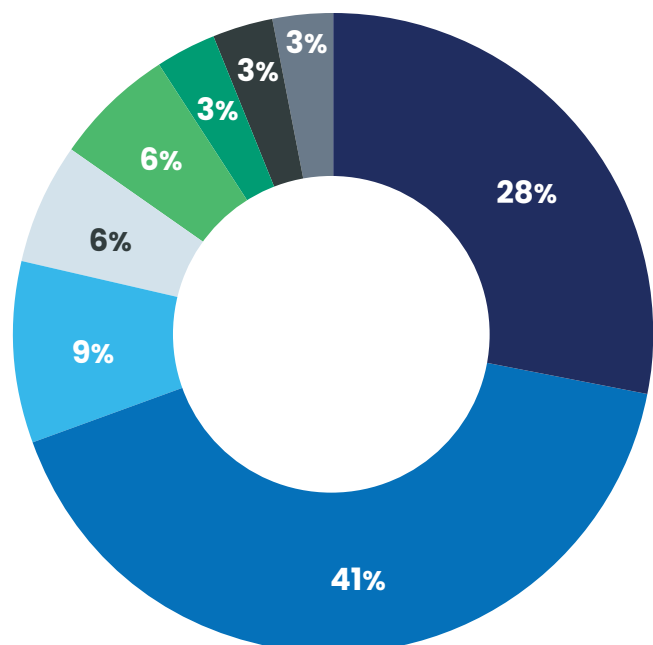
# Zoom sur le climat.

## La tendance "Say-on-Climate" : Avons-nous atteint les limites du système ?

Après une explosion des résolutions Say-on-Climate (SOC) en 2021, où des résolutions consultatives soutenues par la direction demandaient aux actionnaires d'approuver les plans de transition climatique et les progrès des entreprises, la tendance s'est poursuivie en 2022. Candriam a eu l'occasion de voter sur 32 d'entre eux en 2022 (contre 19 en 2021), et nous avons analysé et voté sur chacun des 32.

### Say-on-Climate 2022\* Répartition géographique

■ France
■ Royaume-Uni
■ Espagne
■ Canada
■ Australie
■ Norvège
■ Irlande
■ Suisse



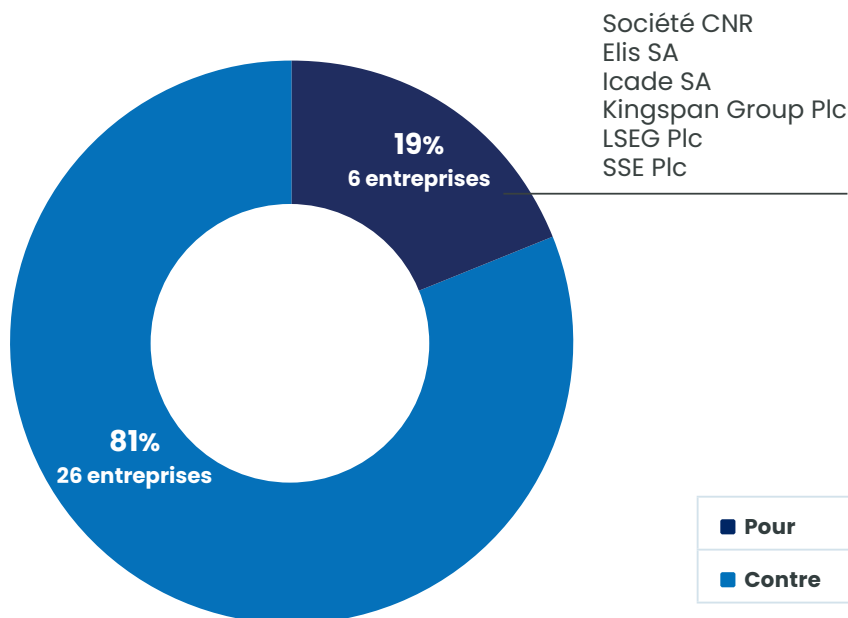
(\*) Sauf mention contraire, la source est Candriam.



Deux tiers des SOCs votés par Candriam en 2022 étaient des assemblées générales d'émetteurs basés au Royaume-Uni ou en France.

## Say-on-Climate 2022

### Répartition des instructions de vote



Cependant, le niveau de soutien de Candriam en 2022 diffère considérablement de celui de 2021, avec seulement 19 % de votes "pour" en 2022, contre 74 % en 2021. La raison en est double :

- Nous avons renforcé notre cadre d'analyse SOC en ajoutant des critères et en augmentant le poids de certains éléments, tels qu'un plan et un objectif clairs en matière de dépenses d'investissement couvrant tous les champs d'application (voir la section "Engagement Net Zero" de notre rapport d'engagement [2022](#)) ;
- Un nombre croissant de résolutions SOC émanent d'entreprises actives dans des secteurs à forte intensité de carbone, pour lesquelles nous avons des attentes plus élevées en matière de divulgation, d'objectifs et de réduction réelle des émissions.

# Say-on-Climat 2022

## Résolutions votées, vote de Candriam, résultat

Nom de l'entreprise	Pays	Date de l'A.G.	Vote Candriam	Résultat final
<b>Aena S.M.E. SA</b>	Espagne	31 mars 22	Contre	Adoptée 94,4%
<b>Amundi SA</b>	France	18 mai 22	Contre	Adoptée 97,7%
<b>Anglo American Plc</b>	Royaume-Uni	19 avril 22	Contre	Adoptée 94,2%
<b>Aviva Plc</b>	Royaume-Uni	09 mai 22	Contre	Adoptée 97,9%
<b>Barclays Plc</b>	Royaume-Uni	04 mai 22	Contre	Adoptée 80,8%
<b>BP Plc</b>	Royaume-Uni	12 mai 22	Contre	Adoptée 88,5%
<b>Canadian National Railway Company</b>	Canada	20 mai 22	Pour	Adoptée 98,5%
<b>Canadian Pacific Railway Limited</b>	Canada	27 avril 22	Contre	Adoptée 86,9%
<b>Carrefour SA</b>	France	03 juin 22	Contre	Adoptée 87,4%
<b>Electricite de France SA</b>	France	12 mai 22	Contre	Adoptée 99,9%
<b>Elis SA</b>	France	19 mai 22	Pour	Adoptée 87,9%
<b>ENGIE SA</b>	France	21 avril 22	Contre	Adoptée 96,7%
<b>Equinor ASA</b>	Norvège	11 mai 22	Contre	Adoptée 96,6%
<b>Ferrovial SA</b>	Espagne	06 avril 22	Contre	Adoptée 92,5%
<b>Getlink SE</b>	France	27 avril 22	Contre	Adoptée 97,3%
<b>Icade SA</b>	France	22 avril 22	Pour	Adoptée 99,3%
<b>Kingspan Group Plc</b>	Irlande	29 avril 22	Pour	Adoptée 96,1%
<b>London Stock Exchange Group Plc</b>	Royaume-Uni	27 avril 22	Pour	Adoptée 98,6%
<b>M&amp;G Plc</b>	Royaume-Uni	25 mai 22	Contre	Adoptée 79,6%
<b>National Grid Plc</b>	Royaume-Uni	11 juillet 22	Contre	Adoptée 98,4%
<b>NatWest Group Plc</b>	Royaume-Uni	28 avril 22	Contre	Adoptée 92,6%
<b>Nexity SA</b>	France	18 mai 22	Contre	Adoptée 87,9%
<b>Repsol SA</b>	Espagne	05 mai 22	Contre	Adoptée 83,0%
<b>Rio Tinto Limited</b>	Australie	05 mai 22	Contre	Adoptée 84,3%
<b>Rio Tinto Plc</b>	Royaume-Uni	08 avril 22	Contre	Adoptée 84,3%
<b>Royal Dutch Shell Plc</b>	Royaume-Uni	24 mai 22	Contre	Adoptée 79,9%
<b>Santos Limited</b>	Australie	03 mai 22	Contre	Adoptée 63,1%
<b>SSE Plc</b>	Royaume-Uni	21 juillet 22	Pour	Adoptée 98,9
<b>Standard Chartered Plc</b>	Royaume-Uni	04 mai 22	Contre	Adoptée 83,0%
<b>TotalEnergies SE</b>	France	25 mai 22	Contre	Adoptée 88,9%
<b>UBS Group AG</b>	Suisse	06 avril 22	Contre	Adoptée 77,7%
<b>United Utilities Group Plc</b>	Royaume-Uni	22 juillet 22	Contre	Adoptée 80,6%

Source : Candriam, et les rapports des différentes entreprises.

Au cours de la saison de vote précédente, 2021, nous nous sommes de plus en plus inquiétés du fait que certaines entreprises utiliseraient le niveau élevé de soutien recueilli par leur premier SOC comme prétexte pour éviter toute autre résolution liée au climat à l'avenir, et pour éviter de répondre aux demandes des actionnaires d'une transparence accrue. Notre espoir était que les actionnaires, notamment grâce à l'aide des conseillers en vote et à la prise de conscience globale sur les sujets climatiques, seraient plus attentifs et prêteraient attention aux détails des stratégies climatiques des entreprises avant de leur accorder leur soutien.

Malheureusement, 2022 a confirmé notre inquiétude et anéanti notre espoir.

Seules sept des 19 entreprises qui ont soumis un SOC l'année dernière l'ont remis à l'ordre du jour cette année (Canadian National Railway Company, Aena S.M.E. SA, Aviva Plc, Shell Plc, TotalEnergies SE, SSE Plc, et National Grid Plc).

En outre, nous estimons que le niveau moyen très élevé de soutien (90,3 %) aux plans climatiques sur lesquels Candriam a eu l'occasion de voter cette année contraste tristement avec le niveau décevant de divulgation et d'ambition relatif à la transition vers un climat et une économie alignés sur un objectif 1,5°C. Ce soutien, qui s'élève en moyenne à 88 %, est présenté à la page 10. (Veuillez également vous référer aux nombreuses activités d'engagement et de vote entreprises par Candriam en 2022 sur notre site web).

## Plus d'informations

[Principaux résultats des votes en 2021](#) - Septembre 2021

[Pourquoi les investisseurs voteraient-ils contre une résolution sur le climat ?](#) - Juin 2022

[2022: Rapport de vote à mi-année](#) - Septembre 2022

[Candriam Proxy Voting](#) - Janvier 2023, Révisions de la politique de vote, voir en particulier la section 3.8

Il est temps de se demander si le mécanisme SOC n'a pas atteint ses limites. Veuillez consulter notre section sur [Que nous réserve 2023 ?](#) pour comprendre les prochaines étapes que Candriam envisage pour avancer sur ce sujet.

## Plongée dans la comptabilité climatique

Au cours de cette saison de vote 2022, dix entreprises européennes, signalées par le CA100+ et son partenaire Carbon Tracker, ont fait l'objet d'une attention particulière de notre part. Nous avons engagé un dialogue avec eux sur ce sujet et nous nous attendions à des progrès substantiels dans leurs états financiers 2021, par rapport aux années précédentes. Sur ces dix entreprises prioritaires, huit ont peu ou pas progressé.

C'est également la première saison pour laquelle nous avons mis en œuvre de nouvelles directives de vote sur ce sujet, où Candriam envisage de sanctionner, en votant contre des éléments spécifiques, les entreprises et les auditeurs qui n'intègrent pas suffisamment les informations sur le climat lors de la préparation et de l'audit des états financiers. Conformément à nos nouvelles lignes directrices en matière de vote, nous avons sanctionné ces huit entreprises en votant "contre" les états financiers et les rapports statutaires, et/ou "contre" le renouvellement du mandat des auditeurs et/ou la rémunération des auditeurs.

Les deux entreprises restantes, Volkswagen AG et la Compagnie de Saint-Gobain SA, bien qu'elles n'aient pas répondu à toutes nos attentes, ont été félicitées pour leurs efforts et/ou leurs engagements en matière d'intégration du climat dans leurs états financiers<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Pour Volkswagen AG, sur la seule base de la comptabilité climatique, nous nous serions abstenus de renouveler le mandat des auditeurs afin d'encourager les progrès réalisés l'année dernière, qui était la première année du nouvel auditeur. Mais conformément à la politique de Candriam, nous votions déjà contre cette résolution car les honoraires de non-audit représentaient 70 % de la moyenne des honoraires d'audit du groupe au cours des trois années précédentes.

# 2022 : Analyse par les chiffres et ce qui se cache derrière ces chiffres.

**En 2022, nous avons participé à 1 939 assemblées générales et voté 25 715 résolutions pour nos fonds ouverts, nos fonds dédiés et les mandats que nous gérons dans le cadre de notre politique de vote Candriam.**

Un processus de vote efficace nécessite une organisation bien structurée et efficiente. Plusieurs équipes sont impliquées dans ce processus, en premier lieu l'équipe de vote ESG et le Middle Office.

Pour la partie fonds de notre périmètre de vote, Candriam réconcilie quotidiennement les positions en actions/obligations cotées et les soldes de trésorerie ainsi que les mouvements de transaction avec le dépositaire concerné. Les positions en actions/obligations cotées sont envoyées par le dépositaire à notre fournisseur de services de vote par procuration (ISS) qui, à son tour, envoie le vote au sous-dépositaire en fonction des positions en actions cotées déclarées par le dépositaire et réconciliées par Candriam.

L'élément fonds de notre périmètre de vote se compose principalement de fonds actions, ainsi que de quelques fonds diversifiés ou de fonds obligataires. En 2022, nous n'avons été invités à voter à aucune assemblée de détenteurs d'obligations.

Tous les fonds relevant de la politique de vote Candriam sont traités de la même manière. La politique que nous avons appliquée à nos votes en 2022 est disponible sur notre site web, de même que notre politique [mise à jour pour 2023](#).

La politique de vote par procuration de Candriam s'applique aux fonds actions ouverts qui sont gérés par des entités du groupe Candriam.

Pour les fonds dédiés et les mandats (portefeuilles dédiés), les clients de Candriam décident de déléguer ou non les décisions de vote à Candriam. Les conditions de (non-)délégation sont contractuelles. Lorsqu'un client ne délègue pas ses décisions de vote à Candriam, il peut choisir de voter directement ou de ne pas voter. La délégation de vote pour les portefeuilles dédiés peut prendre deux formes :

- Le client demande à Candriam d'appliquer la politique de vote de Candriam à son portefeuille dédié.
- Le client demande à Candriam d'appliquer une politique de vote personnalisée qui peut prendre la forme suivante :
  - la politique de vote Candriam avec des exceptions spécifiées contractuellement (par exemple, pour des entreprises particulières ou des thèmes de vote particuliers), ou
  - le client demande à Candriam d'appliquer sa propre politique de vote. Dans ce cas, le client peut également demander à être informé à l'avance de nos intentions de vote et peut modifier ses choix initiaux.

A ce jour, Candriam ne permet pas à ses clients d'exercer directement leur droit de vote sur des fonds ouverts.



**Pedro Oliveira**  
Proxy Voting Officer,  
Middle Office, Candriam

**Pedro, quel est le rôle du Middle Office dans le vote par procuration et pourquoi est-il crucial ?**

Le Middle Office est "la touche secrète" de l'exercice des droits de vote. Pour que Candriam ait une voix et un impact dans les Assemblées Générales et Extraordinaires des entreprises dans lesquelles nous investissons, le Middle Office doit s'assurer que les positions en titres sont exactes. A la moindre erreur, nous ne pourrions pas exercer notre droit de vote. Le Middle Office fournit à l'équipe ESG des données quotidiennes sur les positions pouvant faire l'objet d'un vote. Nous veillons à ce que la mise en place des portefeuilles de vote soit conforme aux exigences des clients internes et externes.

**Combien de personnes de votre équipe sont impliquées ?**

Cinq personnes participent au vote : Wendy Bora, Karine Brelot, David Drappier, Stéphanie Quibel et moi-même, dernier arrivé dans cette équipe talentueuse et expérimentée. Je m'occupe des opérations quotidiennes de vote par procuration, avec le soutien de Karine et de Wendy.

**Pouvez-vous nous donner quelques exemples de la manière dont vous assurez le déroulement efficace de l'exercice des droits de vote ?**

Candriam investit dans le monde entier et, par conséquent, le périmètre et l'activité du vote par procuration s'étendent à un grand nombre de marchés, avec un large éventail de règles et d'exigences différentes qui doivent être respectées pour participer aux assemblées générales de toutes les entreprises de notre périmètre de vote. Il est de ma responsabilité de veiller à ce que toutes les conditions soient remplies. C'est une sacrée liste de contrôle !

Mon rôle peut aller de la mise en place de nouveaux fonds et mandats en ce qui concerne les activités de vote avec toutes les parties (notre fournisseur ISS, les dépositaires et nos clients), à la vérification que les documents de procuration sont en place, à la livraison des attestations de détention dans les délais requis par la société détenue en portefeuille, au blocage des actions entre la date d'enregistrement et la date réelle de l'assemblée annuelle si les circonstances l'exigent, à la vérification que les politiques et les instructions définies par le comité de vote par procuration de Candriam sont correctement appliquées, et enfin à la vérification de notre portail de reporting pour s'assurer que nous publions des compte-rendus exacts.

Mon travail ne s'arrête pas non plus à la fin du scrutin. Les tâches postérieures au vote comprennent le suivi des votes rejetés, le suivi des prêts de titres, la production et la transmission des rapports d'activité sur le vote par procuration à toutes les parties concernées.

La communication quotidienne avec l'équipe ESG, l'équipe Excellence opérationnelle, l'équipe de Service Client, l'équipe Reporting et l'équipe de gestion de Candriam est la clé du succès dans l'activité de l'équipe Middle Office Proxy Voting.

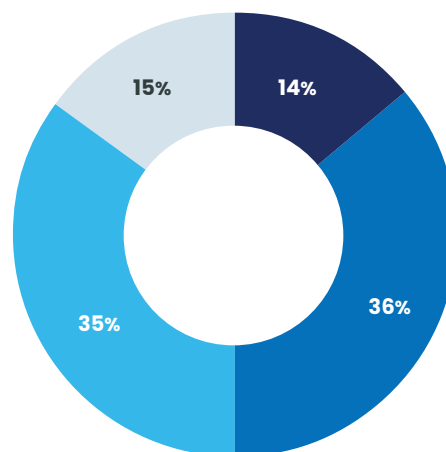
**Qu'est-ce qui vous plaît le plus ?**

La partie la plus passionnante de mon travail est la satisfaction de savoir que je contribue à avoir un impact réel. L'exercice de nos droits de vote peut en fin de compte amener un émetteur à définir des objectifs plus ambitieux pour réduire son impact sur l'environnement – peut-être parce que nous avons co-déposé une résolution, si un émetteur nomme un conseil d'administration avec une plus grande parité hommes-femmes, ou d'autres façons dont l'exercice de nos droits de vote permet d'influencer positivement le cours des choses.

La répartition géographique des assemblées votées est la suivante (pour les fonds ouverts en actions, les mandats et les fonds dédiés qui font partie de notre périmètre de vote)

## Répartition géographique des assemblées générales de Candriam

■ Asie-Pacifique
■ Europe
■ Amérique du Nord
■ Reste du monde



Candriam a approuvé 71% des résolutions proposées par les directions. Les droits et l'égalité de traitement des actionnaires, l'exactitude des informations financières, ainsi que la responsabilité et l'indépendance du conseil d'administration sont les trois pierres angulaires de la politique de vote de Candriam.

La liste des fonds ouverts actions de Candriam est accessible via notre [Voting dashboard](#).

Les noms des mandats de vote ou des fonds dédiés gérés par Candriam sont confidentiels.

## Périmètre de vote

Portefeuilles de vote	Politique de Candriam		Politique personnalisée du client
	Fonds ouverts actions (Candriam ManCo)	Mandats ou fonds dédiés (Candriam ou client institutionnel comme ManCo)	Mandats ou fonds dédiés (Candriam ou client institutionnel comme ManCo)
<b>Nombre de fonds votants à fin 2022</b>	44	35	19
<b>Nombre d'A.G. votées à fin 2022</b>	1.807	811	427
<b>% de fonds votants (en nombre) par rapport au total des fonds votants, avec la catégorie à fin 2022</b>	97,8%	Sans objet (*)	Sans objet (*)
<b>% de fonds votants (en AUM) par rapport au total des fonds votants, avec la catégorie à fin 2022</b>	98,5%	Sans objet (*)	Sans objet (*)

(\*) Les mandats ou fonds dédiés ne peuvent être inclus dans le périmètre de vote que si le client nous accorde une délégation de vote. Cette décision appartient au client, pas à Candriam.



Pour le segment des fonds ouverts en actions de notre périmètre de vote, nous avons voté dans 98,3 % des assemblées où nous étions habilités à voter en 2022. Les assemblées pour lesquelles nous n'avons pas voté sont le résultat de six types d'événements :

- Un retard dans la réception de la procuration ;
- Le fait de passer sous le seuil de la part votable ;
- L'achat des titres après la date limite, ou après l'enregistrement des titres et avant l'assemblée effective ;
- La vente des titres avant la date de l'assemblée ;
- Des limitations transfrontalières ;
- Le nom du fonds abrégé par le dépositaire.

En moyenne, en 2022, pour chaque titre pour lequel nous avons voté dans le cadre de la politique de vote Candriam, nous avons exercé notre droit de vote sur plus de 97 % des droits de vote associés.

Pour plus d'informations sur notre procédure de vote, veuillez consulter notre politique de vote [2022](#).

Le détail de nos votes pour les fonds ouverts Candriam, y compris les explications des votes "contre", est disponible sur notre tableau de bord [Voting dashboard](#).

Pour les mandats ou les fonds dédiés votant dans le cadre de la politique de vote Candriam ou de politiques de vote personnalisées, les informations sont disponibles pour ces clients dans des rapports annuels ou spécifiques que nous leur remettons directement.

Pour les fonds et mandats appliquant la politique de vote de Candriam, Candriam utilise le prestataire de services ISS pour exercer les droits de vote, comme cela est détaillé dans la politique de droits de vote de Candriam. Pour les polices personnalisées, Candriam peut faire appel à des conseillers en vote supplémentaires.

Toute violation confirmée de nos principes de vote est communiquée dans le(s) rapport(s) annuel(s) du (des) fonds concerné(s), le cas échéant. À l'exception d'une assemblée générale pour laquelle une instruction de vote n'était pas bien encodée, les seules violations constatées en 2022 concernaient des A.G. sans vote, et ce pour les raisons exposées ci-dessus.

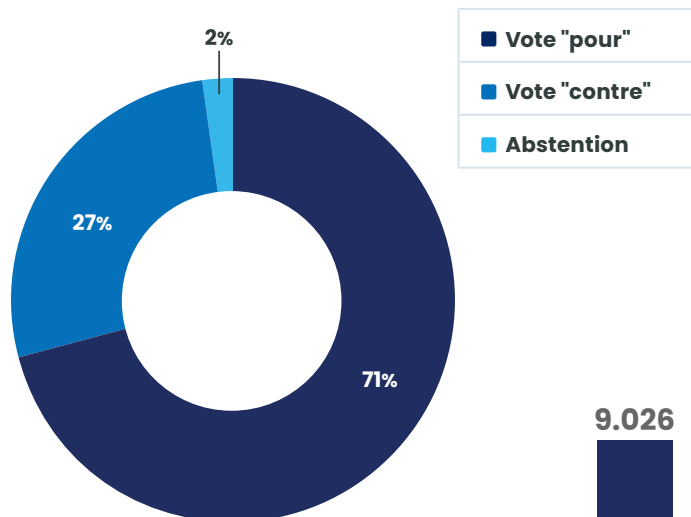
Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été rencontrée au cours de l'année 2022.

## Résolutions proposées par la direction

### Taux d'approbation global

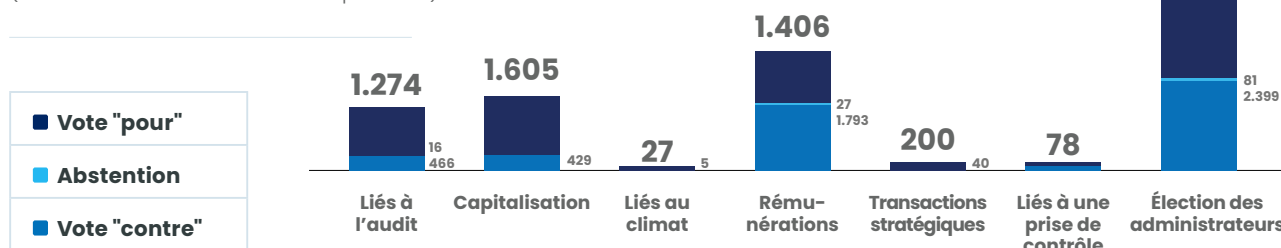
(Résolutions de la direction uniquement)

En 2022, nous avons constaté une baisse par rapport à 2021 de nos taux d'approbation pour les résolutions de la direction en raison du renforcement de nos principes de vote pour les résolutions "say-on-pay" et "say-on-climate" (71% "Pour" en 2022, contre 74% "Pour" en 2021). En outre, nous avons introduit des exigences de diversité ethnique pour quatre marchés (Royaume-Uni, États-Unis, Australie et Canada) ainsi qu'une exigence de durée moyenne maximale pour les conseils d'administration américains. Ces changements ont déclenché davantage de votes "contre" en 2022.



### Principaux sujets de préoccupation

(Résolutions de la direction uniquement)



# Nos votes par thème.

*Pour les détails spécifiques à une entreprise et à une résolution, veuillez consulter notre site web.*

## Résolutions de la direction

Si l'on considère l'ensemble des thèmes, le graphique de la page précédente montre le niveau de soutien de Candriam pour certaines catégories fréquentes de résolutions de la direction, jusqu'au 31 décembre 2022. Veuillez également noter que l'opposition sous les rubriques "élections des administrateurs" et "liés aux auditeurs" inclut également les situations où les administrateurs et les auditeurs sont ciblés en raison de préoccupations ESG, en particulier lorsque les risques climatiques représentent un handicap important pour une entreprise et que la déclaration de ces risques est jugée inadéquate ou que nous considérons que les états financiers sont trompeurs. En 2022, 16 directeurs de 13 entreprises étaient concernés.

Les attributions liées à une durée d'acquisition, les périodes courtes d'acquisition des droits, l'absence de mesures d'atténuation des risques et/ou le manque d'informations sur l'évaluation des performances des plans variables ont contribué à nos votes défavorables sur les propositions Say-on-Pay. Nous avons voté contre les packages et les politiques de rémunération des dirigeants qui offraient une augmentation significative bénéficiaires, aux cadres supérieurs ou chefs d'entreprises ayant bénéficié de programmes d'aide publique, alors que d'autres parties

prenantes ne semblaient pas bénéficier du même niveau de soutien - par exemple, les employés licenciés ou les actionnaires n'ayant pas perçu de dividendes pendant plusieurs années. Ce vote est la confirmation de notre position existante.

La réponse la plus courante pour rémunérer les cadres dirigeants en cas de moindre performance reste la modification de la période d'observation et/ou du calendrier. Les entreprises qui avaient mis en place des attributions d'actions soumises à une période d'acquisition pendant la pandémie ont maintenu leurs pratiques, introduisant même des attributions entièrement basées sur le temps ou des attributions sans conditions de performance. L'octroi de paiements discrétionnaires aux cadres dirigeants sans critères de performance clairs, transparents et objectifs est la manière la plus courante dont les plans de performance existants "récompensent" la non-atteinte des objectifs.

Les principales raisons de nos votes négatifs sur les propositions de capitalisation peuvent être regroupées en cinq catégories :

- Le nombre maximum d'actions à acheter dépasse 10 % des actions en circulation ;
- L'autorisation est demandée pour une période plus longue que le seuil raisonnable ;
- Le prix de rachat est supérieur à 110 % du prix du marché ;
- La demande d'émission d'actions avec ou sans droit de préemption dépasse des limites raisonnables ;
- L'autorisation de capitalisation demandée peut être utilisée pendant une période de rachat.

Les propositions relatives aux rachats sont principalement rejetées si elles peuvent être utilisées pour contrecarrer une prise de contrôle hostile.

## Élection des directeurs

	2022 Nb	2022 %	2021 %
<b>Votes pour</b>	9.026	78,5%	80,6%
<b>Votes contre</b>	2.399	20,95%	18,3%
<b>Abstentions</b>	81	0,70%	11,1%

## Propositions de rémunération

	2022 Nb	2022 %	2021 %
<b>Votes pour</b>	1.406	43,6%	49,3%
<b>Votes contre</b>	1.793	55,6%	49,5%
<b>Abstentions</b>	27	0,8%	1,2%

## Résolutions liées à l'auditeur

	2022 Nb	2022 %	2021 %
<b>Votes pour</b>	1.274	72,6%	69,7%
<b>Votes contre</b>	466	26,5%*	29,7%
<b>Abstentions</b>	16	0,91%	0,6%

(\*) Veuillez noter que Candriam a voté sur davantage de propositions liées à l'audit (augmentation de 33,8 %) en 2022. Par conséquent, bien que le pourcentage diminue, le nombre absolu de propositions rejetées a augmenté par rapport à 2021 (de 19,5 %). Les votes d'abstention ont été exprimés sur des marchés où un vote contre n'est pas possible.

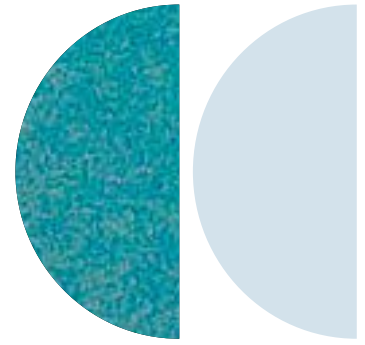
## Capitalisation

	2022 Nb	2022 %	2021 %
<b>Votes pour</b>	1.605	78,9%	81,0%
<b>Votes contre</b>	429	21,1%	19,0%
<b>Abstentions</b>	0	0,0%	0%

## Liées à une prise de contrôle

	2022 Nb	2022 %	2021 %
<b>Votes pour</b>	78	40,0%	40,7%
<b>Votes contre</b>	117	60,0%	59,3%
<b>Abstentions</b>	0	0,0%	0%

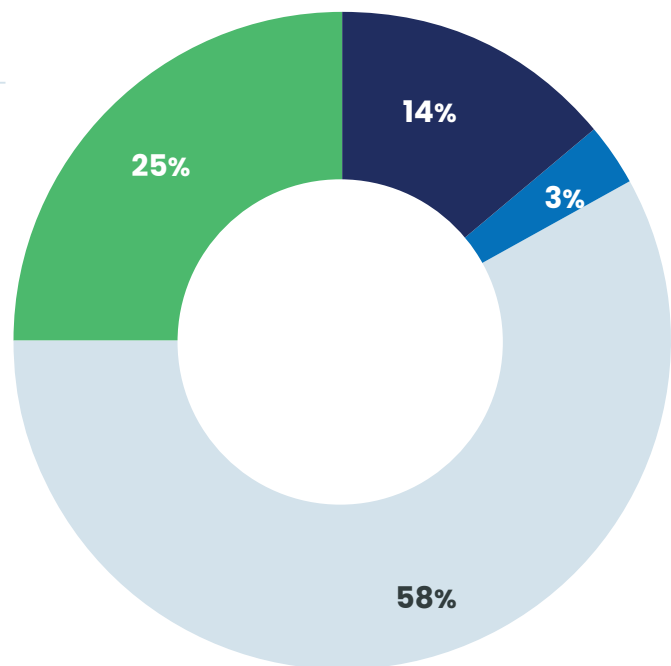
Pour plus d'informations sur les votes "Say-on-Climat", veuillez vous référer à la section [Zoom sur le Climat](#).



## Résolutions d'actionnaires

### Environnemental, Social, Gouvernance ou une combinaison des trois ?

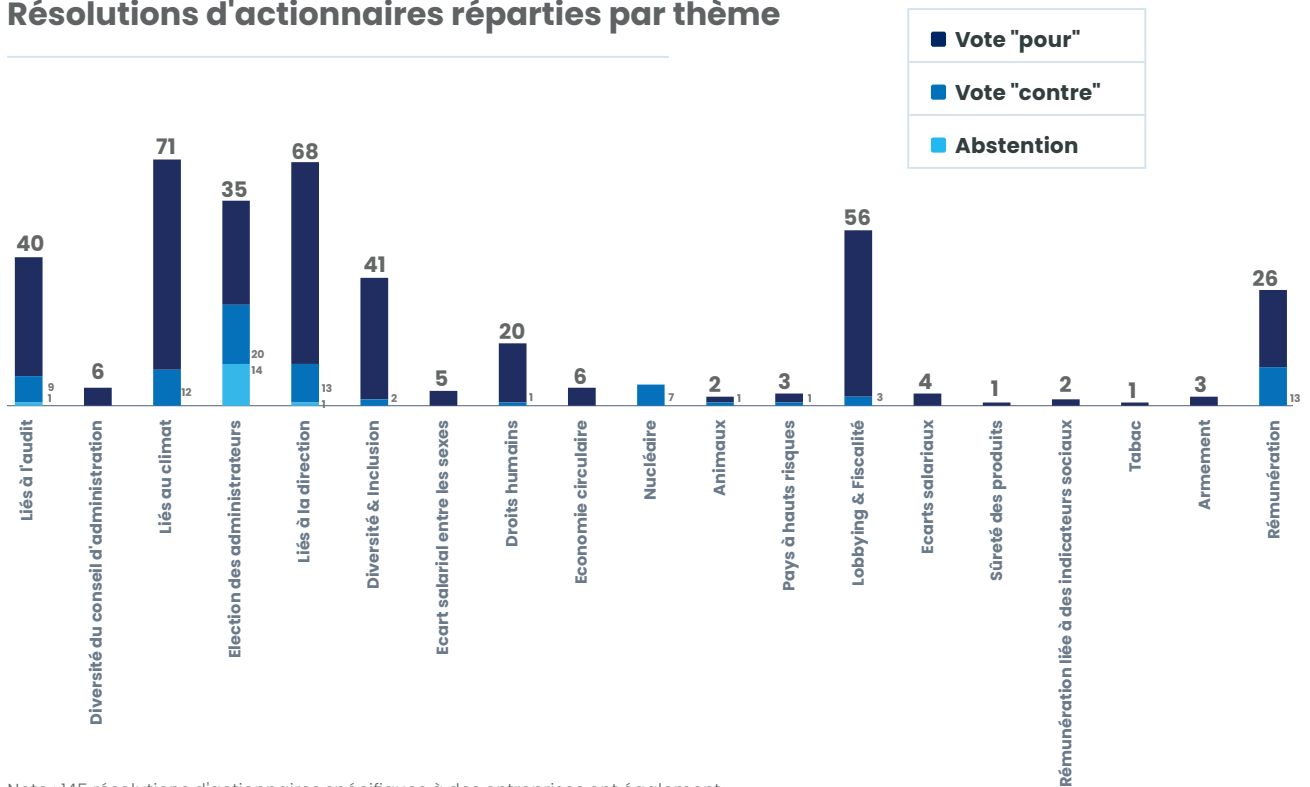
■ E
■ ES
■ G
■ S



En 2022, nous avons mis à jour notre outil interne afin de fournir des informations plus détaillées sur les sujets votés dans le cadre des résolutions d'actionnaires. Conformément à la répartition fournie dans notre rapport 2021, les propositions liées au climat ont constitué 83 % de toutes les propositions **E** (Environnement) votées en 2022.

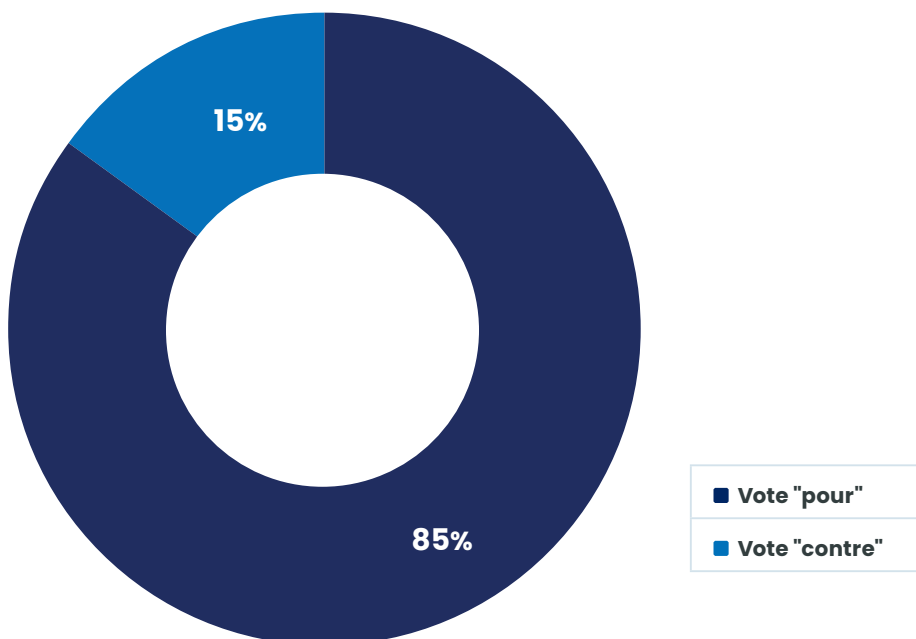
Parmi les propositions **S** (Social), les résolutions relatives au lobbying et à la fiscalité représentent la proportion la plus élevée (31,9 %), tandis que celles relatives à la diversité et aux droits de l'homme représentent respectivement 26,5 % et 11,4 %.

## Résolutions d'actionnaires réparties par thème



Note : 145 résolutions d'actionnaires spécifiques à des entreprises ont également été votées en 2022 et ne sont pas mentionnées dans le tableau ci-dessus.

## Votes sur les résolutions E et S



Dans l'ensemble, Candriam a soutenu 85 % de toutes les résolutions **E** et **S** en 2022 (264 propositions sur 309). Cela correspond à une augmentation de 10 points de pourcentage par rapport à 2021 (75 % de soutien pour toutes les propositions **E** et **S**).

# Engagement actif.

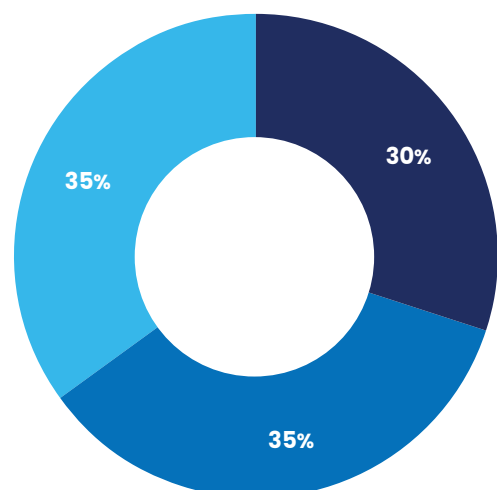
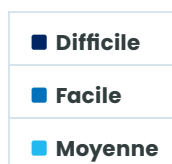
Candriam est un actionnaire actif. Nous nous engageons systématiquement auprès d'un ensemble défini d'entreprises en amont de la saison des assemblées générales afin de les aider à comprendre notre point de vue et à mieux répondre aux attentes des investisseurs en matière de gouvernance d'entreprise. En tant que gardien de notre politique de vote, notre comité de vote est informé en amont des initiatives d'engagement des contacts pris avec les entreprises, et le comité examine les actions d'escalade potentielles, y compris, mais pas uniquement, le co-dépôt d'une résolution d'actionnaire, le lancement d'un engagement collaboratif, la prédéclaration des votes ou la soumission de questions lors des assemblées générales. Pour de plus amples informations sur les tâches et les responsabilités du comité de vote par procuration, veuillez consulter [la section 4.1. de la politique de vote de Candriam, sur le comité de vote par procuration](#).

En 2022, nous avons entretenu des dialogues d'actionnaires avec 46 entreprises avant leurs assemblées générales afin d'aborder des problématiques spécifiques identifiées dans leurs structures de gouvernance.

Alors que ces entreprises étaient principalement basées en Europe (94 %), nous avons constaté un intérêt croissant de la part d'entreprises non européennes à dialoguer avec les investisseurs avant leurs assemblées générales afin de

recueillir leurs commentaires. Néanmoins, sur 46 entreprises, seules 16 ont été considérées comme "facilement réactives", c'est-à-dire que nous avons eu une conversation fluide avec les représentants de l'entreprise et qu'ils ont montré qu'ils étaient prêts à améliorer leurs pratiques.

## Réactivité de l'émetteur



Nous reconnaissons les améliorations apportées par certaines entreprises. Le reste de nos préoccupations a guidé nos votes lors de la saison des AGA 2022. Après la saison des votes, nous avons identifié 14 entreprises présentant des problèmes persistants au sein de leur structure de gouvernance et un deuxième processus d'engagement a été lancé au second semestre 2022 en préparation de la prochaine AGA, dans le but d'influencer les pratiques de l'entreprise.

Outre l'engagement auprès des entreprises, le dépôt de résolutions, de déclarations ou de questions à l'AGA sont des outils standard de l'investisseur responsable. Nous les utilisons généralement pour escalader en cas de dialogue infructueux ou lorsque nous pensons que ces options seront bénéfiques pour nos stratégies d'investissement et les valeurs que nous défendons. Nous résumons ci-dessous nos engagements au cours de l'année 2022.

Entreprises	Action	Escalade ?	Sujet	Résultat
Illimity Bank	<b>Dépôt conjoint de la résolution</b>	Non	Liste de candidats	Adopté
Intesa SanPaolo	<b>Dépôt conjoint de la résolution</b>	Non	Liste de candidats	Adopté
LVMH Moët Hennessy	<b>Questions à l'AGA</b>	Oui	Questions de gouvernance	L'entreprise <a href="#">a répondu</a> à nos questions.
SAP SE	<b>Questions à l'AGA</b>	Oui	Question de gouvernance	L'entreprise a répondu à nos questions.
Teleperformance SA	<b>Questions à l'AGA</b>	Oui	Questions sociales et lien avec la gouvernance générale	L'entreprise <a href="#">a répondu</a> à nos questions.
TotalEnergies SE	<b>Dépôt conjoint de la résolution</b>	Oui	Climat	Certains actionnaires se sont retirés du dépôt conjoint après que la société a pris de nouveaux engagements. Le quota requis pour le dépôt n'est plus atteint.
Unilever Plc*	<b>Dépôt conjoint de la résolution</b>	Oui	Produits sains	Retiré après les nouveaux engagements pris par l'entreprise
Une banque européenne (anonyme)	<b>Dépôt conjoint de la résolution</b>	Oui	Climat	Retiré après les nouveaux engagements pris par l'entreprise

(\*) De plus amples informations sur l'engagement avec Unilever sont disponibles dans l'étude de cas à la page 22.

**En plus des activités ci-dessus, nous avons également pré-déclaré notre intention de vote pour une assemblée, celle de St Gobain SA, en 2022. La pré-déclaration ayant été officiellement ajoutée à notre politique de vote à compter du 1er janvier 2023, nous devrions accroître son utilisation dans nos votes au cours de la saison de vote 2023.**

# Unilever

## Étude de cas



**Sairindri Christisabrina**  
Analyste ESG, Candriam

### **Sairindri, en tant qu'analyste ESG sur le secteur de l'alimentation et des boissons, pourriez-vous nous expliquer pourquoi nous avons initié ce dialogue avec Unilever ?**

L'industrie alimentaire, y compris les fabricants, a un rôle à jouer dans l'évolution du régime alimentaire des consommateurs, et doit donc participer à la lutte contre les maladies liées à l'alimentation. Les taux d'obésité ont triplé au niveau mondial depuis 1975. Plus d'un milliard de personnes dans le monde sont obèses - 650 millions d'adultes, 340 millions d'adolescents et 39 millions d'enfants.<sup>3</sup> Les régulateurs du monde entier accélèrent la mise en œuvre d'une série de mesures fiscales (telles que les taxes sur le sucre et les calories) ainsi que d'autres mesures politiques (par exemple, les reformulations, les étiquettes d'avertissement, les restrictions en matière de marketing et de publicité), qui visent toutes à réduire les ventes de produits alimentaires et de boissons moins sains.

En 2020, Unilever a indiqué que 61 % de ses ventes d'aliments et de boissons provenaient de produits répondant à des "normes nutritionnelles élevées" et qu'elle visait à porter cette proportion à 70 % en 2022. Cependant, des évaluations indépendantes menées par des tiers<sup>4</sup> ont calculé un pourcentage beaucoup plus faible lorsqu'elles évaluent les

produits selon les normes approuvées par le gouvernement. En tant qu'investisseurs, et compte tenu des tendances en matière de réglementation et des attentes des consommateurs, nous sommes préoccupés par ce type de décalages et d'incertitudes.

### **Quelles mesures avons-nous prises ?**

Depuis 2018, Candriam fait partie du groupe de dialogue actionnarial actif avec Unilever dans le cadre de l'initiative *Access to Nutrition*, dans l'objectif d'améliorer la transparence et les pratiques des entreprises en matière de nutrition. L'entreprise s'est en fait classée parmi les meilleures de ses pairs.

**En 2019, nous avons dialogué spécifiquement et individuellement avec Unilever sur les sujets liés au sucre** via une campagne dédiée que nous avons menée sur *Sugar Risks in the Food and Beverages Industry*.

Malgré ses progrès, Unilever, comme d'autres acteurs de l'industrie agroalimentaire, reste en deçà de nos attentes en matière de nutrition. En 2021, après des discussions internes et la double validation de notre comité de vote par procuration et du groupe de travail sur le Stewardship, **nous avons décidé d'intensifier notre engagement. Nous avons convenu de déposer une résolution conjointe visant à accélérer les actions concrètes de l'entreprise et à envoyer un signal à l'ensemble du secteur.** Nous étions convaincus que si Unilever était prêt à passer à la vitesse supérieure en matière de santé, ses concurrents suivraient. Dans les semaines qui ont suivi, avec d'autres coauteurs,

<sup>3</sup> <https://www.who.int/news/item/04-03-2022-world-obesity-day-2022-accelerating-action-to-stop-obesity#:~:text=More%20than%201%20billion%20people,adolescents%20and%2039%20million%20children.>

<sup>4</sup> Initiative pour l'accès à la nutrition, <https://accesstonutrition.org/the-indexes/>



nous avons entamé un dialogue actif avec les membres du conseil d'administration et les représentants du personnel de R&D d'Unilever.

### Quels ont été les résultats ?

**Le dialogue a porté ses fruits.**<sup>5</sup> En mars 2022, Unilever a annoncé sa décision de rendre publique la performance de son portefeuille de produits par rapport à au moins six modèles de profils nutritionnels (MPN) différents approuvés par le gouvernement, à la fois en termes de volume et de revenus, ainsi que par rapport à ses propres normes nutritionnelles les plus élevées.<sup>6</sup> Le reporting a commencé en octobre 2022, **faisant d'Unilever la première entreprise alimentaire mondiale à prendre un tel engagement.**

La résolution co-déposée a été retirée avant l'AGA, à la lumière de cet engagement.

Et, comme prévu, dans les mois qui ont suivi l'annonce d'Unilever, **d'autres grandes entreprises de l'industrie alimentaire ont commencé à prendre des mesures**, Nestlé<sup>7</sup> adoptant une approche globale similaire et Danone<sup>8</sup> prenant des mesures au Royaume-Uni et sur d'autres marchés.

### Quelles sont les prochaines étapes ?

Unilever s'est engagée à poursuivre le dialogue avec Candriam, par le biais des initiatives *Healthy Markets* et *Access to Nutrition*. De nouveaux engagements seront pris et déployés dans la perspective de l'AGA de 2024, et développés dans le premier rapport global fourni en octobre 2022.

Nous continuerons à suivre et à interpeler les entreprises alimentaires mondiales sur ce thème.

<sup>5</sup> Nous avons déposé une demande conjointe avec la coalition *Healthy Market* de *ShareAction*. Nous sommes membres du groupe parent *ShareAction*. Bien que nous travaillions avec la coalition *Healthy Market*, nous ne sommes pas des membres officiels de la coalition.

<sup>6</sup> Unilever établit une nouvelle référence en matière de nutrition saine, Unilever, <https://www.unilever.com/news/press-and-media/press-releases/2022/unilever-to-set-new-benchmark-for-healthy-nutrition/>

<sup>7</sup> <https://www.nestle.com/media/news/nestle-transparency-nutritional-value-portfolio#:~:text=The%20company%20will%20make%20the,%2Dof%2Dpack%20labeling%20systems>. Nestlé va assurer la transparence de la valeur nutritionnelle de son portefeuille (nestle.com)

<sup>8</sup> <https://www.danone.co.uk/content/dam/danone-corp/uk-irl/uk/medias/medias-uk/2023/corporatepressreleases/danone-uk-and-ireland-health-commitments.pdf>

# Votes sur des résolutions sensibles.

## Votes très sensibles

L'équipe de vote de Candriam établit une liste initiale d'entreprises au début de chaque année afin d'identifier les "votes très sensibles". Cette liste n'est pas exhaustive et est mise à jour au cours de la saison électorale.

Nous votons pour chaque position "votable" des portefeuilles faisant partie de notre périmètre de vote, comme expliqué dans notre [Politique de vote](#). Dans les cas de prêts de titres, en 2022, nous avons réservé une position minimale de 20 % afin de préserver nos droits de vote, mais notre pourcentage de vote moyen est plus élevé (plus de 97 % en 2022). Pour les entreprises très sensibles, et/ou dans les cas où les titres sont prêtés, nous veillons à ce que tous les titres soient rapatriés afin que nous puissions exercer notre plein pouvoir lors des assemblées.

Si les circonstances qui ont conduit l'entreprise à figurer sur la liste initiale se matérialisent, l'équipe de vote analyse les résolutions concernées et évalue la nécessité d'un vote sanction ou d'un vote contre la direction. Les tableaux énumèrent par thème les résolutions que nous avons ciblées lors de ces 247 assemblées très sensibles, et l'alignement de notre vote sur celui des autres actionnaires votants.<sup>9</sup> Notre rapport ici est destiné à offrir davantage de granularité sur la façon dont Candriam a voté lors des A.G. sensibles et sur l'alignement avec un nombre significatif d'autres actionnaires.

## Fusions et acquisitions

Douze résolutions signalées comme "particulièrement sensibles" en raison d'une importante opération de fusion et d'acquisition à l'ordre du jour **où nous n'avons pas soutenu la résolution.**

<b>Aligné*</b>	4
<b>Partiellement aligné (résolution adoptée avec au moins 20% de votes contre)</b>	3
<b>Non aligné (résolution adoptée avec moins de 20% de votes contre)</b>	5

\*La ligne de données "alignées" comprend les cas où Candriam a voté POUR la résolution et où la résolution a été adoptée, et où Candriam a voté CONTRE et la résolution a été rejetée.

## Résolutions environnementales et sociales

249 résolutions E&S (à l'exclusion des résolutions sur le climat) identifiées comme "très sensibles", pour lesquelles nous voulions exercer toute notre influence, et qui **ont été soutenues.**

<b>Aligné (résolution adoptée)</b>	26
<b>Partiellement aligné (la résolution a été rejetée avec un soutien d'au moins 20 %)</b>	111
<b>Non aligné (la résolution a été rejetée avec moins de 20% de soutien)</b>	112

<sup>9</sup> Lorsque nous indiquons 20 % de dissidence, nous voulons dire 20 % des actions qui ont été votées.

## Propositions d'actionnaires sur le climat

Quatorze propositions d'actionnaires sur le climat ont été votées aux A.G. d'entreprises considérées comme "particulièrement sensibles" pour des raisons liées au climat.

<b>Aligné*</b>	6
<b>Partiellement aligné (Candriam a voté POUR et la résolution a été rejetée avec au moins 20% de votes contre)</b>	3
<b>Non aligné (Candriam a voté POUR et la résolution a été rejetée avec moins de 20% de votes contre)</b>	5

\*La ligne de données "alignées" comprend les cas où Candriam a voté POUR la résolution et la résolution a été adoptée, et où Candriam a voté CONTRE et la résolution a été rejetée.

## Sanctions liées au climat : élection et décharge des administrateurs

Neuf résolutions de la direction sur la décharge et les élections des administrateurs ont reçu des votes contre en raison de l'absence de contrôle adéquat du conseil d'administration pour les entreprises désignées comme "particulièrement sensibles" pour des raisons liées au climat.

<b>Aligné (résolution rejetée)</b>	0
<b>Partiellement aligné (résolution adoptée avec plus de 20% de votes CONTRE)</b>	1
<b>Non aligné (résolution adoptée avec moins de 20% de votes CONTRE)</b>	8

## Dissidence historique des actionnaires

Seule une résolution a été signalée en raison du déclenchement du seuil élevé d'opposition. Nous avons voté contre en raison de notre position importante, de la présence d'un niveau élevé d'opposition en 2021 et de l'absence de réaction de l'entreprise en réponse à l'opposition importante des actionnaires. La résolution a été adoptée, mais avec plus de 20 % d'opposition, un grand nombre d'investisseurs s'étant ralliés à notre vote. Par conséquent, le niveau d'alignement est considéré comme "partiel" pour cette résolution.

## Propositions de la direction sur le climat

Vingt-deux propositions de la direction relatives au climat ont été votées aux A.G. d'entreprises considérées comme "particulièrement sensibles" pour des raisons liées au climat.

<b>Aligné*</b>	0
<b>Partiellement aligné (Candriam a voté CONTRE et la résolution a été adoptée avec au moins 20% de votes contre)</b>	4
<b>Non aligné (Candriam a voté CONTRE et la résolution a été adoptée avec moins de 20% de votes contre)</b>	18

\*La ligne de données "alignées" comprend les cas où Candriam a voté POUR la résolution et la résolution a été adoptée, et où Candriam a voté CONTRE et la résolution a été rejetée.

## Faible succès de l'engagement avec l'entreprise

Un total de 225 propositions de la direction sur les élections des administrateurs, la rémunération et les sujets liés aux auditeurs dans ces entreprises ont reçu des votes contre en 2022 après avoir été signalées comme "particulièrement sensibles" en raison d'un succès faible de l'engagement avec l'entreprise.

<b>Aligné (échec de la résolution)</b>	2
<b>Partiellement aligné (résolution adoptée avec plus de 20% de votes CONTRE)</b>	35
<b>Non aligné (résolution adoptée avec moins de 20% de votes CONTRE)</b>	188

## Gouvernance

423 résolutions de la direction sur l'élection des administrateurs, la rémunération et des sujets liés à l'auditeur dans des entreprises considérées comme "particulièrement sensibles" pour des raisons de mauvaise gouvernance, combinées à des positions importantes de Candriam dans ces entreprises :

<b>Aligné (échec de la résolution)</b>	7
<b>Partiellement aligné (résolution adoptée avec plus de 20% de votes CONTRE)</b>	63
<b>Non aligné (résolution adoptée avec moins de 20% de votes CONTRE)</b>	353

# Assemblées d'intérêt particulier

Les résolutions très sensibles telles que celles mentionnées ci-dessus ne constituent qu'une sous-catégorie de nos sujets-cible. D'autres résolutions font l'objet et bénéficient d'une attention particulière de la part de notre équipe de vote. Nous utilisons un large éventail de déclencheurs tout au long de l'année pour classer les A.G. comme étant "d'intérêt particulier".

Si une assemblée nécessite un examen des sujets ci-dessous ou pour toute autre raison, notre équipe de vote interne analyse l'ordre du jour de l'assemblée générale afin de déterminer si un point doit être ciblé en particulier.

L'objectif de nos analyses internes est d'assumer notre responsabilité en tant qu'actionnaire actif et de garantir une influence maximale en tant qu'actionnaire de l'entreprise.

En 2022, nous avons réanalysé en interne 626 A.G. de 574 entreprises différentes, pour diverses raisons. Sur ces 626 assemblées, 247 ont été considérées comme des résolutions très sensibles, comme indiqué à la page 24.

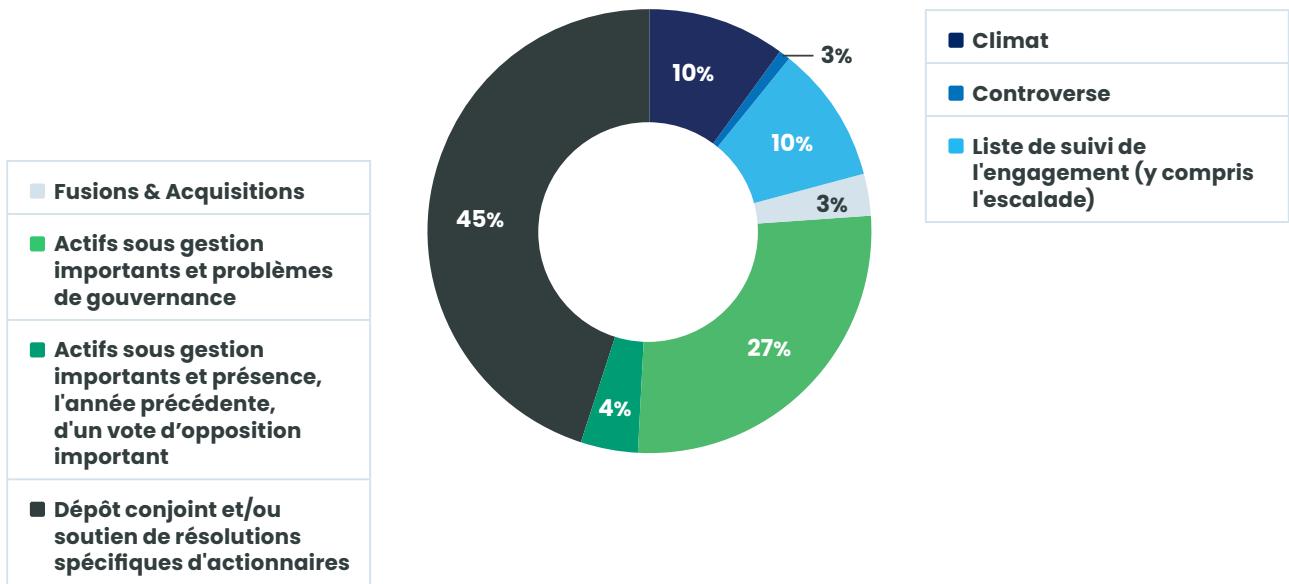
Les thèmes de ces assemblées peuvent généralement être regroupés en sept catégories :

- **Climat**
- **Liste de suivi des engagements** (y compris l'escalade)
- **Dépôt conjoint et/ou soutien de résolutions spécifiques d'actionnaires**
- **Fusions & Acquisitions**
- **Controverse**
- **Positions importantes et problèmes de gouvernance**
- **Positions importantes et présence d'un vote d'opposition significatif l'année précédente**

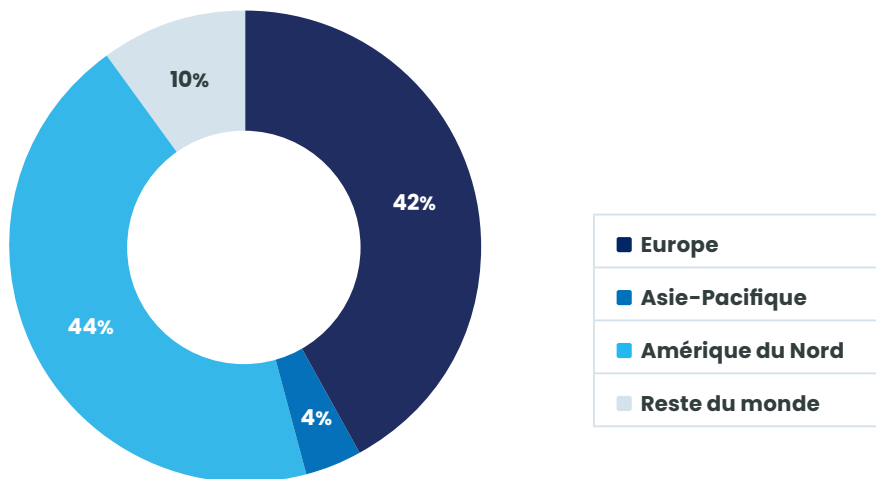
Les statistiques ci-dessous incluent les 247 votes sensibles ainsi que les 379 autres éléments ciblés. En moyenne, pour ces 626 assemblées et les portefeuilles de vote concernés, nous avons voté 93,9 % des actions votables.<sup>10</sup>

Motif du déclenchement	Nombre d'assemblées
<b>Climat</b>	60
<b>Controverse</b>	5
<b>Liste de suivi de l'engagement (y compris l'escalade)</b>	63
<b>Fusions &amp; Acquisitions</b>	22
<b>Actifs sous gestion importants et problèmes de gouvernance</b>	166
<b>Actifs sous gestion importants et présence, l'année précédente, d'un vote d'opposition important</b>	28
<b>Dépôt conjoint et/ou soutien de résolutions spécifiques d'actionnaires</b>	282
<b>Total général</b>	<b>626</b>

<sup>10</sup> Calculé sur la base du ratio actions votées/actions votables pour toutes les propositions votées lors des 626 assemblées.



La répartition géographique de toutes les A.G. sensibles analysées en 2022 est présentée dans le graphique ci-dessous :



Pour illustrer notre approche, nous présentons huit études de cas issues de notre saison de vote 2022, dans les domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance. Dans chaque cas, nous incluons le principal élément déclencheur, le contexte, la justification de notre vote et le résultat global du vote.

Tous nos votes et la justification des votes "contre" peuvent être consultés sur notre tableau de bord [de vote](#).

# Environnemental

## TotalEnergies SE

25 mai 2022

Principal déclencheur : Climat

Secteur : Énergie

Point 16 : Approuver le plan de développement durable et de transition climatique de l'entreprise

### Contexte

Cette résolution a été proposée par la direction, ce qui constitue déjà une bonne pratique en soi. Mais si TotalEnergies a amélioré sa communication sur le climat et a progressé dans le déploiement de sa stratégie climatique, le plan climat de l'entreprise souffre encore de certains éléments qui ne permettent pas d'obtenir une trajectoire alignée sur les Accords de Paris et qui ne sont pas conformes à nos attentes en matière de climat.

### Notre vote

Nous avons donc voté contre. Parmi les principaux facteurs qui ont motivé notre décision :

- L'entreprise a l'un des plans d'expansion des hydrocarbures les plus ambitieux parmi les grandes compagnies pétrolières, en contradiction avec la trajectoire alignée sur Paris du GIEC et de l'AIE.
- L'entreprise a communiqué des objectifs absolus pour les émissions de scope 1 et 2, mais n'a pas encore communiqué d'objectif absolu clair de réduction du scope 3. L'objectif actuel de < 400mt signifie que les émissions de TotalEnergies resteraient stables jusqu'en 2030, alors que la trajectoire 1,5°C

du GIEC exige une réduction de 50 % des émissions mondiales d'ici à 2030.

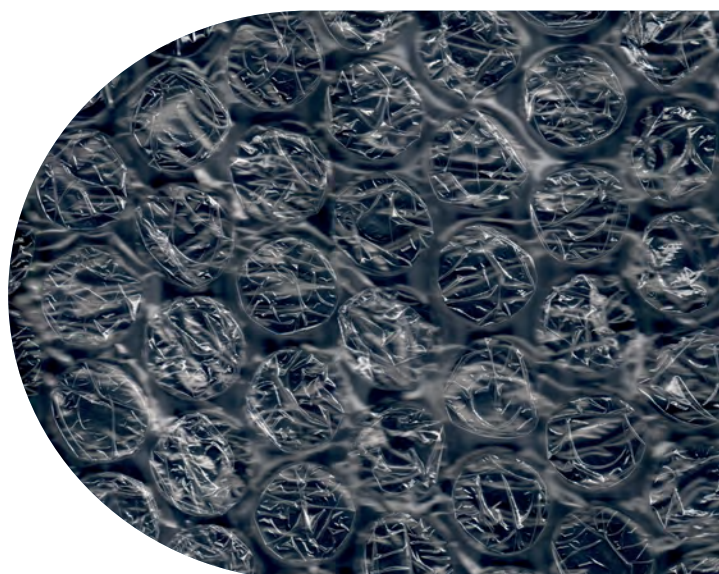
- Les plans d'investissement de la société ne sont pas suffisamment précis en ce qui concerne l'expansion de son activité gazière, qui représente le principal moteur stratégique à court et à moyen terme. Le plan d'investissement de l'entreprise n'est pas cohérent avec une trajectoire alignée sur les Accords de Paris reposant sur des données scientifiques, la majorité du budget d'investissement étant toujours allouée à des activités liées au pétrole et au gaz jusqu'en 2030 et probablement au-delà.
- Bien que TotalEnergies affiche ses ambitions de devenir une entreprise "net zero" d'ici 2050, l'entreprise ne démontre pas dans quelle mesure son plan climatique est aligné sur le scénario 1,5°C de l'AIE. En outre, l'entreprise a reconnu que ses objectifs actuels n'étaient pas fondés sur des données scientifiques.

### Résultats

La résolution a été soutenue par 88,9 % des actionnaires. Bien que ce résultat puisse être considéré comme un "succès" pour l'entreprise, si on le compare au niveau de soutien des "Say-on-Climat" dans d'autres entreprises, le niveau de soutien à TotalEnergies est plutôt faible,<sup>11</sup> ce qui montre un mécontentement persistant de la part d'une partie non négligeable des actionnaires.

<sup>11</sup> Par soutien "faible", nous entendons que 11 % des actions votées ont fait l'objet d'un vote contre. Il s'agit d'un niveau de désaccord assez élevé pour une résolution de la direction, et donc d'un faible niveau de soutien pour la direction.





## Amazon.com, Inc

25 mai 2022

**Principal déclencheur :** Soutien de résolutions spécifiques d'actionnaires

**Secteur :** Consommation discrétionnaire

**Point 8 :** Rapport sur les efforts visant à réduire l'utilisation du plastique

### Contexte

L'utilisation importante et croissante d'emballages en plastique par Amazon expose l'entreprise à un risque financier et de réputation accru en raison des millions de tonnes de plastique qui finissent dans les océans et dans la nature. Toutefois, l'entreprise est en retard sur ses pairs en ce qui concerne la divulgation d'informations et l'engagement à réduire le plastique utilisé pour les emballages.

Au cœur du problème de la pollution plastique se trouvent les plastiques à usage unique, tels que ceux générés par les emballages d'Amazon, qui constituent la plus grande partie de la pollution plastique liée aux océans. Amazon n'a pas révélé la quantité de plastique qu'elle utilise, mais la société est considérée comme l'un des plus grands utilisateurs d'emballages en plastique souple, avec une forte utilisation d'enveloppes en plastique pour le commerce électronique, qui ne sont généralement pas recyclées.

Un rapport récent du groupe à but non lucratif *Oceana* estime qu'Amazon a généré 599 millions de livres (272 millions de kg) d'emballages plastiques pour le commerce électronique en 2020. L'entreprise affirme que le rapport a surestimé sa consommation de plastique, mais a refusé de communiquer sa consommation réelle de plastique dans le commerce électronique ou la quantité de plastique utilisée dans les activités de ses 400 marques privées et plus.

L'association à but non lucratif *As You Sow* a déposé une résolution demandant à Amazon de publier un rapport annuel sur la pollution par les emballages plastiques, y compris une évaluation de ses efforts pour réduire les impacts sur l'environnement.

### Notre vote

Nous avons voté POUR la résolution des actionnaires.

### Résultats

Lors de l'assemblée générale annuelle de l'entreprise, 48,9 % des actionnaires d'Amazon.com ont soutenu la résolution des actionnaires *As You Sow*. Bien qu'il ait échoué de justesse, ce vote doit être considéré comme un soutien considérable à cette proposition puisque, une fois exclues les actions des dirigeants et des initiés, la proposition a été approuvée par environ 59 % des actions non liées à la société.

# Social

## Sainsbury (J) PLC

7 juillet 2022

**Principal déclencheur :** Soutien de résolutions spécifiques d'actionnaires

**Secteur :** Consommation de base

**Point 21 :** Résolution des actionnaires sur l'accréditation *Living Wage*

### Contexte

Un groupe d'actionnaires coordonné par *ShareAction* a mis à l'ordre du jour une résolution d'actionnaire demandant à l'entreprise de devenir un employeur accrédité *Living Wage*. Dans sa déclaration de soutien, *ShareAction* note que Sainsbury's, en tant que grand groupe de distribution exploitant plus de 600 supermarchés et 800 magasins de proximité au Royaume-Uni, emploie plus de 189.000 travailleurs. En janvier 2022, Sainsbury's a augmenté le salaire de ses employés directs à 10,00 £ de l'heure en dehors de Londres (dépassant le taux de 9,90 £ du *Living Wage*) et s'est aligné sur le taux de *Living Wage* pour les employés de Londres intra muros (11,05 £). En avril, Sainsbury's a franchi une nouvelle étape en s'alignant sur le salaire de subsistance dans la périphérie de Londres.

Cependant, *Living Wage* a souligné que Sainsbury's n'a pas aligné le taux pour les sous-traitants et qu'il n'y a pas d'engagement continu à aligner les augmentations sur celles du salaire réel *Living Wage*, ce que l'accréditation garantirait.

Par le biais de résolutions d'actionnaires, les propriétaires ont demandé à l'entreprise de devenir un employeur accrédité *Living Wage* afin de garantir que tous les employés directs, à Londres et dans tout le Royaume-Uni, soient payés au moins au taux réel *Living Wage* aujourd'hui et à l'avenir, de mener

une analyse des sous-traitants pour déterminer combien de travailleurs gagnent moins que ce taux, et de travailler avec les sous-traitants pour porter le salaire au taux réel du salaire de subsistance d'ici 2026.

### Notre vote

Lors de l'assemblée générale, nous avons voté en faveur de la résolution, estimant qu'un engagement à devenir accrédité serait vital pour le secteur de la distribution alimentaire et que Sainsbury's pourrait montrer l'exemple aux autres distributeurs, dans un secteur connu pour ses salaires et ses conditions de travail médiocres. Cette accréditation permettrait également d'étendre l'amélioration au personnel sous-traitant (par exemple le personnel de nettoyage), qui est souvent soumis à de mauvaises conditions de travail. Étant donné le rôle clé de Sainsbury's dans la mise en œuvre des chiffres du site *Living Wage*, cette demande devrait être la suite logique confirmant l'engagement de l'entreprise.

### Résultats

La résolution a reçu le soutien de 16,7 % des actionnaires qui ont voté à l'assemblée (75,3 % des actions émises). Bien que la résolution ait échoué, nous considérons qu'il s'agit d'un vote massif d'opposition, et l'entreprise devrait en tenir compte dans sa gestion des salaires dans les différentes zones.





## Lowes Companies Inc

27 mai 2022

**Principal déclencheur :** Soutien de résolutions spécifiques d'actionnaires

**Secteur :** Consommation discrétionnaire

**Point 7 :** Rapport sur les risques liés aux politiques nationales restreignant les soins de santé reproductive

### Contexte

L'Educational Foundation of America a soumis une proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise rende compte des risques et des coûts potentiels pour l'entreprise des politiques des États qui restreignent les soins de santé reproductive, et de tout plan mis en place par l'entreprise pour atténuer ces risques. Lowes possède actuellement des magasins dans des États qui ont adopté des lois remettant en cause le cadre américain "Roe v. Wade" en limitant les droits à l'avortement. Les actionnaires ont indiqué dans leur déclaration que le rapport devrait évaluer les risques et les coûts pour l'entreprise associés aux nouvelles lois et à la législation qui restreignent sévèrement les droits reproductifs, ainsi qu'aux lois restrictives similaires proposées ou promulguées dans d'autres États. Les actionnaires espèrent que le rapport demandé incitera la direction à surveiller les menaces imminentes qui pèsent sur sa capacité à fournir à ses employés des soins de santé reproductive de la plus haute qualité, et à y répondre.

### Notre vote

Lors de l'AGA, nous avons voté en faveur des résolutions car nous pensons que les droits reproductifs mentionnés dans la résolution sont des droits humains fondamentaux tels qu'ils sont exprimés par des organismes tels que le *Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme*. À cet égard, Candriam a apporté son soutien à la résolution, car les entreprises seront effectivement touchées par ces lois qui restreignent l'accès aux techniques de reproduction. Cela dit, notre soutien n'a pas été sans poser de problèmes.

La formulation de la proposition, qui se concentre uniquement sur un groupe spécifique de salariés et demande à une entreprise de rendre compte des risques et des coûts engendrés par ces lois, peut renforcer les préjugés sur les

parents qui travaillent et aggraver les comportements discriminatoires fondés sur le sexe en général. Nous avons rappelé dans notre argumentaire que Candriam défend les valeurs de non-discrimination et promeut en particulier les mesures de soutien aux parents qui travaillent (modalités de travail flexibles, options de garde d'enfants de qualité, couverture santé adaptée, prévention de la discrimination, etc.). Les travailleurs contraints de se déplacer hors de leur État de résidence pour accéder aux techniques de procréation en raison de lois restreignant les droits en matière de procréation ne sont pas traités de manière juste et équitable. Toute initiative d'entreprise visant à lutter contre les lois des États qui restreignent l'accès aux droits de l'homme fondamentaux contribue à soutenir les parents qui travaillent.

### Résultats

La résolution a été soutenue par 32 % des actionnaires qui ont voté lors de l'assemblée générale. Un soutien d'ampleur similaire a également été constaté lors des assemblées générales de TJX, Walmart et Costco, la même résolution ayant été ajoutée à l'ordre du jour de leurs assemblées générales respectives.



## Amazon.com, Inc

25 mai 2022

**Principal déclencheur :** Soutien de résolutions spécifiques d'actionnaires

**Secteur :** Consommation discrétionnaire

**Point 12 :** Publication d'un rapport sur la transparence fiscale

### Contexte

Avec le dépôt de la résolution, les actionnaires ont demandé au conseil d'administration de publier un rapport sur la transparence fiscale préparé en tenant compte des indicateurs et des lignes directrices énoncés dans le *Global Reporting Initiative Standard*. Selon la déclaration d'appui jointe à la proposition, les actionnaires font valoir qu'Amazon ne divulgue pas ses revenus, ses bénéfices ou ses paiements d'impôts sur les marchés hors Etats-Unis, ce qui empêche les investisseurs d'évaluer les risques des réformes fiscales pour l'entreprise ou de déterminer si Amazon s'engage dans des pratiques fiscales responsables qui garantissent la création de valeur à long terme pour l'entreprise et les communautés au sein desquelles elle opère. L'approche d'Amazon en matière d'imposition a été contestée à plusieurs reprises par les autorités fiscales du monde entier. La résolution vise donc à aligner les informations publiées par l'entreprise sur celles des entreprises de premier plan qui ont mis en place cette pratique.

### Notre vote

Lors de l'AGA, nous avons voté POUR la proposition.

### Résultats

La proposition est soutenue par 21% des actionnaires indépendants de la société. Il s'agit non seulement de la première proposition de transparence fiscale visant Amazon, mais aussi d'une preuve des attentes du public pour une véritable transparence des pratiques fiscales des grandes entreprises.

# Gouvernance

## BFF Bank SpA

31 mars 2022

**Principal déclencheur :** Liste de suivi de l'engagement

**Secteur :** Valeurs financières

**Point 5.1 :** Approuver la politique de rémunération

**Point 5.2 :** Approuver la politique en matière d'indemnités de départ

**Point 5.3 :** Approuver la deuxième partie du rapport de rémunération

**Point 5.4 :** Approuver le plan d'intéressement

## Contexte

Au cours des deux dernières années, nous avons dialogué avec l'entreprise sur une série de sujets, notamment les pratiques de rémunération, la gestion du capital humain et la structure globale de gouvernance. En particulier après le rejet de leur politique de rémunération lors du vote des actionnaires en 2021, nous avons fait part de nos préoccupations quant au manque de transparence et d'alignement sur les meilleures pratiques.

## Notre vote

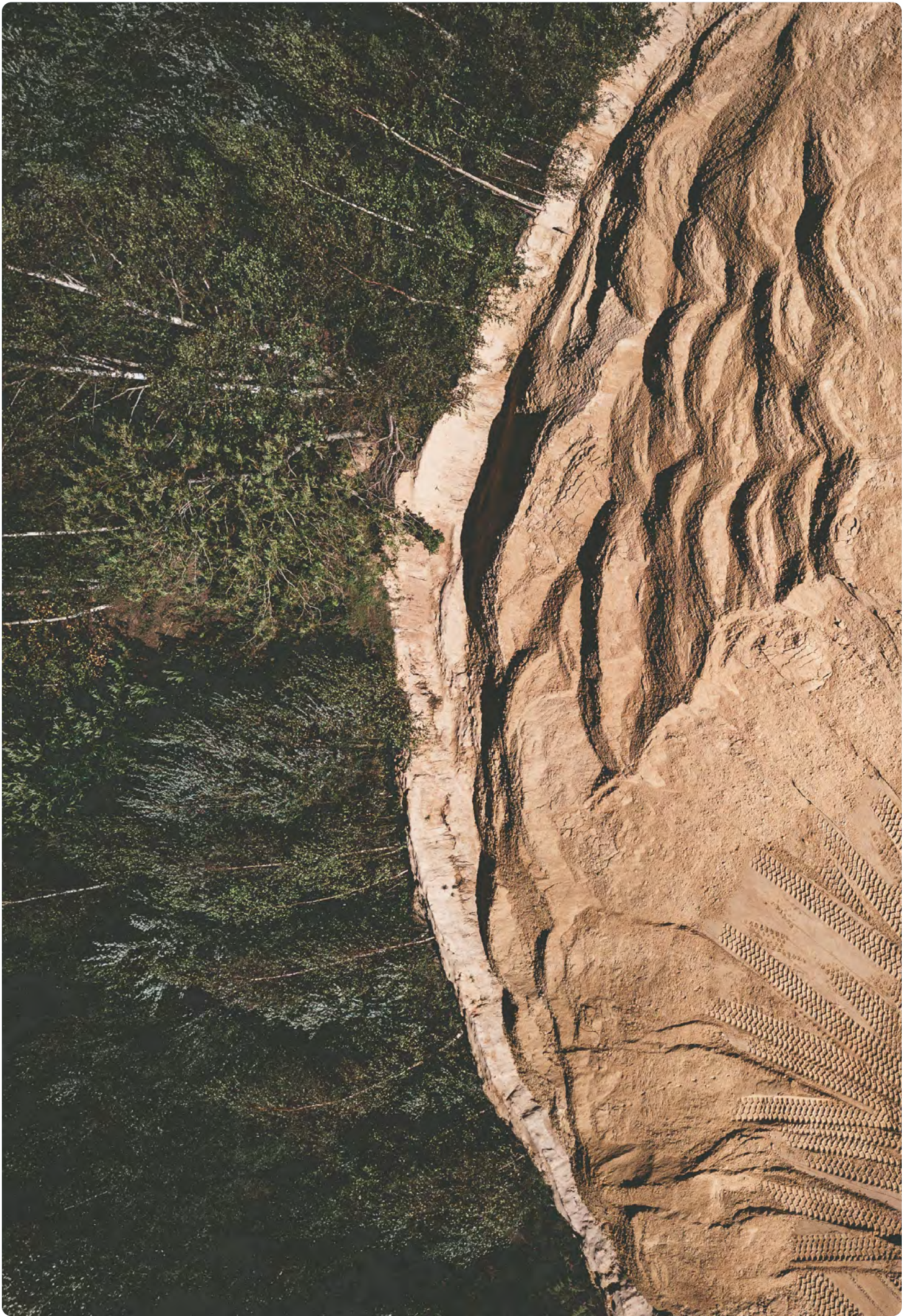
Lors de l'AGA de 2022, certaines de nos préoccupations ont été prises en compte dans la nouvelle politique proposée, mais le rapport de rémunération et les informations relatives à la politique n'ont toujours pas répondu à nos attentes. Nous avons voté contre toutes les propositions relatives à la rémunération au titre du point 5, en soulignant que nous reconnaissons les améliorations incluses dans la politique 2022 tout en notant nos préoccupations concernant la divulgation ex ante et ex post des niveaux de rémunération

cibles, la présence d'un plan de primes extraordinaires, les accords de licenciement dépassant 24 mois, et le manque de rigueur des mesures de performance non financière.

## Résultats

Ces préoccupations sont partagées par d'autres investisseurs, comme en témoignent les 40 % d'opposition sur les politiques de rémunération et les 17 % d'opposition sur la rémunération.





# LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE

21 avril 2022

**Principal déclencheur :** Liste de suivi de l'engagement, problème d'escalade

Points 14-16 et 18-19

## Contexte

Au cours des trois dernières années, nous avons mené des campagnes d'engagement auprès de LVMH en amont de l'assemblée générale, afin de faire part de nos préoccupations concernant la composition du conseil d'administration, l'absence de plan de succession et les pratiques de rémunération, y compris par une lettre envoyée avant l'assemblée générale. L'entreprise ne répond pas à nos préoccupations, soutenant qu'en tant qu'entreprise familiale, les meilleures attentes et pratiques du marché ne lui sont pas applicables.

Comme première mesure d'escalade, nous avons soumis à [des questions](#) sur quatre sujets principaux lors de l'AGA de 2022. En particulier, nous avons exprimé notre inquiétude quant au cumul des fonctions de PDG et de président, à l'indépendance insuffisante du conseil d'administration, à l'absence de réponse aux points rejetés lors du vote en 2021, à la nomination d'un censeur<sup>12</sup> et au manque de transparence en matière de rémunération des dirigeants.

<sup>12</sup> Un "censeur" est généralement un poste qui permet à des personnes de jouer un rôle plus consultatif au sein des conseils d'administration français. Principalement en raison de leur rôle passé dans l'entreprise (ancien PDG, fondateur, etc.) ou de leurs liens étroits avec les actionnaires majoritaires, ils sont invités à faire part de leurs observations et de leurs opinions sur les questions débattues au sein du conseil d'administration. Ils participent aux réunions du conseil d'administration mais n'ont pas le droit de vote. Leurs fonctions au sein du conseil d'administration impliquent des niveaux différents (généralement inférieurs) de devoir de diligence, de confidentialité, etc. par rapport à un membre du conseil d'administration. Dans certains cas, ils sont ajoutés au conseil d'administration sans que leur candidature soit soumise au vote de l'assemblée générale, ce qui n'est pas considéré comme une bonne pratique de gouvernance.

## Notre vote

Pour exprimer à nouveau nos préoccupations, nous avons également voté contre l'élection de Bernard Arnault au conseil d'administration, étant donné qu'il est à la fois PDG et président de la société, ce qui est considéré comme une violation des pratiques de bonne gouvernance. En outre, nous n'avons soutenu ni l'élection d'un administrateur non indépendant ni l'élection d'un membre du comité des rémunérations, en raison, respectivement, du manque d'indépendance et de l'absence de réponse au rejet clair du rapport de rémunération de l'année dernière.

Nous nous sommes également opposés à la politique de rémunération du PDG et du vice-PDG, car l'entreprise ne divulgue pas les objectifs ou les barèmes de rémunération pour la prime annuelle, tandis que les barèmes d'acquisition et la période de performance des plans d'intéressement à long terme ne sont pas divulgués. Outre d'autres préoccupations concernant les pratiques de rémunération de l'entreprise, les points 14-16 et 18-19 ont justifié notre absence de soutien.

## Résultats

Bien que l'entreprise soit majoritairement contrôlée par la famille et que le flottant soit limité, les points ont fait l'objet d'un désaccord significatif, ce qui nous conforte dans l'idée que les investisseurs s'accordent sur les lacunes de l'entreprise. Les points relatifs à la rémunération, en particulier, ont suscité une opposition de plus de 15 % de la part des actionnaires qui ont voté lors de la dernière assemblée générale annuelle.



## Stellantis NV

13 avril 2022

**Principal déclencheur :** Participations importantes et préoccupations en matière de gouvernance

**Secteur :** Consommation discrétionnaire

**Point 2.c :** Approuver le rapport de rémunération

### Contexte

Le débat au sujet des éléments liés à la rémunération n'est pas nouveau pour le constructeur automobile Stellantis. En 2021, la politique de rémunération de l'entreprise a été critiquée et n'a été soutenue que par 55,8 % des actionnaires ayant voté. En 2022, la divulgation s'est légèrement améliorée en ce qui concerne les montants perçus par deux administrateurs exécutifs en 2021. Toutefois, nos préoccupations concernant la rémunération globale, qui comprenait un paiement lié à la fusion, sont restées vives.

### Notre vote

Plus précisément, la prime accordée à l'actuel directeur général dans le cadre de la fusion et le montant global sont jugés excessifs pour ce secteur, alors que la justification n'est pas convaincante (les régimes de rémunération proposés dans la politique de rémunération devraient déjà récompenser suffisamment les dirigeants pour leurs performances). Un autre problème est que le conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre un plan d'intéressement à long terme

unique sans communiquer les indicateurs clés de performance, et a confirmé que cette mise en œuvre est une déviation de la politique sans fournir la justification d'un tel plan d'attribution exceptionnel et son équité, comme l'exige pourtant la loi.

### Résultats

Sur la base de ces préoccupations, nous avons voté contre le rapport de rémunération. Étant donné que la résolution n'a pas été adoptée lors de l'assemblée générale annuelle (52,1 % de votes contre), ces préoccupations sont partagées par la majorité des investisseurs qui attendent de nouveaux changements dans la gouvernance de l'entreprise.

# Softbank Group Corp

24 juin 2022

**Principal déclencheur :** Liste de suivi de l'engagement

**Secteur :** Services de communication

**Point 3.1 :** Élection du directeur, Masayoshi Son

## Contexte

Nous avons rencontré la société pour la première fois en 2021 dans le cadre d'une campagne d'engagement sur les titres obligataires et avons axé nos questions sur la structure de gouvernance et la *due diligence* en matière d'investissement. À l'époque, nous étions préoccupés par le cumul des rôles de PDG et Président, le plan de succession et l'indépendance du conseil d'administration. Il était important pour nous de faire part à l'entreprise de nos attentes globales envers toutes les entreprises dans lesquelles nous investissons, à savoir qu'elles devraient séparer les rôles de président et de directeur général, et qu'elles devraient adopter des plans de succession afin de fournir aux investisseurs un minimum de clarté sur la continuité de l'activité.

Nous avons également pris contact avec l'entreprise dans le cadre de notre initiative [Facial Recognition Technology Initiative](#), et l'avons interrogée sur les procédures qu'elle a mises en place pour évaluer, contrôler et atténuer les risques liés à cette technologie.

## Notre vote

Nous avons voté contre l'élection de Masayoshi Son parce qu'il est à la fois PDG, président du conseil d'administration et président de la société et que ces rôles sont cumulés sans qu'il y ait un mécanisme de contreponds suffisant au sein du conseil d'administration. Il exerce également une influence considérable en tant que fondateur et principal actionnaire de l'entreprise. Tout en reconnaissant qu'une telle séparation n'est pas une pratique courante au Japon, nous pensons qu'une entreprise mondiale en pleine croissance qui investit dans les technologies en pleine expansion devrait respecter les meilleures pratiques internationales pour limiter la prise de risques excessifs et garantir la stabilité de l'entreprise. Nous soulignons également la nécessité de planifier la succession. Nous notons également la nécessité de disposer d'un processus de *due diligence* et d'évaluation des risques

étendu et complet pour leurs investissements existants et futurs en fournissant une information claire et transparente sur les indicateurs clés de performance et les conditions afférentes en rendant compte des dialogues menés avec les entreprises en portefeuille et du processus d'identification des risques. Comme nous sommes préoccupés par l'absence d'un mécanisme de contreponds au niveau de la supervision, nous attendons de la société qu'elle fasse preuve de plus de transparence et qu'elle fournisse des indicateurs clés de performance ambitieux pour l'évaluation des risques.

## Résultats

Nous constatons que ce point est approuvé par 97,7 % des votes indépendants exprimés.

# Que nous réserve 2023 ?

## Mises à jour réglementaires aux États-Unis

L'un des développements les plus remarquables de l'année 2022 a été la carte de procuration universelle qui est entrée en vigueur le 1er septembre 2022. La nouvelle réglementation de la Securities and Exchange Commission (SEC) permet aux actionnaires de voter individuellement pour leur sélection préférée de candidats au conseil d'administration et de candidats dissidents lors d'une assemblée contestée, plutôt que de voter pour l'ensemble de la liste des candidats. Cette évolution importante permettra aux actionnaires de disposer d'un ensemble d'options plus élaboré. Les candidats aux postes d'administrateurs seront soutenus uniquement sur la base de leur matrice de compétences individuelles et de leur contribution potentielle aux conseils d'administration.

Ces nouvelles règles relatives aux cartes de procuration obligent les entreprises à revoir et éventuellement à modifier leurs statuts afin de donner aux dissidents suffisamment de temps dans le cas d'une élection contestée. Bien que nous maintenions notre position de longue date selon laquelle les propositions dissidentes doivent présenter un argumentaire justifiant le changement, nous nous attendons à ce que les nouvelles règles de procuration poussent davantage les investisseurs à examiner de près les cas d'administrateurs présentant des failles en matière de gouvernance, à partir de la saison de vote de 2023.

## *Suivi minutieux des attributions et acquisitions d'actions en 2023*

Une autre de nos attentes pour 2023 fait suite aux défis posés par la pandémie de Covid-19 auxquels nous avons été confrontés pour la première fois en 2020. Les plans d'intéressement à long terme accordés en 2020 commenceront à entrer en période d'acquisition en 2023, et nous nous attendons à ce que les gains exceptionnels mettent à l'ordre du jour des comités de rémunération les sujets des périodes d'acquisition des droits et de la mesure de la performance des dirigeants. À titre d'exemple, les

conseils d'administration ont accordé un grand nombre d'attributions d'actions supplémentaires en 2020 en raison de la chute importante du cours des actions lors de l'épidémie de Covid-19. La plupart des attributions effectuées en 2020 dans un environnement incertain doivent entrer en période d'acquisition et nous nous attendons à ce que les comités de rémunération en tiennent compte lorsqu'ils détermineront les modalités d'attribution et d'acquisition, ce qui pourrait réduire les montants des attributions.



## La pré-déclaration des votes comme outil d'escalade

Suite à la mise à jour de notre politique de vote 2023 pour introduire la pré-déclaration des votes, nous prévoyons désormais d'annoncer nos intentions de vote pour les assemblées générales "sensibles". L'objectif de ce changement est d'améliorer la transparence et la collaboration pour les investisseurs et les autres parties prenantes, en fournissant davantage de clarté sur la manière dont les activités d'investissement responsable sont mises en œuvre. Nous avons fait notre première pré-déclaration de vote en 2022, avant l'AG de la Compagnie de Saint-Gobain. Nous avons

annoncé notre abstention sur les trois résolutions concernant les auditeurs et les états financiers. Bien que l'entreprise ait pris des engagements concrets pour améliorer la divulgation d'informations comptables relatives au climat, nous avons constaté que sa méthode d'intégration du climat dans ses états financiers comportait encore des lacunes.

Veillez noter qu' *une ou plusieurs résolutions* peuvent faire l'objet d'une déclaration préalable.

## Un cadre juridique plus solide pour les propositions "Say-on-Climate" ?

La pratique du *Say on Climate* se développe progressivement dans divers pays. En Europe, on la trouve principalement au Royaume-Uni et en France. À ce jour, il n'existe pas de cadre officiel pour structurer cette pratique et garantir un niveau de transparence égal entre toutes les entreprises.

Les débats lors des assemblées générales sont des occasions privilégiées pour les actionnaires de délibérer sur les orientations stratégiques des entreprises qu'ils détiennent. La possibilité de co-déposer des résolutions d'actionnaires est un autre outil puissant. Mais compte tenu de la complexité

du dépôt des résolutions externes dans certaines juridictions, ce levier pourrait être menacé.

Candriam envisage de s'engager auprès des parties prenantes telles que les régulateurs, les politiciens et les comités de place ou groupes de travail spécialisés pour faire pression en faveur de cadres SOC plus clairs et faciliter le co-dépôt de résolutions d'actionnaires sur les questions ESG.

**Pour plus d'informations, veuillez noter que Candriam publie tous ses votes ainsi que les justifications correspondantes pour les fonds ouverts actions de Candriam, depuis 2020, sur notre tableau de bord de vote dédié.**



# Promouvoir le développement durable.

Associations professionnelles et groupes  
de travail sur l'investissement responsable

	Nom de l'association	Rejoint en
<b>Les groupes de travail de l'ISR au sein de :</b>	<a href="#">BEAMA</a> - Belgian Asset Managers Association (Association belge des gestionnaires d'actifs)	2004
	<a href="#">AFG</a> - Association Française de la Gestion financière	2003
	<a href="#">EFAMA</a> - Association européenne de gestion de fonds et d'actifs	2010
<b>Plusieurs forums sur l'investissement social, tels que</b>	<a href="#">VBDO</a> - Forum néerlandais de l'investissement durable	2007
	<a href="#">Forum Nachhaltige Geldanlagen</a> (Allemagne, Suisse et Autriche)	2010
	<a href="#">Swiss Sustainable Finance</a> (Suisse)	2014
	<a href="#">Forum pour la Finance Responsable</a> (SIF FIR)	2014
	<a href="#">Forum per la Finanza Sostenibile</a> (Italie)	2015
	<a href="#">UKSIF</a> - Forum britannique pour l'investissement durable	2016
	<a href="#">US SIF</a> - Forum des États-Unis pour l'investissement durable et responsable	2016
<b>Autres organismes d'investisseurs axés sur le développement durable</b>	<a href="#">ABIS</a> - L'Académie des affaires dans la société	2005
	<a href="#">IIGCC</a> - Groupe d'investisseurs institutionnels sur le changement climatique	2020
	<a href="#">Alliance des investisseurs pour les droits de l'homme</a> (ICCR Initiative)	2021

## En ce qui concerne la manière dont Candriam s'engage avec les décideurs politiques, y compris :

- Les processus de gouvernance correspondants sont en place, Toutes les informations y afférentes seront publiées dans notre rapport RSE 2021.
- Comment nous assurons l'alignement sur notre position en matière de finance durable, Pour plus d'informations sur nos principes directeurs en matière d'ESG
- les activités d'engagement politique de Candriam ou celles menées en notre nom, Promotion et influence, vous pouvez vous référer à la section du rapport RSE sur notre page web [Publications](#).



**139 Mds €**

d'actifs sous gestion  
Décembre 2022\*



**600**

experts  
à votre service



**+25 ans**

Leader dans  
l'investissement responsable

**Ce document commercial est publié pour information uniquement**, il ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni un conseil en investissement et ne confirme aucune transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Candriam ne peut être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment; le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable.

\* À compter du 31/12/2022, Candriam a apporté des modifications à sa méthodologie de calcul des actifs sous gestion (AUM), qui incluent désormais certains actifs tels que les AUM non discrétionnaires, la sélection de fonds externes, les services d'« overlay », y compris les services de sélection ESG, les services de [conseil en gestion], les services en marque blanche et les services de conseil en portefeuille modèle qui ne sont pas qualifiés d'actifs sous gestion réglementaires, tels que définis dans le formulaire ADV de la SEC. Les actifs sous gestion sont déclarés en USD. Les actifs sous gestion non libellés en USD sont convertis au taux spot du 31/12/2022.



**CANDRIAM. INVESTING FOR TOMORROW.**  
[WWW.CANDRIAM.COM](http://WWW.CANDRIAM.COM)

**CANDRIAM**   
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY